



Atlas départemental des paysages de l'Allier

Caruet du département



Atlas réalisé par le bureau d'étude EPODE

Rédaction : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Caroline QUAY-THEVENON, paysagiste-conceptrice ; Vicky BRETAUDEAU, paysagiste-conceptrice ; Margaux GODFRIN, urbaniste-géographe

Cartes : Lucie BERTRAND, géomaticienne

Illustrations, graphisme et mise en page : Auriane RUL, paysagiste-conceptrice ; Félix BOUFFANDEAU, graphiste

Atlas porté et financé par le Département de l'Allier avec le concours de l'Etat

Projet piloté par le Département de l'Allier (service environnement), en lien avec un comité technique associant la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction départementale des territoires (DDT) de l'Allier, l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de l'Allier et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Allier

2025

PRÉFACES.....	4
<i>Introduction.....</i>	<i>6</i>
Qu'est-ce qu'un atlas ?	7
Méthodologie.....	8
Etat des connaissances	9
FICHE D'IDENTITÉ.....	10
Situation géographique.....	10
Quelques chiffres.....	11
Occupation du sol.....	11
Premier aperçu des paysages de l'Allier.....	12
GÉOMORPHOLOGIE.....	14
<i>Partie 1 : Histoire d'un pays.....</i>	<i>17</i>
QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE.....	18
REPRÉSENTATIONS DES PAYSAGES DU BOURBONNAIS.....	24
Campagne et forêts	24
Paysages nourriciers.....	26
Paysages liés à l'eau	28
Paysages habités	30
Pays de châteaux.....	31
Paysages industriels	32
PAYSAGE PROTÉGÉS ET ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX.....	34
Un patrimoine bâti exceptionnel	34
Un patrimoine paysager peu reconnu.....	37
Un patrimoine naturel protégé et de nombreuses richesses écologiques.....	38

Partie 2 : Analyse paysagère..... 41

TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE / UN RELIEF TOUT EN SUBTILITÉ, INCISÉ PAR TROIS RIVIÈRES.. 42

Une topographie douce... en apparence 42

Trois grandes rivières emblématiques, leurs affluents et une multitude d'étangs 44

ESPACES AGRICOLES / DES PAYSAGES MARQUÉS PAR L'ÉLEVAGE, DES SPÉCIFICITÉS 50

La dominance des prairies bocagères, la présence ponctuelle des cultures 50

Le bocage bourbonnais, un motif emblématique des paysages de l'Allier..... 53

ESPACES NATURELS ET FORESTIERS / DES BOISEMENTS STRUCTURANTS ET DES ESPACES

NATURELS PRÉSERVÉS 60

Des forêts omniprésentes et diversifiées 60

D'anciennes forêts de feuillus, des plantations de conifères 61

ESPACES URBANISÉS / UNE URBANISATION À L'IDENTITÉ RURALE-PATRIMONIALE PRÉSERVÉE.... 68

Une trame urbaine structurée, discrète et répartie sur l'ensemble du territoire..... 68

Une architecture traditionnelle variée 74

Une identité rurale-patrimonialement menacée par l'urbanisation récente..... 78

... et par des aménagements industriels, économiques et énergétiques..... 80

Des infrastructures de déplacement comme portes d'entrée ou itinéraires de découverte 82

Partie 3 : Valeurs, dynamiques et objectifs..... 86

Valeurs paysagères..... 87

Dynamiques d'évolution des paysages 88

Grands objectifs de qualité paysagère de l'Allier..... 92

Partie 4 : Ensembles et unités paysagères..... 93

Bibliographie..... 96

PRÉFACES



Dans un contexte de transitions, le paysage s'affirme comme un enjeu clé des politiques publiques, essentiel pour renforcer l'attractivité du territoire et affirmer son identité. L'Atlas départemental des paysages de l'Allier s'inscrit pleinement dans cette dynamique en proposant un recueil partagé, accessible à un large public, qui retrace la construction des paysages variés à travers leur histoire. Il présente une segmentation en 12 ensembles paysagers, illustrant ainsi la richesse et la diversité de notre département.

L'accord départemental de relance État-Département du 20 septembre 2021 a permis de financer la phase opérationnelle du projet. Le cahier des charges, consolidé à partir des retours de la préfiguration menée sur le territoire de la Communauté de communes Saint-Pourçain-sur-Sioule-Limagne, a ainsi été finalisé en vue de la réalisation de l'Atlas sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental, avec appui technique de l'État (DDT, DREAL, UDAP).

Résultat d'un riche travail partenarial entre État et Conseil Départemental, cet atlas permet de mieux apprécier la valeur paysagère locale tout en sensibilisant à sa préservation. L'objectif est d'encourager la prise en compte du paysage et son intégration dès les phases de conception des projets, afin de préserver le caractère rural et bocager qui prédomine dans le département.

Le travail rigoureux réalisé offre une compréhension fine des enjeux propres à chaque unité paysagère, en mettant en lumière les ambiances façonnées par l'Homme et la nature. Il met également en garde contre les évolutions susceptibles de les altérer si le paysage n'est pas pris en compte dès l'amorce des projets, telles que la diminution ou la modification des motifs bocagers, l'artificialisation des sols ou la perte de la diversité de la faune et de la flore.

Au-delà de la simple cartographie et typologie des ensembles paysagers identifiés, l'Atlas invite à adopter une vision stratégique : celle d'un territoire qui assume ses singularités, anticipe ses transformations et s'engage dans une mutation maîtrisée. Il constitue ainsi une base solide pour envisager le paysage comme un levier du développement durable.

Accessible via une plateforme numérique dédiée, l'Atlas ambitionne de devenir un outil opérationnel pour les collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, leurs projets d'aménagement et leurs démarches de concertation, mais aussi pour l'ensemble des acteurs du territoire, qu'ils soient économiques ou particuliers. Je forme le vœu que les acteurs du territoire s'emparent de ce nouvel outil.

Dans un département aux paysages si riches et si bien préservés, un premier Atlas des paysages est paru en 1995 pour les caractériser et les valoriser. Une deuxième édition était nécessaire, qui se veut plus accessible et didactique, que l'ensemble des partenaires du projet soient remerciés pour cette réalisation.

Christophe NOËL DU PAYRAT

Préfet de l'Allier



Patrimoine commun de l'Allier-Bourbonnais

Loin du « machin technocratique » qu'il pourrait suggérer, cet Atlas des Paysages bourbonnais pose de solides jalons opérationnels pour préserver notre environnement. Il met surtout en œuvre une vertueuse mobilisation sur des priorités qui font désormais l'unanimité parmi les acteurs des politiques publiques.

Œuvre de réhabilitation, tout d'abord. Cet Atlas redonne opportunément toute sa noblesse au mot paysage sur la base d'un postulat incontestable : tous les paysages sont dignes d'attention parce qu'ils tiennent une place déterminante dans notre patrimoine commun.

Clef en main, il nous livre un solide outil de connaissances, propice à identifier les paysages de l'Allier, et mettre en œuvre les dynamiques qu'appelle la configuration de nos reliefs.

Œuvre de concertation, par ailleurs. À l'échelle de notre département, il met en place, une démarche méthodique pour participer, aux côtés de l'État, « à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages », conformément à la loi du 8 août 2016. Rappelons surtout que la conception même de ce document procède d'une démarche collégiale, grâce à la collaboration technique de tous les services déconcentrés de l'État engagés sur cette cause.

Œuvre de projection, enfin. Les paysages de l'Allier-Bourbonnais offrent des référentiels solides et concrets pour assurer un développement raisonnable de nos territoires et nourrir la réflexion des porteurs de projets. Bref, l'intégrité de notre patrimoine naturel est inséparable de notre qualité de vie. Voilà pourquoi l'Atlas des Paysages bourbonnais veut s'en porter garant.

Claude RIBOULET

Président du Conseil départemental de l'Allier



INTRODUCTION

« Le paysage est une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »

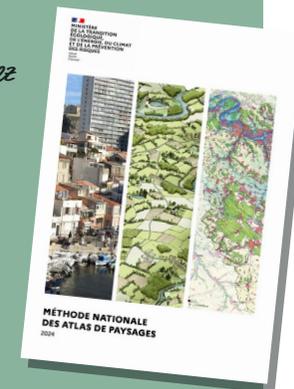
Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, 2000



Pour en savoir plus, consultez la Méthode nationale des Atlas de paysages

Qu'est-ce qu'un atlas ?

- * **Un outil de connaissance** des territoires et des paysages, de leurs dynamiques et leurs enjeux
- * **Un outil pour une reconnaissance de la valeur des paysages de l'Allier**
- * **Un outil prospectif pour les politiques publiques**, permettant une meilleure appropriation du paysage dans les projets et les stratégies territoriales
- * **Une aide à la décision pour les acteurs du territoire** en vue de préserver le cadre de vie et dans une perspective de mise en réseau des acteurs
- * **Un outil à l'échelle du département, réalisé dans le respect d'une méthodologie nationale**



OBJECTIFS DE L'ATLAS DÉPARTEMENTAL :

- ▶ **Analyser et décrire les paysages et leurs dynamiques d'évolution** – qu'il s'agisse de paysages remarquables ou du quotidien, voire dégradés, de paysages «naturels» ou urbains – en ayant une vision transversale et exhaustive
- ▶ **Sensibiliser et permettre l'appropriation de la thématique paysage** par le plus grand nombre
- ▶ Créer une **base de données** paysagère ainsi qu'un **outil d'aide à la décision** pour élaborer une stratégie territoriale paysagère et orienter les choix des acteurs du territoire

Méthodologie

TROIS ÉCHELLES D'ANALYSE :

L'analyse paysagère est déclinée selon trois échelles, de plus en plus précises :



Ainsi, l'Atlas est concrètement composé d'un carnet départemental et de 12 carnets d'ensembles paysagers qui incluent les 38 fiches d'unités paysagères



→ Voir pages 94-95 la liste et la carte des ensembles et unités paysagères du département.

Remarque : tout au long de cette construction, des réunions de travail et des ateliers ont réunis élus, techniciens et acteurs du département, permettant de prendre en compte leur vision du territoire ainsi que leurs aspirations pour l'avenir.

ÉTAPES DE CONSTRUCTION DE L'ATLAS :

BIBLIOGRAPHIE



- ▶ prise de connaissance des documents existants (Plan de Paysage, Atlas régional, documents d'urbanisme...)
- ▶ recherche historique et d'illustrations anciennes

TERRAIN



- ▶ arpentage du département et comprendre le paysage in situ
- ▶ observation des usages et photographies qui illustreront l'Atlas

CARTOGRAPHIE



- ▶ établissement d'une base cartographique SIG (Système d'Information Géographique) et réalisation de cartes thématiques

ANALYSE PAYSAGÈRE



- ▶ identification des éléments caractéristiques (topographie, hydrologie, espaces naturels, agricoles et forestiers, patrimoine, urbanisation, infrastructures, usages) et définition de l'identité paysagère
- ▶ qualification des motifs et valeurs paysagères
- ▶ analyse des évolutions des paysages et des dynamiques en cours
- ▶ identification des enjeux et/ou d'objectifs de qualité paysagère

GRAPHISME ET MISE EN PAGE



- ▶ création d'éléments graphiques illustratifs (croquis, coupes, blocs-diagrammes, pictogrammes...)
- ▶ élaboration des carnets (mise en page communicante du contenu)

Etat des connaissances

La **carte régionale des paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes** réalisée par la DREAL (2019) met en lien les deux anciens atlas régionaux d'Auvergne (datant de 2011) et Rhône-Alpes (datant de 2005). L'Atlas départemental de l'Allier a été élaboré avec une attention particulière pour garantir la cohérence avec l'échelle régionale.

Le département de l'Allier jouxte d'autres départements disposant d'un atlas des paysages départemental ou régional, qui ont été pris en compte. En effet, le paysage se poursuit au-delà des frontières administratives.

Aussi, le département dispose d'un **inventaire des paysages**, réalisé en 1995 par la DIREN Auvergne.

Enfin, d'autres études, plus locales, telles que les plans de paysages ou les chartes architecturales et paysagères ont été prises en compte dans la réalisation de l'Atlas de l'Allier.

ZOOM / « Grands paysages » d'Auvergne-Rhône-Alpes

Suite à la création de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en 2015, issue de la fusion des deux régions éponymes, la mise en cohérence des deux atlas régionaux existants est apparue comme nécessaire.

Ce travail d'harmonisation a permis de définir **115 ensembles de paysage** en AURA, issus de la méthodologie de l'atlas d'Auvergne dont 15 concernent le département de l'Allier.

Ces ensembles régionaux sont regroupés en **8 grands paysages**, traduisant la diversité paysagère exceptionnelle du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Deux d'entre eux concernent le département de l'Allier : « **Grandes vallées et plaines du Cher, de Loire et d'Allier** », qui occupe la majorité du territoire bourbonnais, et « **Montagnes et plateaux du Massif Central** », qui en occupe une partie moindre, au sud et à l'est.

Remarque : A la suite de l'analyse paysagère réalisée dans le cadre de l'Atlas départemental, les limites de certains ensembles paysagers régionaux ont été adaptées pour mieux correspondre à l'échelle du département. D'autres ensembles ont été renommés, fusionnés ou transformés en unités paysagères, aboutissant au total à 12 ensembles.

Cliquez sur la carte pour accéder à sa version en grand format

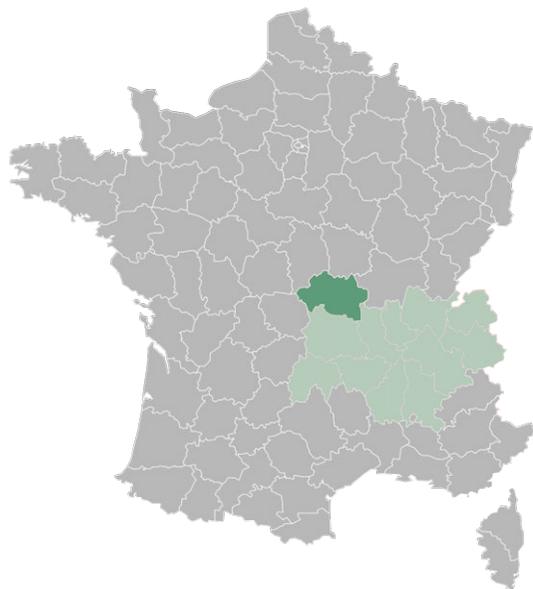


Carte de l'Atlas des paysages d'Auvergne-Rhône-Alpes, DREAL (2019)

FICHE D'IDENTITÉ

Situation géographique

Le département de l'Allier se trouve au centre de la France, à l'extrémité nord-ouest de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Trois régions (Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté) lui sont limitrophes, ainsi que six départements (Creuse, Cher, Nièvre, Saône-et-Loire, Loire et Puy-de-Dôme). Trois grandes rivières traversent le territoire bourbonnais : le Cher, l'Allier et la Loire. Le Massif central borde le département au sud.



Bourbonnais, bourbonnaises

Le gentilé des habitants de l'Allier a été officialisé en 2018 par le Conseil Départemental, après une consultation publique. Ainsi, le gentilé « bourbonnais » a été plébiscité, 70% des sondés l'estimant comme idéal face à d'autres termes comme alliéris ou élavérins.

Le département de l'Allier a la particularité d'avoir un nom provenant de la rivière éponyme qui diffère de son gentilé issu, lui, de l'ancienne province.



Centre de la France ?

Sujet à débat et controverse, le centre exact de la France n'a pas été déterminé officiellement. Cependant, plusieurs hypothèses le positionnent dans l'Allier, sur les communes de Chazemais, Huriel ou Nassigny (en fonction des modes de calculs), toutes situées au nord de Montluçon.

Quelques chiffres



SURFACE

7340 km² (130 km d'est en ouest / 90 km du nord au sud)



TOPOGRAPHIE

1287 m max (Puy de Montoncel)

325 m en moyenne

159 m min (le Cher à Urçay)



HYDROGRAPHIE

3 cours d'eau majeurs : le Cher, l'Allier, la Loire



POPULATION

335 628 habitants (Insee, 2020)

46 hab/km² (contre 120 hab/km² à l'échelle nationale)

2/3 de la population est répartie entre les agglomérations de Montluçon, Vichy et Moulins (ordre décroissant du nombre d'habitants)



URBANISATION

3 grandes villes principales : Moulins (préfecture), Vichy et Montluçon (sous-préfectures)

317 communes



PATRIMOINE

+ de 500 Monuments Historiques (dont de nombreux châteaux)



AGRICULTURE

+ de 50 000 km de haies bocagères

+ de 500 000 bovins viande (2ème rang national)

Occupation du sol

Sources : Corinne Land Cover (2018) et IGN (traitement Epoque)



Premier aperçu des paysages de l'Allier



Bocage



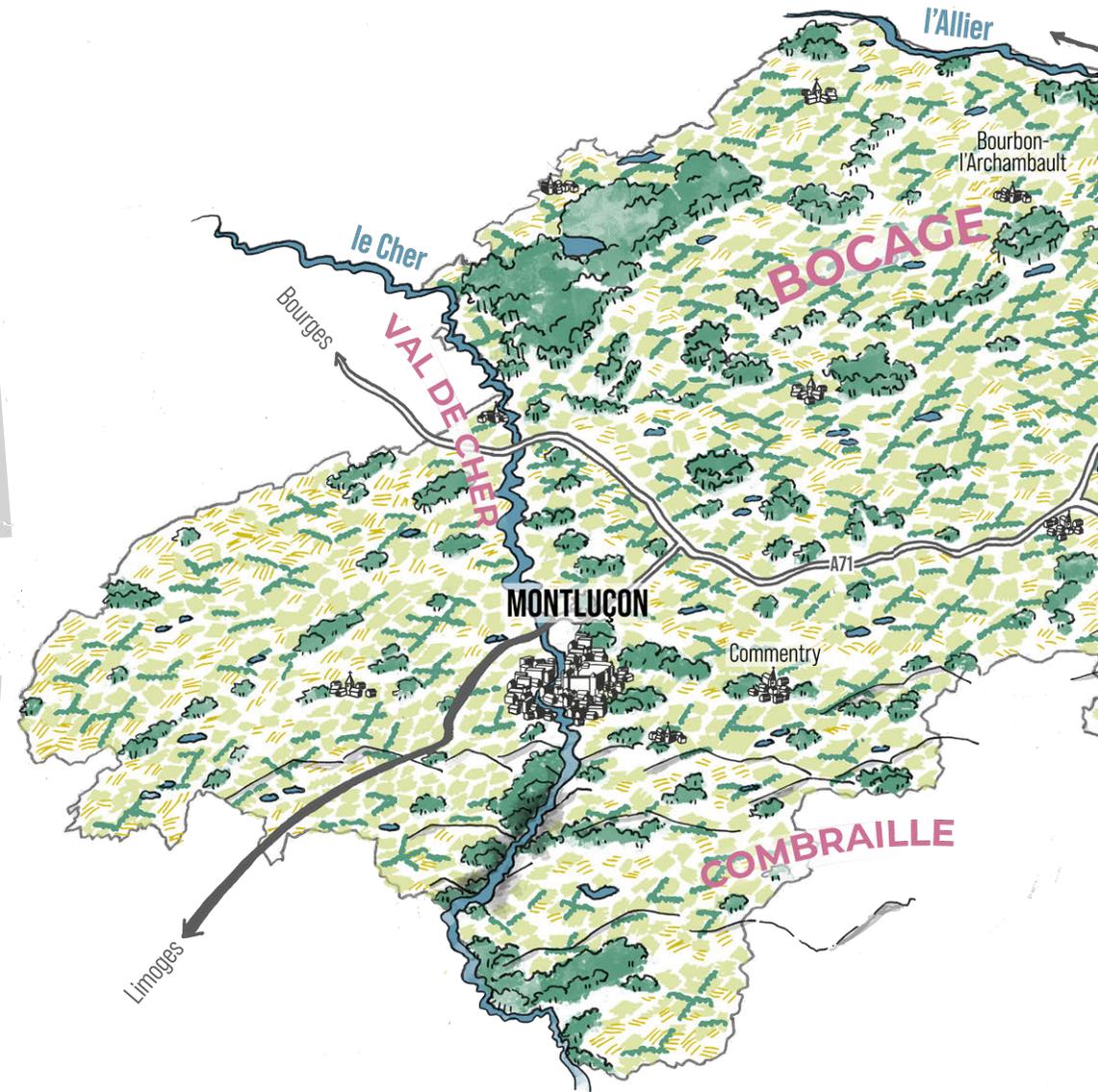
Villes
(Moulins, Montluçon, Vichy)

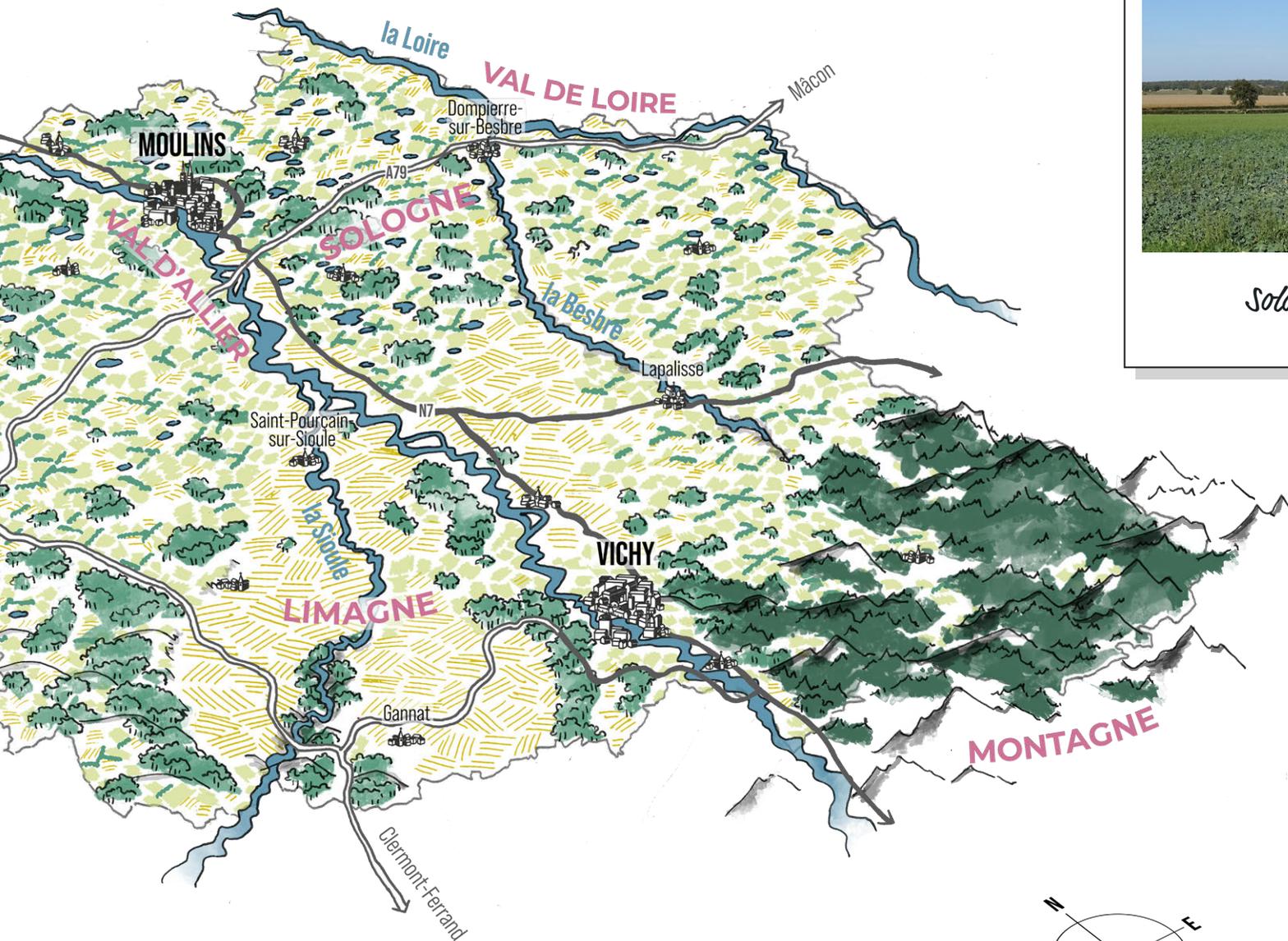


Vallées fluviales
(Cher, Allier, Loire)

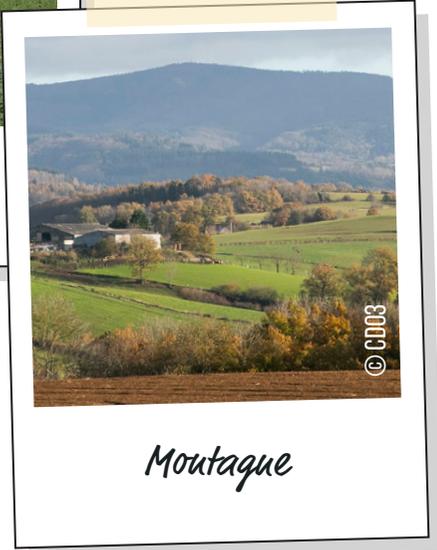


Coubraille





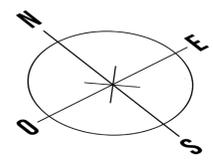
Sologne



Montagne



Limagne



GÉOMORPHOLOGIE

Le département de l'Allier est situé à l'extrémité nord du **Massif central**, et présente une géomorphologie typique de ce massif montagneux dans sa partie méridionale, alors que le nord du département est influencé par l'histoire géologique du **bassin parisien**, ancien bassin sédimentaire. La rencontre de ces deux formations induit la diversité des paysages bourbonnais.

Ainsi, à l'**ère Primaire (-540 MA à -250 MA)**, un immense soulèvement se produit, créant la **chaîne hercynienne, constituée de granites et de roches métamorphiques** variées. Au fil du temps, un intense phénomène d'**érosion** va abaisser le relief, découvrir ces roches formées en profondeur et produire des **roches sédimentaires**. Le Massif central est l'un des témoins de l'ancienne présence de cette gigantesque chaîne montagneuse.

- ▶ Les granites et roches métamorphiques, plus anciennes roches du département, sont présents sur le quart sud-ouest (Combrailles et sud du Bocage) et au sud-est (Montagne bourbonnaise et sud des Basses Marches), soit sur une majorité du Bourbonnais

Les roches sédimentaires du Primaire se retrouvent en « bordures » des granites et roches métamorphiques, avec par exemples les grès rouges autour de Bourbon-l'Archambault et du Donjon (roches sédimentaires détritiques) ou les bassins houillers à Commeny, Villefranche-d'Allier et Noyant (roches volcano-sédimentaires).

A l'**ère Secondaire (-250 MA à -65 MA)**, l'érosion se poursuit, continuant d'aplanir la chaîne hercynienne et créant de nouvelles roches sédimentaires.

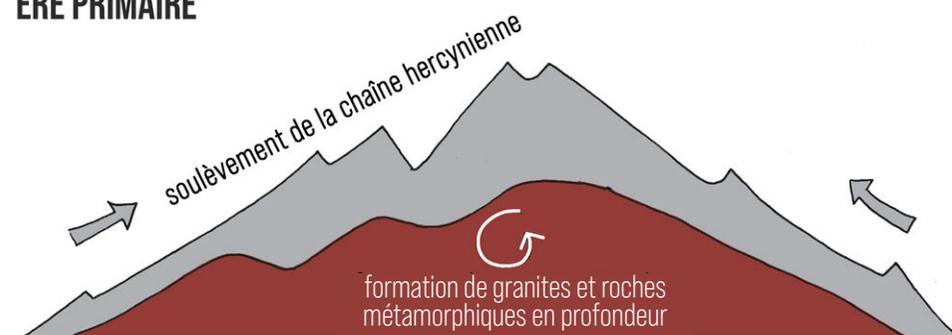
Les roches sédimentaires du Secondaire se trouvent principalement au nord du Bocage, entre le Val de Cher et le Val d'Allier : grès et argiles du Trias (roches sédimentaires détritiques), quelques marnes et calcaires marins (roches sédimentaires carbonatées, issues d'une mer peu profonde présente au Jurassique).

A l'**ère Tertiaire (-65 MA à -2,5 MA)**, le phénomène d'érosion se poursuit encore, avec des sédiments qui viennent combler le bassin actuel de l'Allier et de la Loire.

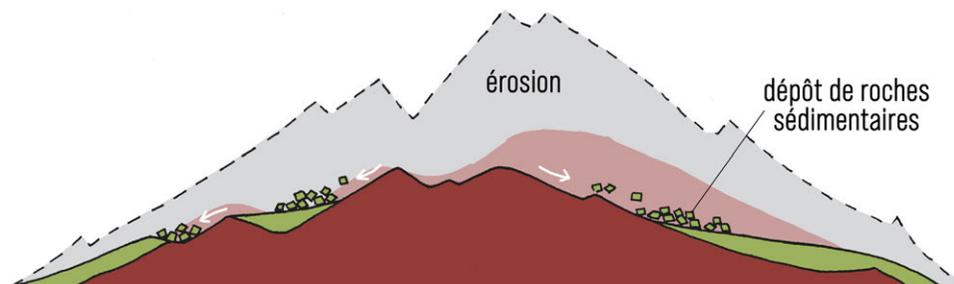
Les roches sédimentaires du Tertiaire se retrouvent principalement autour du Val d'Allier et au nord-est du département. Elles sont de deux types : roches carbonatées (calcaires et marnes issues de formations lacustres) que l'on retrouve notamment en Limagne et en Forterre et roches détritiques (sables et argiles du Bourbonnais) que l'on retrouve notamment en Sologne.

A l'**ère Quaternaire (-2,5 MA à aujourd'hui)** se forment des alluvions dans les grandes vallées fluviales (Allier, Cher, Loire), issues des roches de toute nature charriées plus ou moins récemment par les rivières.

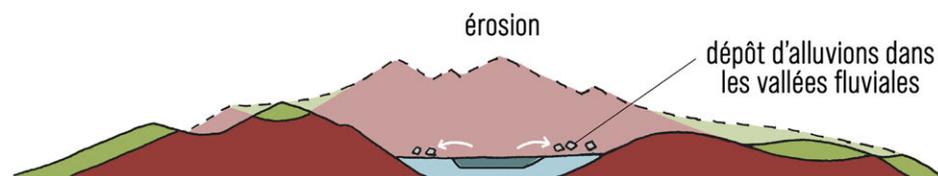
ÈRE PRIMAIRE



ÈRES SECONDAIRE ET TERTIAIRE



ÈRE QUATERNAIRE



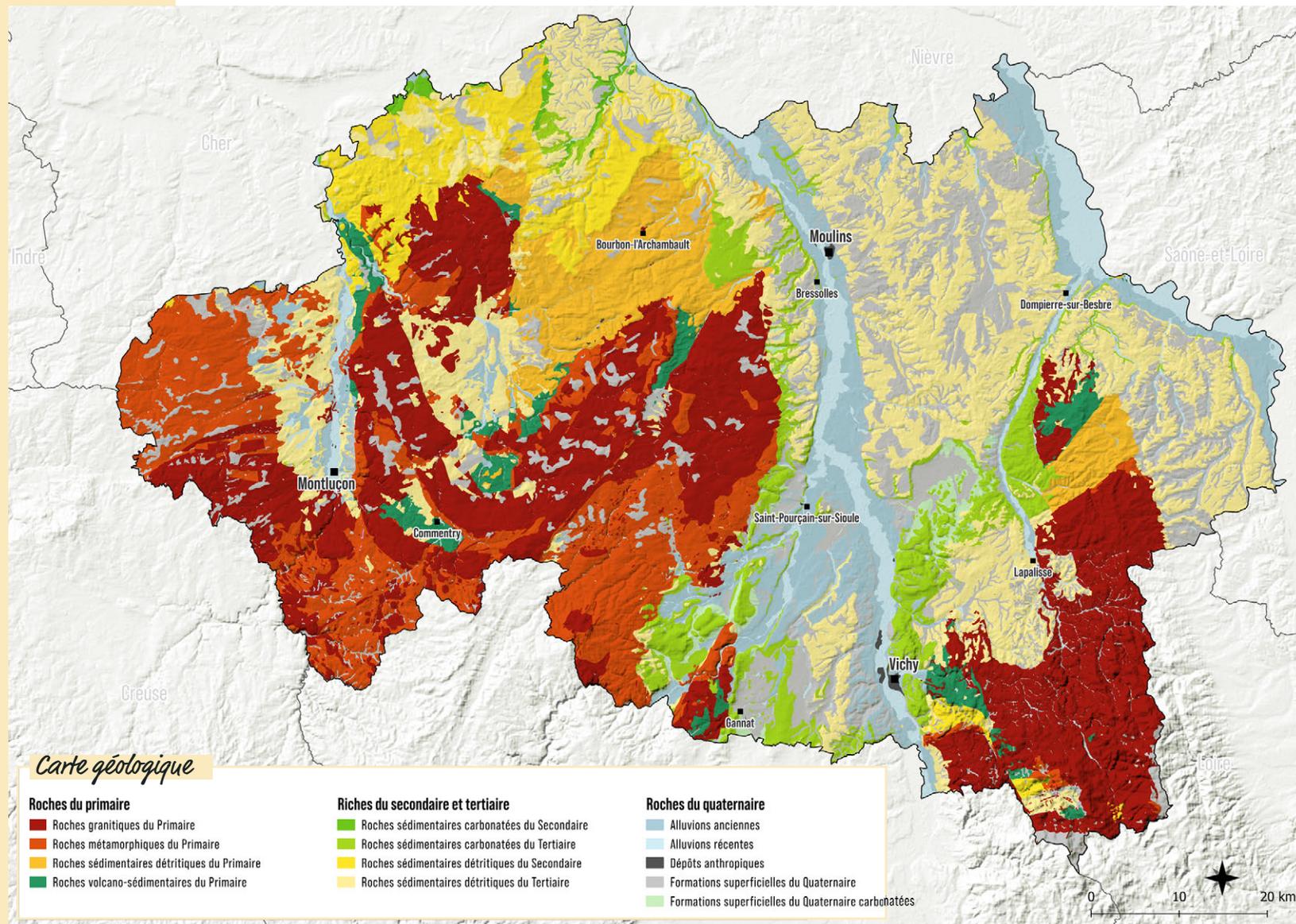
ZOOM / Géologie et paysages

L'histoire géologique est à l'origine de la formation des paysages actuels et de l'histoire des peuplements. Elle structure les paysages à travers le relief qui est ensuite habillé par les activités humaines en fonction des contraintes et atouts du sol et de la topographie.

Par exemple, le type de sol conditionne essentiellement le type de pratique agricole (cultures sur les sols riches comme les alluvions, élevage sur les terres plus pauvres...).

Aussi, les constructions traditionnelles étaient généralement réalisées avec la roche locale, créant une identité architecturale spécifique : ainsi, l'utilisation de l'argile (pisé, torchis, briques, tuiles) en Sologne bourbonnaise est caractéristique, tout comme le grès rouge dans le Val de Cher ou le bassin de l'Aumance.

Enfin, les ressources du sol ont été exploitées et extraites (roches, houille, métaux...), créant des carrières et des mines, influençant l'économie et les paysages (les hauts-fourneaux de Montluçon, les cités ouvrières à Commentry ou Noyant-d'Allier, les sablières du Val d'Allier...).







PARTIE 1:

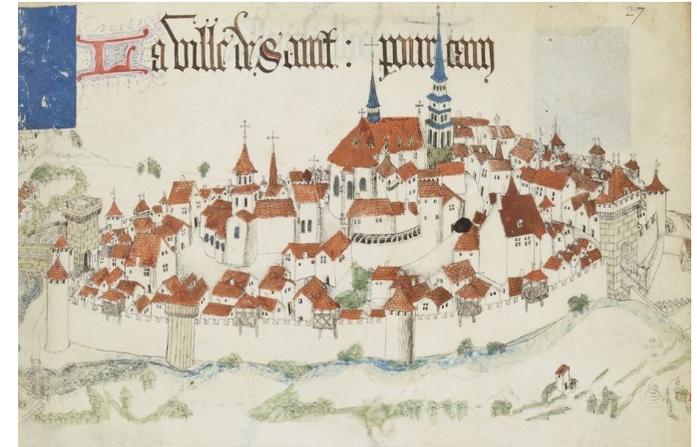
Histoire d'un pays

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE HISTORIQUE

PREMIÈRES ESQUISSES D'ORGANISATION DU TERRITOIRE

Au 1^{er} siècle avant notre ère, l'actuel Allier est divisé entre **trois peuples gaulois** : les Eduens à l'est, les Arvernes au sud et les Bituriges à l'ouest.

Après la conquête des Gaules par César, cette division perdure dans l'organisation administrative du territoire. Des **voies de circulation majeures** sont alors construites et des **sources d'eaux thermales** sont exploitées, comme celles d'Aquis Calidis (Vichy), Aquis Borbonis (Bourbon-l'Archambault) et Neriomagus (Néris-les-Bains).



Vue du village de Saint Pourçain, «Armorial d'Auvergne, Forez et Bourbonnais», Guillaume Revel (vers 1456) (Gallica BNF)

PRÉHISTOIRE

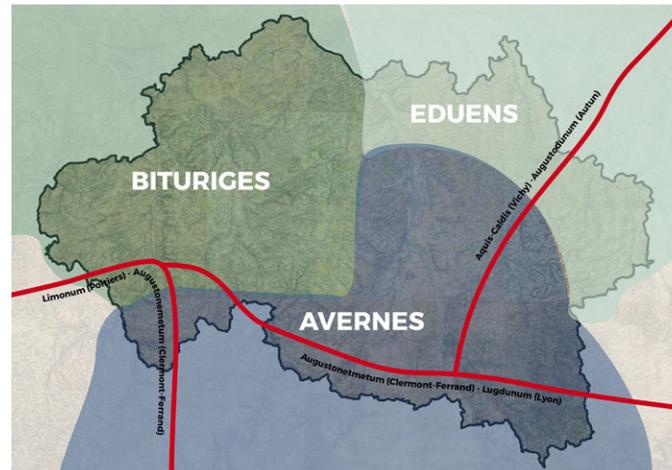
PREMIÈRES TRACES DE L'INSTALLATION HUMAINE

La topographie douce et les nombreux cours d'eau de l'Allier favorisent les installations humaines au paléolithique comme au néolithique.

La Grotte des fées à Châtelperron est l'un des sites archéologiques remarquables de cette période : comportant de nombreux ossements, outils et objets divers, ce site est daté de -38 000 à -32 000 ans et définit la culture préhistorique du **Châtelperronien**.

ANTIQUITÉ

de 52 av. JC (conquête des Gaules par Jules César)
au V^{ème} siècle (chute de l'Empire romain)



Cartographie de l'organisation administrative du territoire pendant l'Antiquité (les tracés ainsi que les aires de répartitions sont théoriques)

UNE TERRE CHRÉTIENNE

Si la société du haut Moyen-Âge ne diffère pas beaucoup de celle de l'antiquité tardive, elle connaît une profonde mutation au X^{ème} siècle : elle se divise alors entre ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent. Ces derniers travaillent essentiellement la terre, **l'agriculture** étant la base de l'économie.

C'est au début de ce siècle qu'**Aymar, le premier ancêtre connu des Bourbons**, fait don à l'abbaye de Cluny de terres à Souvigny. Un monastère y est construit, qui deviendra un haut lieu de pèlerinage à partir du XI^{ème} siècle. Les pèlerins viennent se recueillir sur les restes des deux saints abbés de Cluny qui y sont morts, Mayeul et Odilon. Le christianisme s'approfondit également par la **constructions d'églises** partout sur le territoire.

AVÈNEMENT ET APOGÉE DU DUCHÉ DE BOURBON

Les sires de Bourbon, descendants d'Aymar, agrègent peu à peu, autour de Bourbon-l'Archambault, un territoire correspondant peu ou prou à l'actuel Allier.

La dernière représentante de la deuxième maison de Bourbon épouse Robert de Clermont, fils de Saint Louis ; leur fils, Louis I^{er}, voit la sirie **érigée en duché** en 1327.

Les conflits de la fin du Moyen-Âge entraînent la construction ou la reconstruction de **fortifications**, comme celles de Varennes et de Vichy, et celles de **châteaux**, comme ceux de Montluçon, de Bourbon-l'Archambault et de Billy, par le duc Louis II. Ces bâtiments à l'architecture défensive marquent les paysages de l'époque.

La politique de Louis II permet d'**ajouter le Forez, le Beaujolais et l'Auvergne** aux possessions des ducs de Bourbonnais ; il soumet cependant le duché aux règles de l'apanage, qui prévoient son entrée dans le domaine royal en cas d'absence d'héritier mâle.

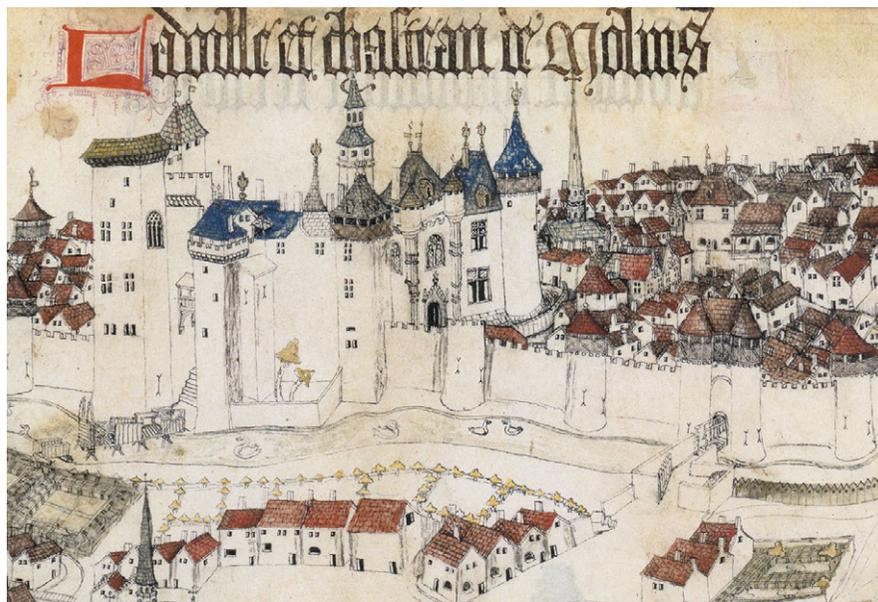
C'est également Louis II qui, en construisant un château-palais à **Moulins** et en y installant sa Chambre des comptes, fait de cette ville la **capitale du Bourbonnais** à la fin du XIV^{ème} siècle.

À la fin du XV^{ème} siècle, la proximité d'Anne de France, épouse du duc Pierre II, avec son frère Charles VIII permet au second chantier du château Moulins de devenir l'un des premiers lieux de France, avec Amboise, à accueillir des artisans venus d'Italie. Ils apportent avec eux le vocabulaire de la **Renaissance** italienne, dont le plus bel exemple subsistant est la galerie du musée Anne-de-Beaujeu. Cette nouvelle architecture transforme les paysages, traduisant une période plus apaisée et fastueuse.

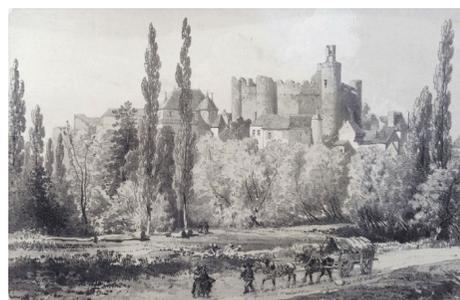
C'est sans doute Anne de France qui permet au duché d'échapper deux fois aux règles de l'apanage, lorsque Jean II, son prédécesseur, et Pierre II, son époux, meurent tous deux sans héritier mâle.

MOYEN-ÂGE

du V^{ème} au XV^{ème} siècle



Vue de Moulins, «Armorial d'Auvergne, Forez et Bourbonnais», Guillaume Revel (vers 1456) (Gallica BNF)



Château de Billy, Eugène Cicéri (1851) ; Château de Chavroches, Alexandre de Bar (1858) (wikipedia)

LA FIN DU DUCHÉ

Les possessions des ducs de Bourbon constituent, au XV^{ème} et au début du XVI^{ème} siècle, un **grand territoire autonome au centre de la France**.

La succession de Charles III, le Connétable de Bourbon, au principat après le décès de sa femme, la fille du duc Pierre II, est contestée par François I^{er} et Louise de Savoie. Son ralliement à l'Empereur entraîne la confiscation de ses biens et sa mort, lors du siège de Rome en 1527, fait de sa plus proche parente, **Louise de Savoie, la dernière duchesse de Bourbonnais**. Lorsque François I^{er} hérite de sa mère, le duché entre dans le domaine royal.



Carte de la
Généralité de
Moulins, XVII^{ème}
[Gallica BNF]

TEMPS MODERNES

de 1492 à 1789

APRÈS LE DUCHÉ, LA PROVINCE DE BOURBONNAIS

La **Généralité de Moulins** est créée en 1587. Elle s'étend sur un vaste territoire comprenant les élections de Moulins, de Gannat et de Montluçon, dans le Bourbonnais, d'Evaux et de Guéret dans la Marche, et de Nevers et de Château-Chinon dans le Nivernais.

Deux ans après, l'avènement d'Henri de Bourbon (Henri IV) au trône de France et la promulgation de l'édit de Nantes mettent fin aux **guerres de Religion**, série de conflits ayant commencé en 1562 n'ayant pas épargné le Bourbonnais. L'édit permet la liberté de culte dans un faubourg de Chantelle et un faubourg de Hérisson.

Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, séjourne de nombreuses fois en Bourbonnais pour prendre les eaux. Il fait ainsi édifier le Logis du Roi à Bourbon-l'Archambault. La **mode des eaux** attire de nombreux personnages, comme Mansart, madame de Sévigné et madame de Montespan, à Bourbon, Néris et Vichy.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LA CRÉATION DU DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

En 1790, l'Assemblée nationale constituante crée les **départements**. L'Allier reprend à peu près les **contours du duché de Bourbonnais et Moulins en est le chef-lieu**. Il s'étend sur 7 340 km² et comprend, alors, 267 000 habitants. Quelques ajustements mineurs modifient par la suite les limites du département.

La **Terreur**, en 1793, atteint le Bourbonnais. Son paroxysme est atteint lors de la venue de Foucher. Plusieurs villes changent alors, provisoirement, de nom. Par exemple Saint-Voir, au nom trop religieux, devient simplement Voir, et Bourbon-l'Archambault, portant le nom du roi guillotiné, devient Burges-les-Bains.



Hôtel de ville
de Vichy, XX^{ème}
[Geneanet]



Vue de Moulins,
Henri Harpinies
(1850) [vue
partielle]

LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

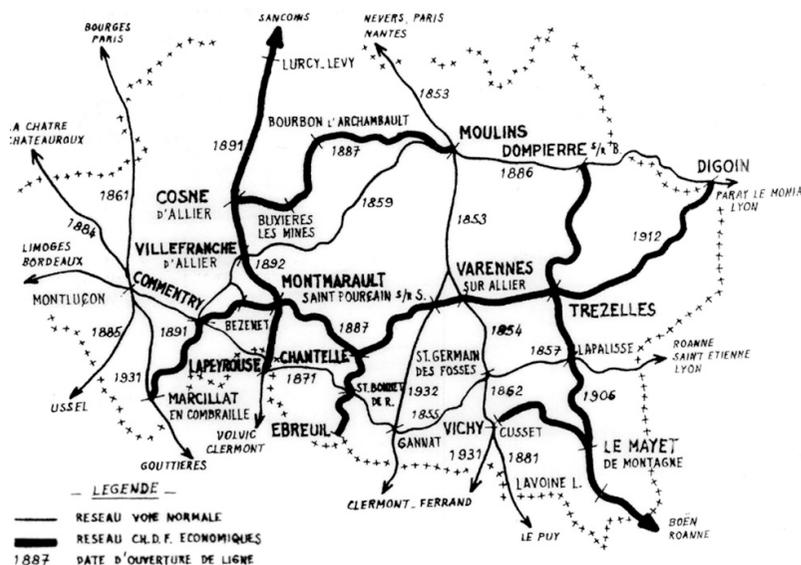
Le **développement du chemin de fer**, à partir des années 1840, transforme les usages : le transport de biens et de personnes est plus rapide et moins onéreux. Il entraîne une **mutation rapide du paysage** : les gares se développent dans les villes et les villages, les voies traversent la campagne et nécessitent la construction de tunnels et de viaducs en Combrailles et en Montagne bourbonnaise, ainsi que de larges ponts pour traverser l'Allier et ses berges inondables.

Le chemin de fer concurrence rapidement les voies fluviales et fait notamment périlcliter le canal de Berry. **Facteur de croissance et d'industrialisation**, il transforme le Bourbonnais par l'**exploitation de la houille et du kaolin** et le développement de la **sidérurgie** qu'il favorise. L'on voit ainsi des hauts fourneaux être bâtis près de Montluçon, des corons à Noyant-d'Allier des terrils à Ferrières et des gravières le long du Cher... qui transforment également les paysages.

La situation du département, au **centre de la France**, en fait d'ailleurs un **nœud ferroviaire stratégique**.

EPOQUE CONTEMPORAINE

de 1789 à nos jours



Carte du réseau ferré à son extension maximale en 1932 (CRPD Clermont-Ferrand)



Hauts-fourneaux à Montluçon ; viaduc ferroviaire de Rouzat (Delcampe)



L'ESSOR DU THERMALISME

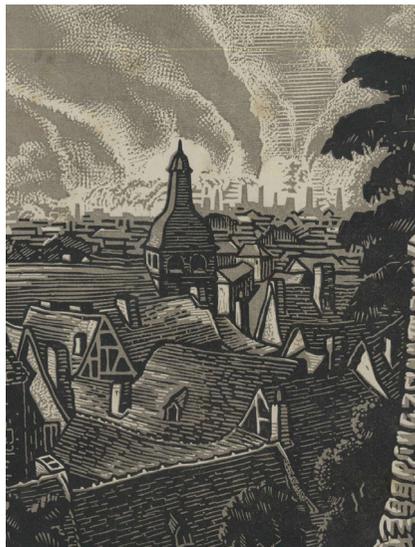
En 1806, la promulgation d'une loi ne permettant l'établissement de jeux que dans les villes thermales transforme ces lieux en **lieux de villégiature**, que le chemin de fer rend facilement accessible aux Parisiens et aux étrangers. On y trouve des casinos, des théâtres, des promenades et de luxueuses villas. Après le travail de Charles Le Cœur, **Vichy** devient, à la fin du XIX^{ème} siècle, l'**archétype de la station thermale**.

A la fin du XIX^{ème} et au XX^{ème} siècle, les complexes thermaux deviennent des infrastructures prestigieuses, souvent inspirées de l'Art nouveau et de l'Art déco.

LE BOULEVERSEMENT DES PRATIQUES AGRICOLES ET LA TRANSFORMATION DES PAYSAGES RURAUX

La révolution industrielle entraîne la **mécanisation des pratiques agricoles**. Elle favorise les remembrements, réduisant la taille des parcelles agricoles. De grands travaux d'assèchement sont entrepris, notamment en Sologne bourbonnaise. Ils permettent l'introduction de la race Charolaise.

La mécanisation, en réduisant le besoin de main-d'œuvre dans l'agriculture, entraîne l'**exode rural**, c'est-à-dire un déplacement des ruraux en ville, où ils espèrent trouver de meilleures conditions de vie.



Montluçon, Paul Devaux (1928)

LES DEUX GUERRES MONDIALES

La **Première Guerre mondiale** inaugure la série des profonds bouleversements du XX^{ème} siècle. Par la suite, la transformation de l'économie industrielle pendant les années 1930, époque où elle se tourne vers la chimie (production d'air liquide, d'acides et d'azote), principalement dans le bassin de Montluçon, n'empêche pas son **ralentissement**. La crise, couplée à l'exode rural, induit une baisse de la population de l'Allier.

La **Seconde guerre mondiale** marque particulièrement le département : la **ligne de démarcation** entre la France occupée et l'Etat français, conséquence de l'armistice signé par Pétain et Hitler le 22 juin 1940, traverse le nord-est du département, divisant Moulins en deux au niveau du pont Régemortes.

EPOQUE CONTEMPORAINE

de 1789 à nos jours

L'ESSOR DÉMOGRAPHIQUE

Le développement industriel et urbain de l'Allier, surtout à Montluçon, Vichy et Moulins, rend le département **attractif** : il atteint son **nombre maximal d'habitants, 425 000 en 1886**. La croissance de la population, entre 1831 et cette date, a été de 0,6% par année en moyenne, un **taux deux fois plus élevé que la moyenne nationale**.



Pâturage en Sologne, début XX^{ème} (Delcampe)



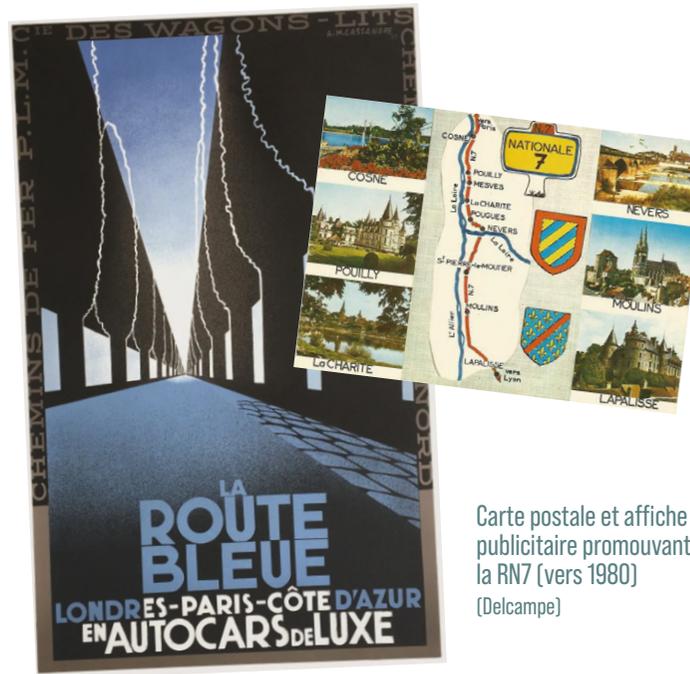
Mécanisation agricole, début XX^{ème} (Delcampe)



Ligne de démarcation sur le pont de Régemortes à Moulins, Roger Viollet (1943)

En juillet 1940, le gouvernement de l'Etat français s'installe à Vichy, ville choisie pour son **accessibilité en train**, sa **grande capacité hôtelière** (la deuxième du pays) permettant la venue de l'administration et la **proximité de la plaine agricole de la Limagne**, qui assure l'approvisionnement de la ville.

La **résistance locale** se développe, notamment en Montagne bourbonnaise, multiplie les actes de sabotage et diffuse des journaux et des tracts clandestins.



Carte postale et affiche publicitaire promouvant la RN7 (vers 1980) (Delcampe)

DES PAYSAGES ISSUS DE CETTE RICHE HISTOIRE

Par la suite, le département de l'Allier continue de perdre des habitants, passant de 386 533 en 1963 à 335 628 habitants en 2020.

Indirectement, cette dynamique démographique a permis une **préservation forte des paysages** de l'Allier et de son **identité rurale-patrimoniales**. Le grand paysage est marqué par des bâtis patrimoniaux préservés (villages, hameaux...), des espaces de grande naturalité, de vastes forêts anciennes, des parcelles agricoles bocagères... ainsi que par de nombreux témoins remarquables du passé, en particulier la multitude de châteaux d'époques diverses. Ces éléments et motifs sont aujourd'hui des **atouts des paysages du Bourbonnais**.

AUJOURD'HUI



Maquisards en embuscade dans la Montagne bourbonnaise, J.G. Sérurier

L'APRES-GUERRE

Après la Seconde Guerre mondiale, le **déclin démographique** de l'Allier se fait sentir. On le retrouve dans d'autres régions du pays, qui forment alors la « **diagonale des faibles densités** ». Ce déclin s'explique par la **mondialisation**, qui délocalise les emplois, et la **métropolisation**, qui concentre les activités, les services et les populations dans les grandes villes.

L'Allier, que la géographie faisait un nœud de communication important, voit également le trafic ferroviaire diminuer et les **axes emblématiques, comme la RN7, être délaissés**. Les grands axes de circulations modernes (autoroutes et TGV), aménagés sur le territoire national à cet époque, ne traversent pas l'Allier.



Campagne bourbonnaise : le clocher de Brout-Vernet vu de l'église de Cognat-Lyonne, J.Gaulme (1986)

REPRÉSENTATIONS DES PAYSAGES DU BOURBONNAIS

Campagne et forêts

Les recherches effectuées concernant les représentations de l'Allier, amènent régulièrement à des **paysages aux caractères naturels et bucoliques**. Ainsi, il est courant de trouver des illustrations portant sur la campagne et/ou la forêt bourbonnaise, qui **dépeignent une nature souvent idéalisée**, où la présence humaine est pratiquement absente, traduisant le caractère rural et naturel du territoire et un cadre de vie paisible.

Nombre de ces œuvres d'art sont d'ailleurs réalisées par l'artiste français **Jean-François Millet**, considéré en son temps comme un maître des représentations champêtres et paysannes.

Ces illustrations de l'Allier ont outrepassé les frontières nationales, certaines œuvres de Henri Joseph Harpignies étant exposées au Brooklyn Museum (Etats-Unis) par exemple. Encore une fois, les paysages sont idylliques et on y retrouve des représentations bucoliques avec des contrastes de couleurs importants. **Cette campagne bourbonnaise caractérise ainsi, en France et à l'international, une certaine image d'Épinal des paysages français.**



Prairie du Bourbonnais par un effet de matin, Henri Joseph Harpignies (1876)



Chemin avec Châtaignier près de Cusset, Jean-François Millet (1866)



Le saut du Loup à Hérisson, Henri Joseph Harpignies (1872)



Paysage de l'Allier, Raymond Martinez (1930)



Forêt de Randan, Alphonse Osbert (1895)



Paysage bourbonnais, Alphonse Osbert (1934)

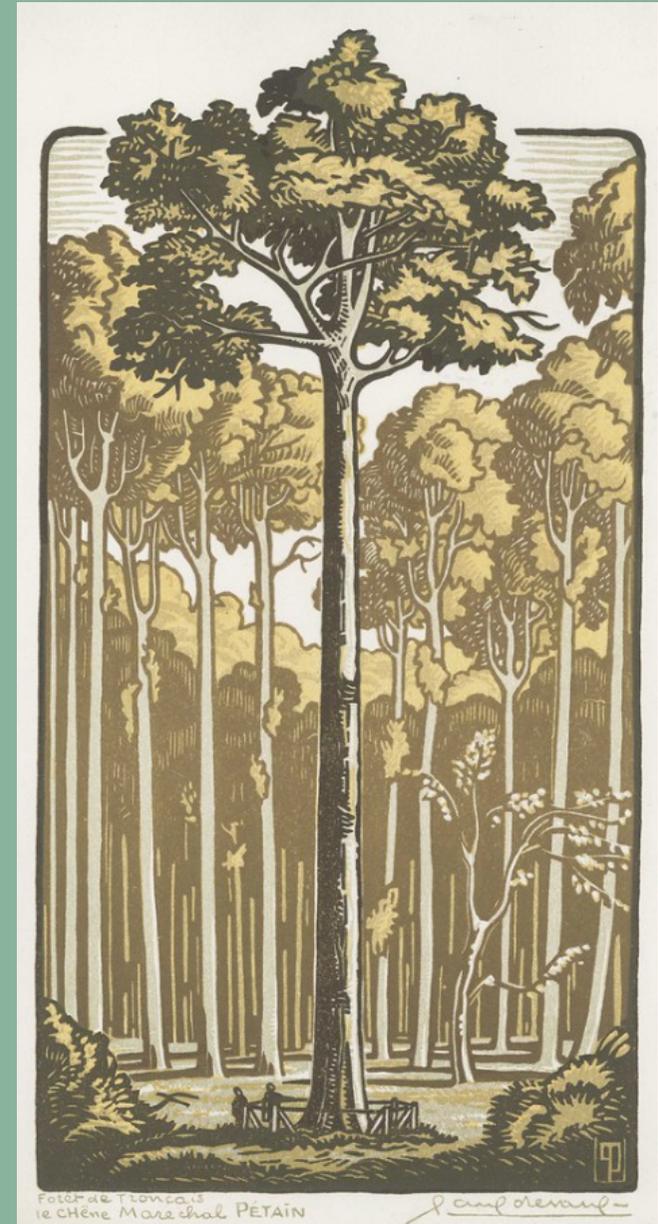
PAUL DEVAUX « TAILLEUR D'IMAGES »

Natif de l'Allier et ayant grandi à Vichy, Paul Devaux est un graveur et illustrateur qui a œuvré durant la première moitié du XX^{ème} siècle. Il s'est attaché à dépeindre le pays Bourbonnais, ses paysages et ses monuments, en particulier la forêt de Tronçais. Il est l'un des fondateurs de l'Académie du Vernet, réunissant des artistes et intellectuels bourbonnais comme Louis Neillot (peintre fauviste).



Etang à Saint-Bonnet, Paul Devaux (début XX^{ème})

Forêt de Tronçais, Paul Devaux (début XX^{ème})



Paysages nourriciers

L'agriculture a toujours été une activité dominante au sein de la structure économique du département. Encore aujourd'hui, l'Allier est la 1^{ère} surface agricole de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Peinture, dessin, gravure... puis photographie sont généralement centrées sur des agriculteurs, avec leur production (dans leurs champs ou avec leurs bêtes par exemple), avec un arrière-plan dépeignant le cadre de vie rural (cultures, forêts, silhouettes de villages...).

Comme pour les représentations de la campagne bourbonnaise, mais cette fois-ci en mettant en scène l'homme et ses activités agricoles, **ces illustrations véhiculent une certaine image idéale des paysages et de la paysannerie française.**



Paysan menant boire ses vaches, bords d'Allier, JF Millet (1867)

JEAN-FRANÇOIS MILLET

Jean François Millet est un artiste-peintre réaliste, pastelliste, graveur et dessinateur français du XIX^e siècle, cofondateur de l'école de Barbizon. Il est reconnu pour ses scènes champêtres et paysannes réalistes. Ces célèbres tableaux des « Glaneuses » et « l'Angélu » sont exposées au musée d'Orsay à Paris.

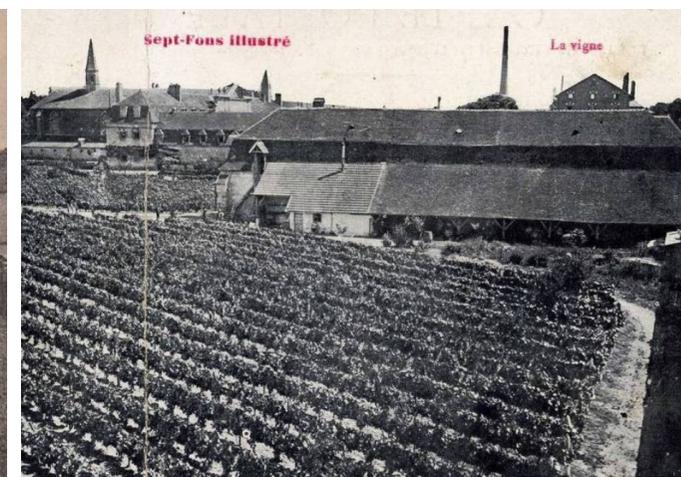
Il a accompagné son épouse venue en cure à Vichy à partir de 1866. L'artiste profitait de ses séjours pour multiplier les croquis sur site, qu'il retravaillait ensuite en atelier pour enrichir ses compositions. Il se promenait régulièrement dans les environs de Vichy, à Vesse (Bellerive) et à Cusset.



Route de Jaunet, J. Gaulme (1968)



La fenaison vers Dompierre (début XX^{ème}) (Delcampe)



La vigne vers Dompierre (début XX^{ème}) (Delcampe)

ZOOM / Le métayage

QU'EST-CE QUE LE MÉTAYAGE ?

Le métayage est un **type de contrat d'exploitation agricole dans lequel le propriétaire confie à un métayer l'exploitation d'un domaine en échange d'une partie de la récolte**. Historiquement le propriétaire était souvent issu de classes supérieures (noblesse, clergé, bourgeoisie) et le partage des récoltes se faisait souvent en la défaveur du métayer.

L'Allier a été particulièrement marqué par le métayage, étant l'un des premiers territoires où il a été mis en place, à la fin du Moyen Âge, et l'un des derniers où cette pratique a subsisté jusqu'au XX^{ème} siècle.

HISTOIRE DU MÉTAYAGE EN ALLIER

Cette pratique est mise en place après la crise du XV^{ème} siècle, engendrée par la guerre de Cent Ans et la Peste Noire, afin de repeupler des terres abandonnées. Rapidement, le métayage est devenu le mode d'exploitation agricole le plus répandu sur le territoire bourbonnais.

Le métayer et sa famille sont logés dans un habitat spécifique, la **métairie**, qui marque encore aujourd'hui les paysages de l'Allier. La locaterie, très présente également dans le département, logeait des petits fermiers sans le sou travaillant pour le compte des métayers, eux-mêmes employeurs. **Ces bâtiments typiques regroupaient l'habitation, la grange, l'étable... dans un seul bâtiment de plein pied.** Généralement construites à proximité de grands domaines, le métayer louait le logement, les terres et les outils de travail au propriétaire de ces domaines.

Ce type d'exploitation perdure de façon identique pendant plusieurs centaines d'années, **jusqu'au début du XX^{ème} siècle**, alors qu'elle a pratiquement disparu du territoire national. La dénatalité et l'exode rural provoquent une **crise du métayage** : les métayers réclament alors une réforme d'ensemble et un statut légal, aspirant à améliorer leurs conditions de travail difficiles, ce qu'ils obtiennent en 1946.

La suppression tardive du statut des métayers dans le département de l'Allier a permis la préservation du patrimoine agricole, en particulier des locatrics. De plus, la structure actuelle des paysages ruraux bourbonnais est issue de ce mode d'exploitation.



Paysans au repos, Jean-François Millet (1866)

Paysages liés à l'eau

L'histoire de l'Allier est fortement liée à celle de ses nombreux cours d'eau utilisés dès la préhistoire comme voies de circulation pour les matériaux et les hommes : le Cher, l'Allier et la Loire, atouts pour le territoire, sont à l'origine de sa structuration, avec les villes qui s'installent à proximité. **Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, l'activité fluviale est la plus active**, connectant le département aux autres grandes villes de France. Des canaux sont construits le long du Cher et de la Loire pour accroître la performance du transport, transformant localement les paysages. C'est la concurrence du chemin de fer, au XIX^{ème} siècle, qui viendra mettre un coup d'arrêt à l'utilisation économique des voies d'eau, moins fiables et moins rapides.

Ces cours d'eau sont représentés dans ces **gravures et peintures de paysages qui en font leur sujet principal**, ou comme élément de « décor », au travers d'illustrations de villes ou de pratiques comme la batellerie. Ces représentations traduisent l'importance donnée à ces fleuves et rivières pendant de nombreuses époques.



Vue générale de Vichy, Henri Lecoq (1836)



Bord d'Allier, Johan Bathold Jongkind (XIX^{ème})



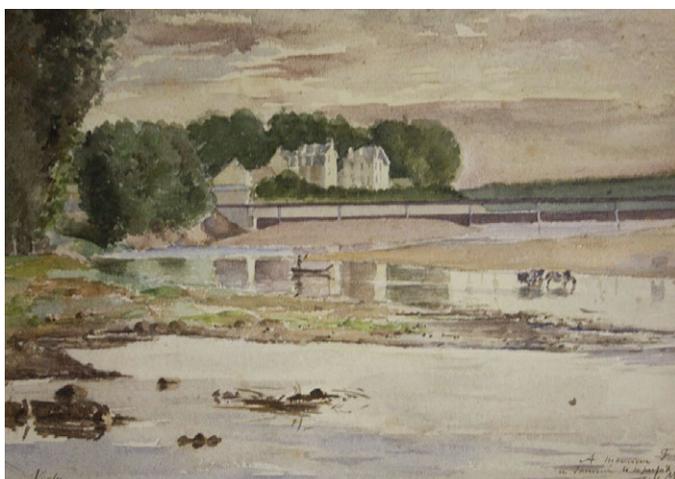
La Loire à Diou, Jean Laronze (1902)



Allier au couchant, Alphonse Osbert (1917)



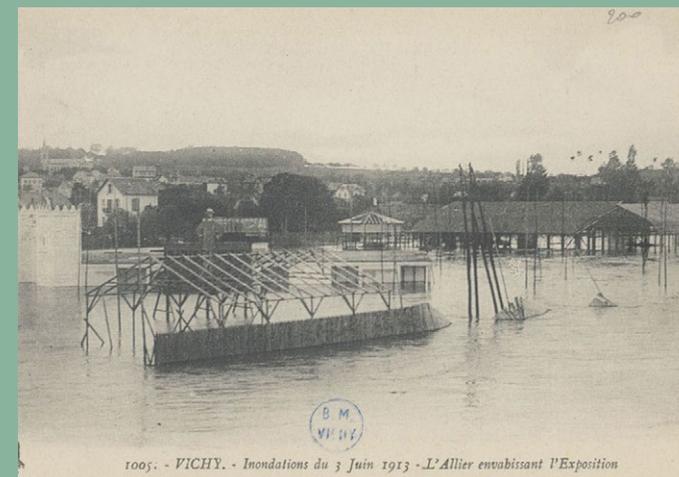
Bords de l'Aumance, Henri Joseph Harpignies (XIX^{ème})



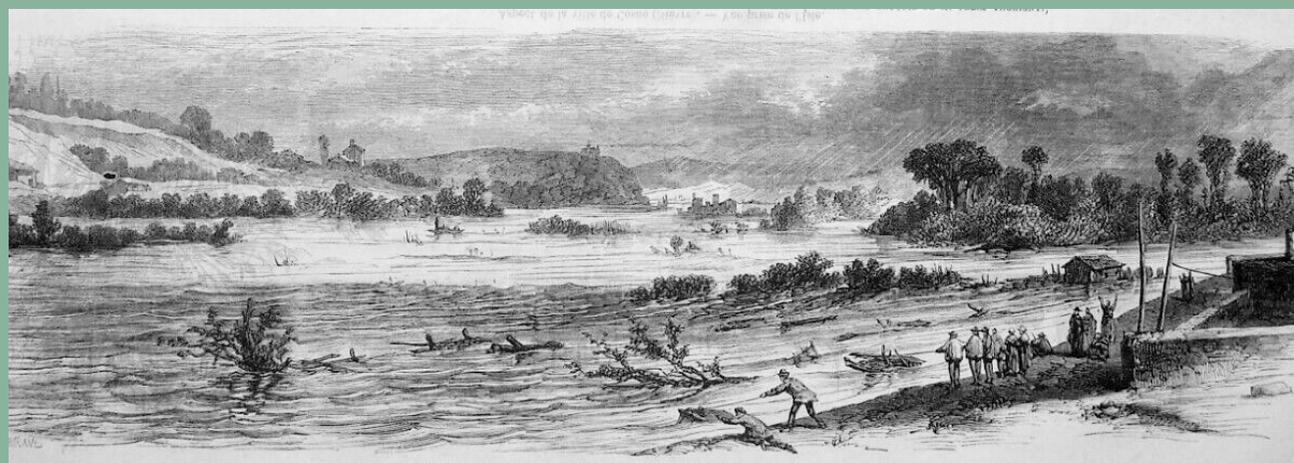
Vichy, barrage et passerelle, Michel Gelly (1904)

UNE CULTURE DU RISQUE : CRUES ET INONDATIONS

Les cours d'eau du département, notamment la rivière Allier, sont **en constante mutation, participant activement à l'évolution du grand paysage**. Leurs crues et décrues, les inondations des cultures ou des villages, ont marqué l'histoire du département et la mémoire collective. Les événements les plus exceptionnels de par leur ampleur ont souvent été illustrés par des gravures puis des photographies.



1005. - VICHY. - Inondations du 3 Juin 1913 - L'Allier envahissant l'Exposition
Inondation à Vichy en 1913 (Delcampe)

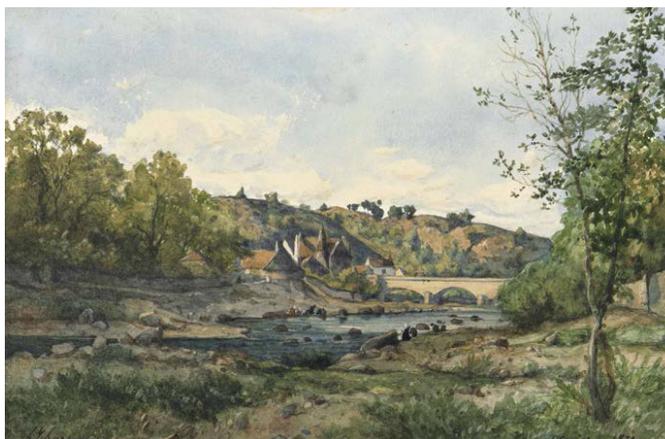


Inondation de l'Allier, le Monde illustré (1868) (Delcampe)

Paysages habités

Si les **villes principales** sont **régulièrement représentées**, les **villages ou hameaux** sont, eux, plus rarement le sujet de peintures ou gravures, sinon de façon indirecte. Le sujet de l'illustration n'est pas directement le bâti mais un **paysage dans lequel celui-ci s'intègre**, participant à la composition et à l'ambiance sans en être le centre de l'attention. Les châteaux font exception cependant (voir ci-après « un pays de châteaux »).

Les **photographies et les cartes postales ayant pour sujet un paysage urbain ou un village sont, elles, très fréquentes**. En effet, pratiquement l'ensemble des villages et des villes de l'Allier semblent être représentés, parfois sous de multiples angles et à différentes époques. Sur ces compositions, le bâti occupe la majorité de l'espace (parfois la totalité) et le paysage dans lequel il s'inscrit est relégué « au second plan », constituant un simple décor dans lequel s'implante la ville ou le village en question.



Hérisson, Henri Joseph Harpignies (1820)



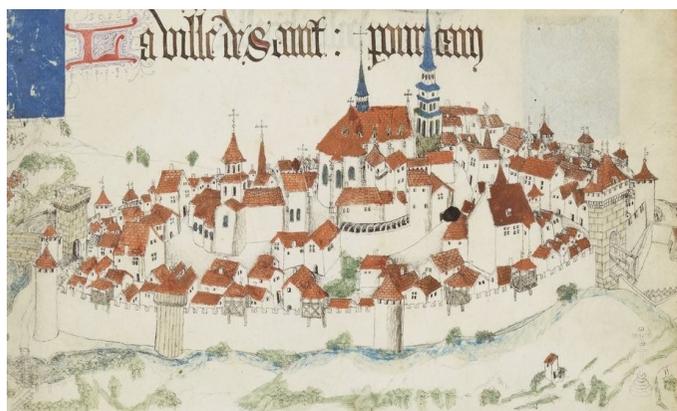
Chatel-Montagne (début XX^{ème}) (Delcampe)



Hameau de Gruchy, Jean-François Millet (XIX^{ème})



Chamberat (début XX^{ème}) (Delcampe)



Vue du village de Saint Pourçain, Armorial d'Auvergne, Forez et Bourbonnais, Guillaume Revel (vers 1456) (gallica BNF)



Vue de Moulins, Henri Harpignies (1850)



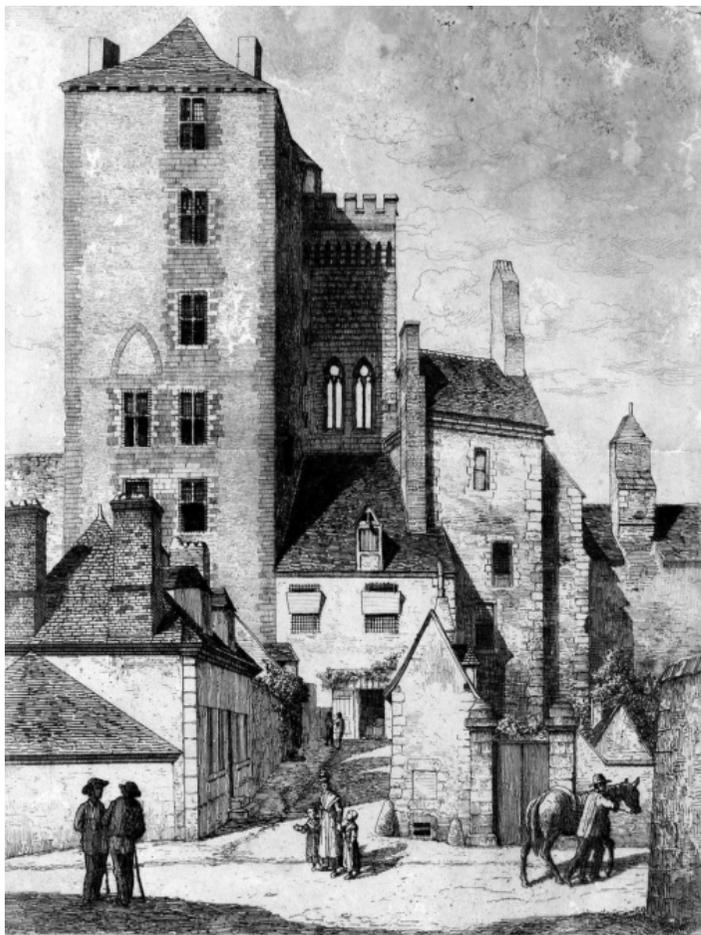
Moulins (début XX^{ème}) (Delcampe)



Vue de Bourbon Archambault, Silvestre Israël (XVII^{ème})



Château de Busset, Henri Lecoq (1836)



Tour de la Mal-Coiffée, ancien château des ducs de Bourbon à Moulins, Armand Queyroy (1860)



Château de Billy, Etienne Ciceri (1851)



Château de Lapalisse

Pays de châteaux

Du fait de la présence des Bourbons et notamment de leur duché, de nombreux châteaux sont dispersés sur l'ensemble du département de l'Allier, bâtis au fil des époques.

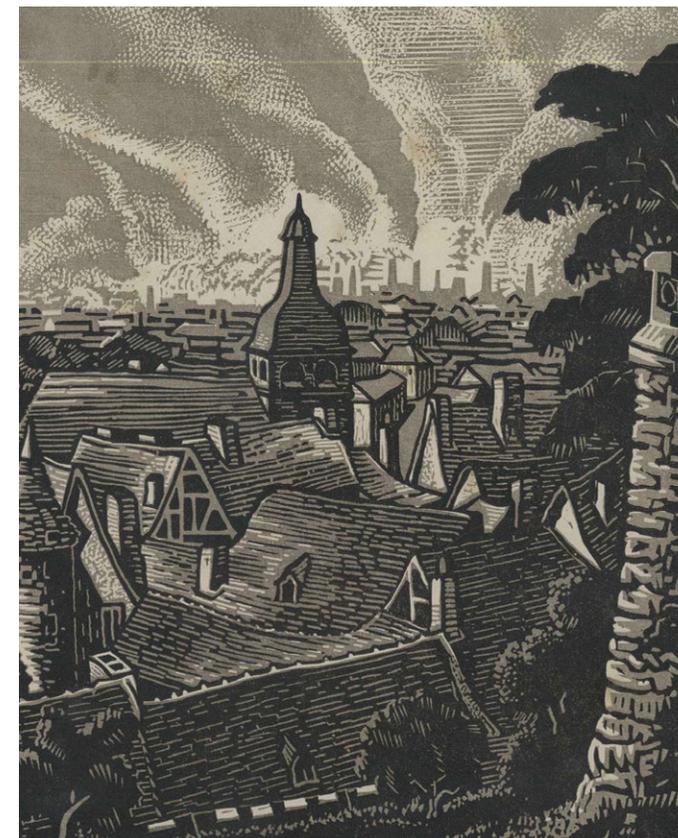
Éléments remarquables du paysage et du patrimoine, ces châteaux ont fait l'objet de représentations, illustrant la richesse et la puissance du territoire. Certains de ces châteaux sont aujourd'hui en ruines, du fait d'abandons ou de destructions. Des documents iconographiques permettent de témoigner de leur apparence initiale.

Paysages industriels

A partir du XIX^{ème} siècle, l'Allier a connu une véritable révolution industrielle qui transforma durablement le paysage du territoire avec l'exploitation de minerais :

- * **la houille extraite sur les bassins de Noyant, Bézenet, Tronget et Montcomboux** a fait fleurir les galeries souterraines, les terrils, les bâtiments industriels et les hauts fourneaux créant ainsi de nombreux points d'appel verticaux, rares sur le territoire ;
- * **la sidérurgie** associée à l'ouverture du canal de Berry, à l'intensification du maillage ferroviaire et à la multiplication des hauts fourneaux, a marqué durablement l'identité paysagère du **bassin Montluçon-Commentry**.

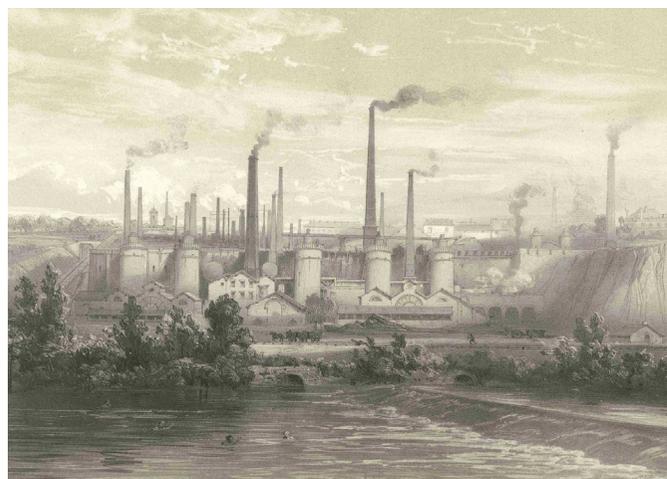
Ces paysages industriels sont rarement peints ou dessinés, n'étant pas considérés à l'époque comme pittoresques. En revanche, ils sont souvent photographiés, illustrant des cartes postales du début du XX^{ème} siècle témoignant de l'économie des différentes régions industrielles du département. Les hauts fourneaux en particulier ont été un sujet de prédilection.



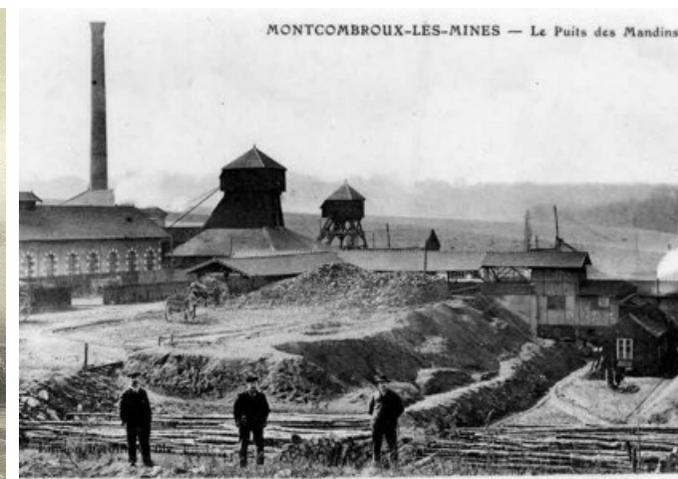
Montluçon, Paul Devaux (1928)



Usine à Montluçon, George Sand (1861)



Hauts fourneaux de la Société Boigues à Commentry, E. Tudot (1856)



Mine de Montcombroux (début XX^{ème}) (Delcampe)

ZOOM / Paysages touristiques

Les affiches publicitaires anciennes promeuvent principalement des **communes connectées au réseau de voies ferrées et donc accessibles**. Elles montrent des **stations propices à l'oisiveté (thermes, casino, promenade) prônant ainsi le caractère « reposant » des destinations**.

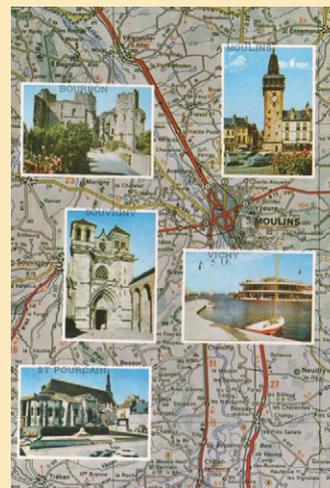
Ces affiches illustrent les monuments patrimoniaux de l'Allier qu'il est potentiellement possible de visiter. Pour souligner le **cadre de vie agréable** des destinations, des **éléments de nature sont mis en arrière-plan**, et plus ponctuellement un **paysage complet**. Ces représentations visent à mettre en avant les biens-faits des vacances à la campagne : il s'agit presque d'un tourisme sanitaire promettant à terme de retrouver la santé.

Au milieu du XX^{ème} siècle, la représentation de ces monuments se retrouve dans des supports de promotion plus modernes, comme les cartes postales. Avec la démocratisation des congés et de la voiture, la **Route Nationale 7, surnommée « la route bleue »**, devient un axe stratégique. L'enjeu est de faire découvrir aux vacanciers les richesses du territoire.

Aujourd'hui, ce cadre de vie paisible, naturel, rural et les bâtiments historiques sont également mis en avant dans la promotion touristique du territoire, par exemple au travers des panneaux placés le long des grands axes routiers.



Affiches publicitaires (fin XIX^{ème}, début XX^{ème})



Carte postale touristique de la RN7, illustrant les monuments à proximité (années 1970-1980)



Panneaux de promotion touristique au bord de la route départementale 907



PAYSAGE PROTÉGÉS ET ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX

Un patrimoine bâti exceptionnel, entre sites remarquables protégés et patrimoine vernaculaire

Le département de l'Allier comprend un nombre de **châteaux** d'une densité peu commune qui ponctue l'ensemble du territoire et témoigne de l'empreinte du duché bourbonnais, tout comme les 25 églises dotées de peintures murales exceptionnelles.

Les établissements dédiés au thermalisme témoignent également d'une architecture marquée et qui participent à la richesse patrimoniale du département. Les **Monuments Historiques** sont présents en grand nombre (plus de 500), permettant la protection des bâtiments les plus emblématiques. Une quinzaine de **Sites Patrimoniaux Remarquables** préservent et attestent la qualité architecturale de plusieurs villages (Hérisson, Charroux, Besson, Souvigny...) et des centres villes historiques de Moulins, Montluçon et Vichy.

Un **patrimoine paysager** indissociable de ce patrimoine bâti caractérise le département. En effet, les jardins, les parcs, les allées plantées ou encore certaines forêts, structurent le paysage, participent à la qualité du cadre de vie et constituent des continuités écologiques stratégiques.

Enfin, le **patrimoine vernaculaire** contribue également à la richesse patrimoniale de l'Allier et participe à son identité rurale-patrimoniale. Le bâti agricole ancien (locateries, domaines, cabanes de vigne...), les structures liées à l'eau (moulins, canaux, écluses...), le petit patrimoine religieux (croix, calvaires, oratoires...) et du quotidien (fontaines, puits, pigeonniers, poids publics, lavoirs...), et bien d'autres encore, font le charme de la campagne bourbonnaise.



Croix (patrimoine vernaculaire) dans le village de St Nicolas des Biefs



Village de Charroux (SPR) et sa porte d'Occident inscrite aux Monuments Historiques

© Allier Bourbonnais Attractivité - Luc Olivier

Définitions

Monument Historique

D'après la loi du 31 décembre 1913, un monument historique est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait de son **intérêt historique, artistique, architectural, mais aussi technique ou scientifique**. En plus du bâtiment en lui-même, ses abords sont également protégés par un périmètre de 500 mètres ou par un périmètre délimité.

Ce monument peut être classé ou inscrit. Ainsi, les éventuels travaux, sur le monument en lui-même ou situés dans le périmètre de protection des abords, seront donc soumis à autorisation.

Site Patrimonial Remarquable

Remplaçant depuis 2016 les ZPPAUP et les AVAP, les SPR sont des villes, villages ou quartiers qui présentent un intérêt architectural, archéologique, artistique ou paysager, dotés d'un règlement particulier. Ces périmètres débordent souvent des cœurs de bourgs, englobant également les espaces agricoles et forestiers. Les objectifs sont de conserver, restaurer et/ou valoriser ces sites.





Site Patrimonial Remarquable et Petite Cité de caractère de Hérisson



Vue lointaine sur la chapelle Saint-Agathe, inscrite aux monuments historiques, depuis Chazemais



Théâtre de Nérès-les-Bains, inscrit aux monuments historiques

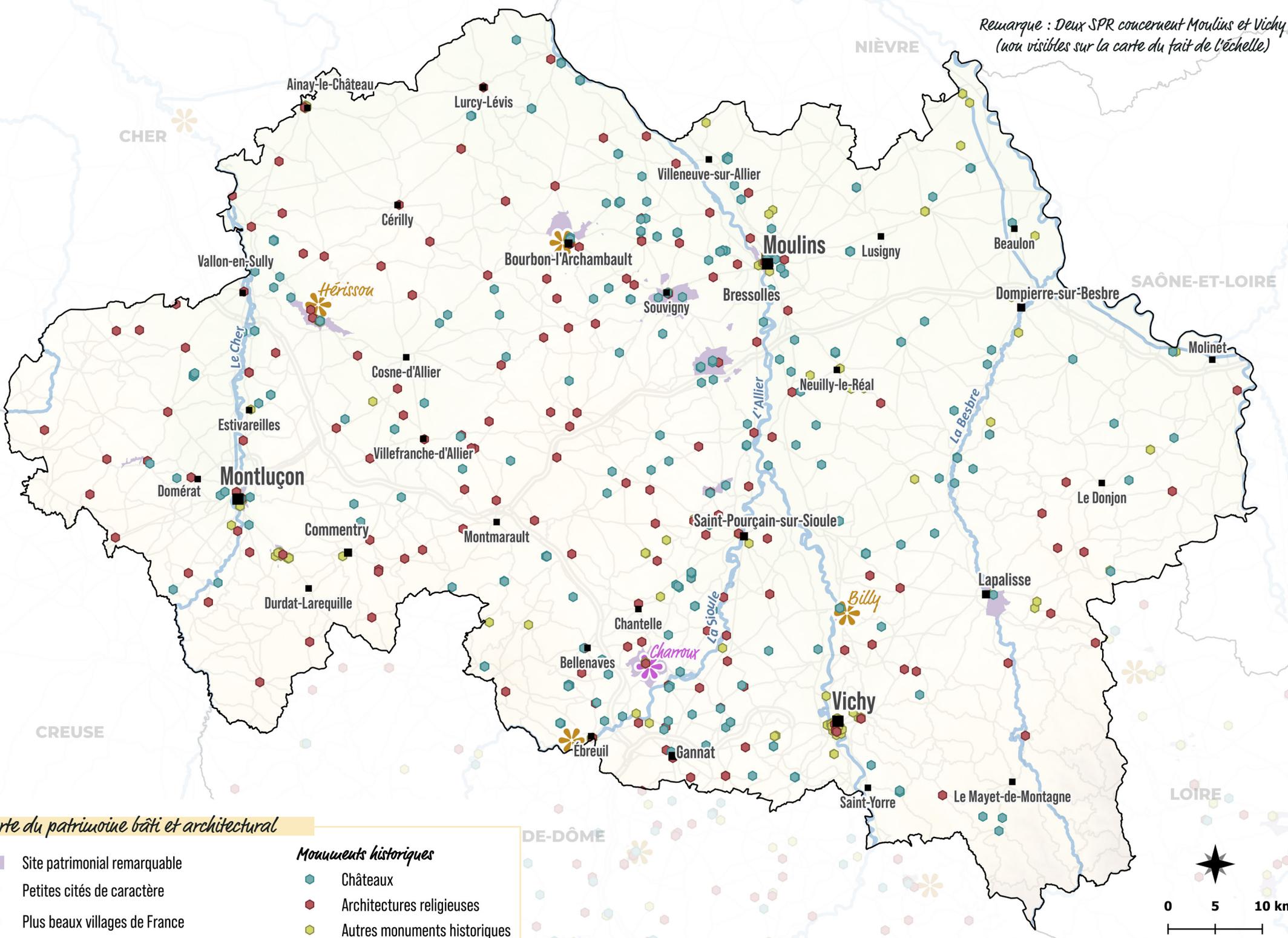


Site Patrimonial Remarquable et Petite cité de caractère de Billy

© Allier Bourbonnais Attractivité

© Jérôme MANDIERE - Allier Bourbonnais Attractivité

Remarque : Deux SPR concernent Moulins et Vichy (non visibles sur la carte du fait de l'échelle)

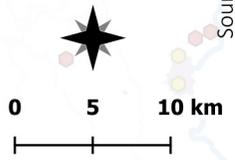


Carte du patrimoine bâti et architectural

- Site patrimonial remarquable
- ✿ Petites cités de caractère
- ✿ Plus beaux villages de France

Monuments historiques

- ⬢ Châteaux
- ⬢ Architectures religieuses
- ⬢ Autres monuments historiques



Sources : IGN, DDT03

Un patrimoine paysager peu reconnu

Les **sites classés et inscrits** sont assez peu nombreux sur l'ensemble du département (11 classés et 26 inscrits) et souvent de taille réduite. De plus, certains de ces sites se confondent avec des périmètres de protection de Monuments Historiques ou de SPR.

D'un point de vue réglementaire, les paysages de l'Allier sont peu protégés. Le dernier classement réalisé en 1987 concerne les Gorges de la Sioule (site à cheval sur l'Allier et le Puy-de-Dôme) qui étaient menacées par des aménagements hydroélectriques.



Tilleul classé à Saint-Fargeol (Combraille)



Rocher Saint-Vincent, site inscrit à Lavoine (Montagne bourbonnaise)

Définition



Site classé

Un site classé est un outil de protection et de valorisation, légiféré par la loi du 2 avril 1906 complétée par la loi du 2 mai 1930. Le classement d'un site a pour objectif la **reconnaissance d'un paysage exceptionnel, à l'échelle nationale**, afin d'assurer sa conservation, au bénéfice des générations futures. Il impose de maintenir les caractéristiques qui ont motivé la désignation du site et les travaux sont soumis à autorisation spéciale. **Moins de 2% du territoire français est classé.**

Un site inscrit reconnaît également la qualité d'un paysage, mais avec un niveau de protection moins important. Les travaux sont soumis à déclaration en vue d'un avis simple.



Site classé des ruines du château de l'Ours (Val de Cher)



Site classé du parc du château de Lapalisse (Val de Besbre)

Un patrimoine naturel protégé et de nombreuses richesses écologiques

Attestant de la richesse écologique du département et constituant par ailleurs un patrimoine paysager remarquable, de nombreux espaces sont protégés par différents zonages environnementaux. Ainsi, 21 sites sont classés en **Natura 2000** (gorges du Haut Cher, zones humides de la Sologne, Bois Noirs...), selon des Directives européennes concernant l'avifaune et les habitats naturels remarquables, ce qui représente **10%** du territoire. De plus, **18 Espaces Naturels Sensibles** permettent de protéger et valoriser des sites remarquables représentatifs des richesses de l'Allier. Viennent s'ajouter d'autres sites naturels faisant l'objet de préservation gérés par le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier, l'ONF... Enfin, sur le département se trouvent deux Réserves Naturelles, une nationale et une régionale :



RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL D'ALLIER

Créée en 1994, cette réserve naturelle couvre 1450 ha. Elle s'étend sur 21 km le long de la rivière l'Allier qui peut encore évoluer librement et former de larges méandres. Cette libre divagation engendre un assemblage complexe de milieux naturels en mosaïque (bancs de graviers et de sable, talus d'érosion, bras morts, pelouses, prairies, landes, ripisylve...). Ces milieux abritent une flore remarquable (plus de 600 espèces). Elle constitue ainsi une réserve ornithologique française d'importance nationale, concentrant près de 80% de l'avifaune d'Auvergne. On dénombre une centaine de passereaux nicheurs sédentaires et plus de 150 espèces de migrateurs. Le Balbuzard pêcheur, espèce protégée, se reproduit dans cette réserve. Comme son nom l'indique, ce rapace se nourrit de poissons qu'il pêche à l'aide de ses serres près de la surface des eaux claires.

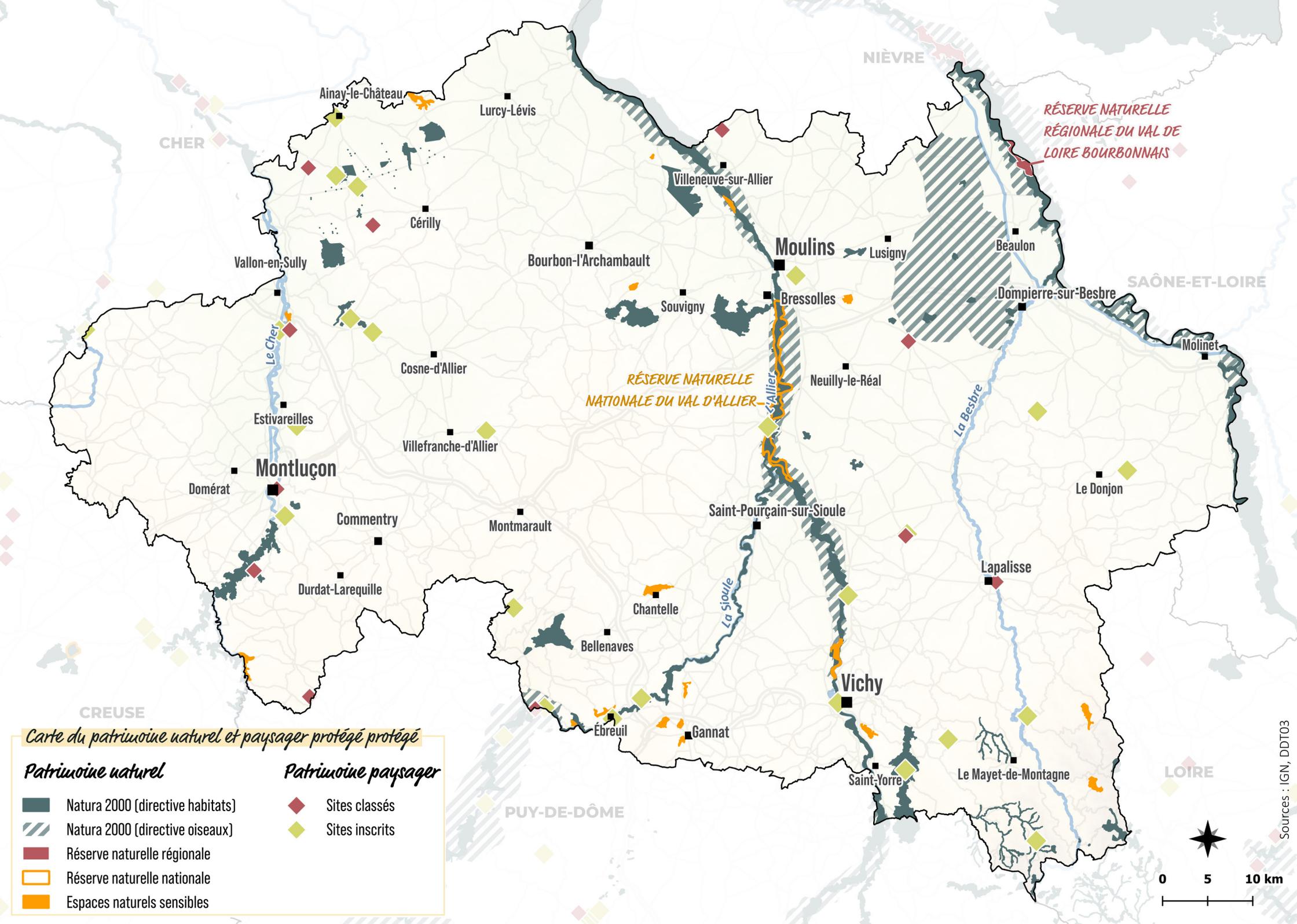


RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU VAL DE LOIRE BOURBONNAIS

Créée en 2015, cette réserve naturelle de 308 ha abrite une **mosaïque de milieux naturels typiques** (gravières, pelouses, forêt fluviale), liés à la libre évolution du fleuve.

Parmi la vingtaine d'espèces végétales patrimoniales présentes dans cette réserve, on trouve sur les gèves la **Piloselle de la Loire** (*Pilosella peleteriana* subsp. *Ligerica*), une petite plante à fleurs jaune **endémique** du bassin de la Loire.

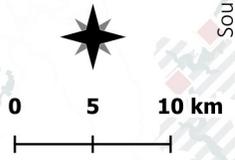
Les falaises d'érosion accueillent les **Guêpier d'Europe** et les **Hirondelle de rivage**. Les grèves et pelouses abritent également de nombreuses autres espèces d'oiseaux. Les coléoptères sont bien représentés (185 espèces), tout comme les **libellules** et les **demoiselles** qui représentent la moitié des espèces observées en Auvergne.



Carte du patrimoine naturel et paysager protégé

- | <i>Patrimoine naturel</i> | | <i>Patrimoine paysager</i> | |
|---------------------------|----------------------------------|----------------------------|----------------|
| | Natura 2000 (directive habitats) | | Sites classés |
| | Natura 2000 (directive oiseaux) | | Sites inscrits |
| | Réserve naturelle régionale | | |
| | Réserve naturelle nationale | | |
| | Espaces naturels sensibles | | |

Sources : IGN, DDT03





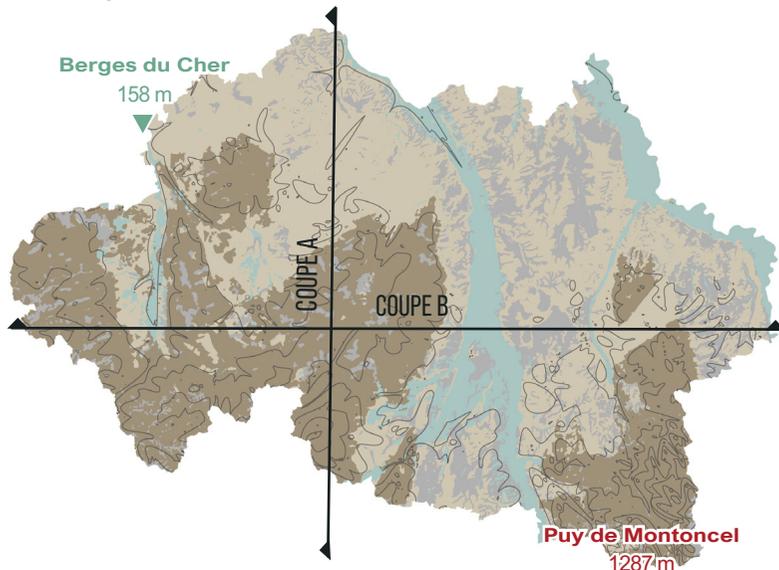


PARTIE 2 :

Analyse paysagère

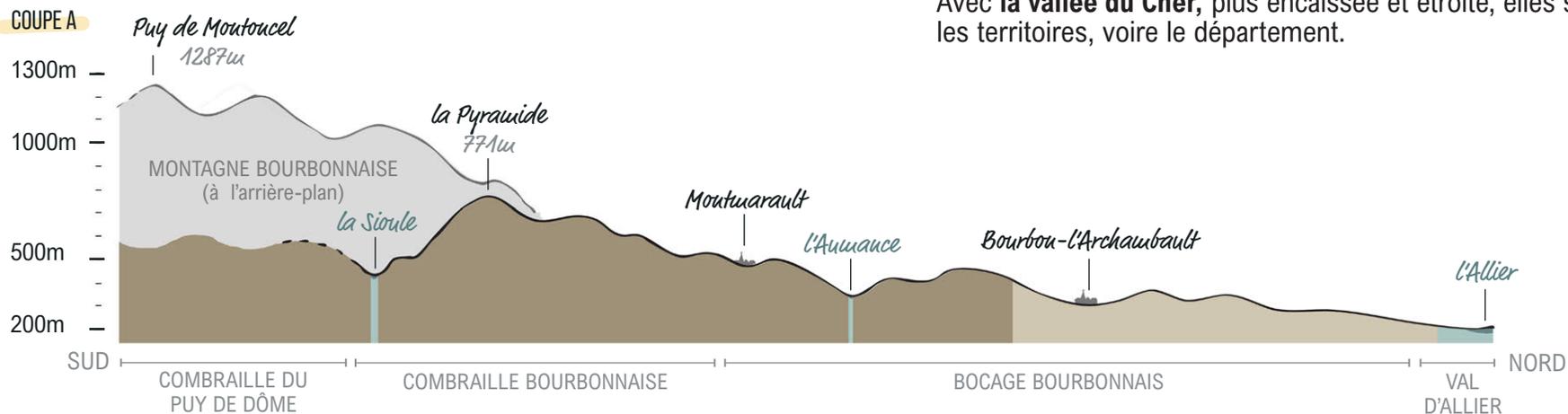
TOPOGRAPHIE & HYDROGRAPHIE / Un relief tout en subtilité, incisé par trois rivières structurantes

Une topographie douce... en apparence



CARTE SCHÉMATIQUE DU SOCLE GÉOLOGIQUE

- Alluvions
- Roches sédimentaires
- Roches métamorphiques et granitiques
- Point le plus bas
- Point le plus haut



Le territoire bourbonnais présente, au premier abord, une **topographie relativement plane** et une **faible altitude**, avec une moyenne de 325 m. Cependant, compris entre 160 m (dans la vallée du Cher) et 1287 m d'altitude (au sommet du Puy de Montoncel), l'Allier révèle de multiples variations locales, créant une grande diversité de paysages.

Le département est caractérisé par sa situation de **piémont du Massif central**. En effet, les reliefs les plus hauts se trouvent au sud du département et constituent les amorces des contreforts du massif. La **Montagne bourbonnaise**, comme son nom l'indique, est la région la plus contrastée vis-à-vis de la topographie et la plus haute en altitude, dépassant régulièrement les 1000 mètres. Les paysages diffèrent ainsi fortement du reste du département avec leur physionomie de moyenne montagne. La Combraille est elle aussi, dans une moindre mesure, marquée par un relief particulièrement vallonné caractéristique de son identité paysagère.

Le reste du territoire présente un relief plus subtil, avec des paysages souvent marqués par l'**horizontalité**. La Sologne bourbonnaise, la Forterre ou la Limagne sont ainsi caractérisées par leurs vastes plaines et leur horizon à perte de vue. Les variations topographiques sont alors généralement créées par les cours d'eau ayant creusé, de façon plus ou moins marquée, le socle naturel.

Les larges vallées alluviales de l'Allier et de la Loire ont une topographie particulièrement plane, formée par les divagations successives de ces rivières. Avec **la vallée du Cher**, plus encaissée et étroite, elles structurent et délimitent les territoires, voire le département.



Plaine de la Sologne (Chézy)



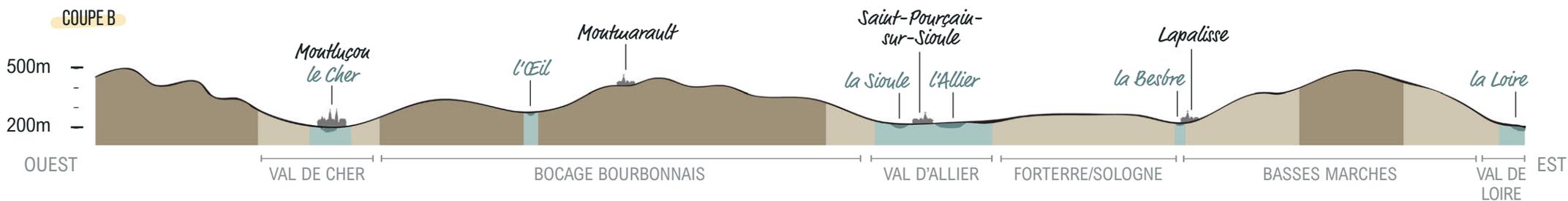
Paysage à la topographie montagneuse, en Montagne bourbonnaise (haute vallée du Sichon à Lavoine)



Plaine de Limagne vue depuis l'église de Cognat-Lyonne



Paysage vallonné en Combraille (Sainte-Thérènce)



Trois grandes rivières emblématiques, leurs affluents et une multitude d'étangs

Comme beaucoup de départements français, le département de l'Allier a pris pour nom celui de la rivière qui le traverse. Sinuant au milieu du territoire, l'Allier fait en effet partie des trois cours d'eau majeurs du territoire, avec le Cher qui traverse l'ouest du département et la Loire qui marque la limite nord-est de ce dernier. Pratiquement parallèles les unes aux autres, ces trois rivières traversent l'Allier du sud vers le nord (Cher) ou nord-ouest (Allier et Loire), découpant ou délimitant le territoire.

- * **L'Allier**, d'une longueur de 420 km, a la particularité, tout comme la Loire, d'être l'une des dernières rivières sauvages d'Europe. Elle prend sa source au cœur du Massif central, à 1485m d'altitude, en Lozère, traverse l'ensemble de l'Auvergne, et se jette dans la Loire peu après avoir traversé le territoire bourbonnais, constituant l'un de ses principaux affluents.
- * **Le Cher**, d'une longueur de 367 km, prend sa source dans la Creuse à 714m d'altitude et se jette dans la Loire peu après Tours, dans l'Indre-et-Loire. Il est longé ponctuellement par le canal de Berry (branche sud) déclassé en 1955, puis partiellement comblé.
- * **La Loire**, d'une longueur de plus de 1000 km, est le plus long fleuve de France. Prenant sa source au sud-est du Massif Central, en Ardèche, elle se jette dans l'Océan Atlantique à Saint-Nazaire formant un estuaire. Un canal latéral l'accompagne sur 200 km, notamment dans l'Allier.



La Loire à Luneau



Le Cher à Saint-Victor



*Ripisylves denses qui longent la rivière,
les rendant difficilement visibles*

Plaine alluviale de l'Allier et, en arrière-plan, la Montagne bourbonnaise (depuis Châtel-de-Neuvre)

ZOOM / La rivière Allier

L'Allier est l'une des dernières **rivières sauvages** d'Europe, caractérisée par sa libre divagation. La faible présence d'ouvrages (canaux, digues, etc.) pouvant la contenir et la contraindre lui permet de s'étaler et de sinuer largement. Cette forte dynamique est à l'origine des tresses et des larges **méandres** créant bancs de sable et gravières.

Les boisements, prairies d'élevage et parcelles cultivées se répartissent le long de la rivière, en fonction des qualités agronomiques du sol et de l'inondabilité : en zone inondable les boisements recouvrent les zones de dépôts de sables et graviers médiocres pour l'agriculture ; les cultures occupent les sols limoneux qualitatifs.

L'Allier a formé **des paysages exceptionnels par leur diversité et leur caractère sauvage**. Ils changent au fil des saisons, des fluctuations de la rivière et de l'évolution permanente de son tracé.

Des **boires** (bras morts de Loire ou d'Allier, qui se remplissent lors de crues) et des **zones humides**, en plus de leur intérêt paysager, sont particulièrement bénéfiques pour la biodiversité. La mosaïque de milieux naturels accueille un grand nombre d'espèces végétales et animales. La **Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier** protège cette biodiversité entre Moulins et Châtel-de-Neuvre.

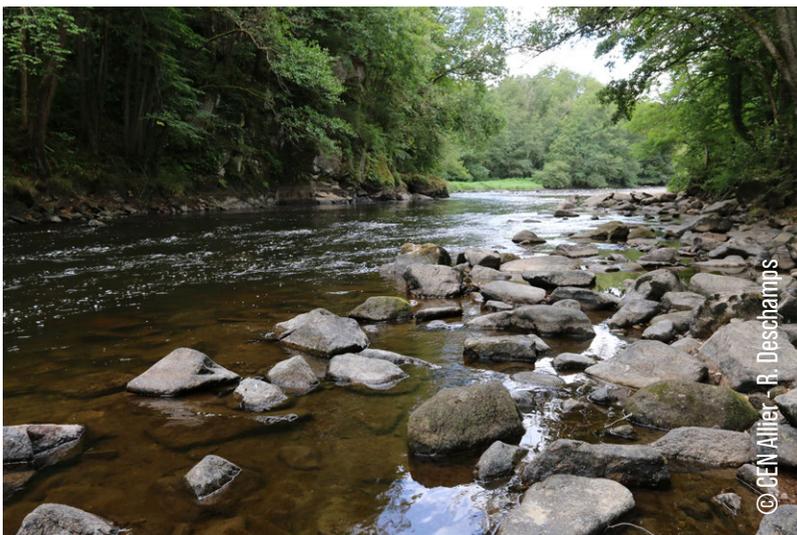
Cette rivière a fortement structuré le territoire, favorisant l'installation de **deux des trois pôles urbains du département** : Moulins et Vichy.



La rivière Allier à Moulins, enjambée par le pont Régemortes



Vue aérienne de la rivière Allier, au nord de Moulins



© GEN Allier - R. Deschamps

Les gorges de la Sioule



Etang dans les Basses Marches (le Donjon)



*Alignements arborés
caractéristiques le long des
canaux*

Canal de Berry entre Audes et Reugny (Val de Cher)

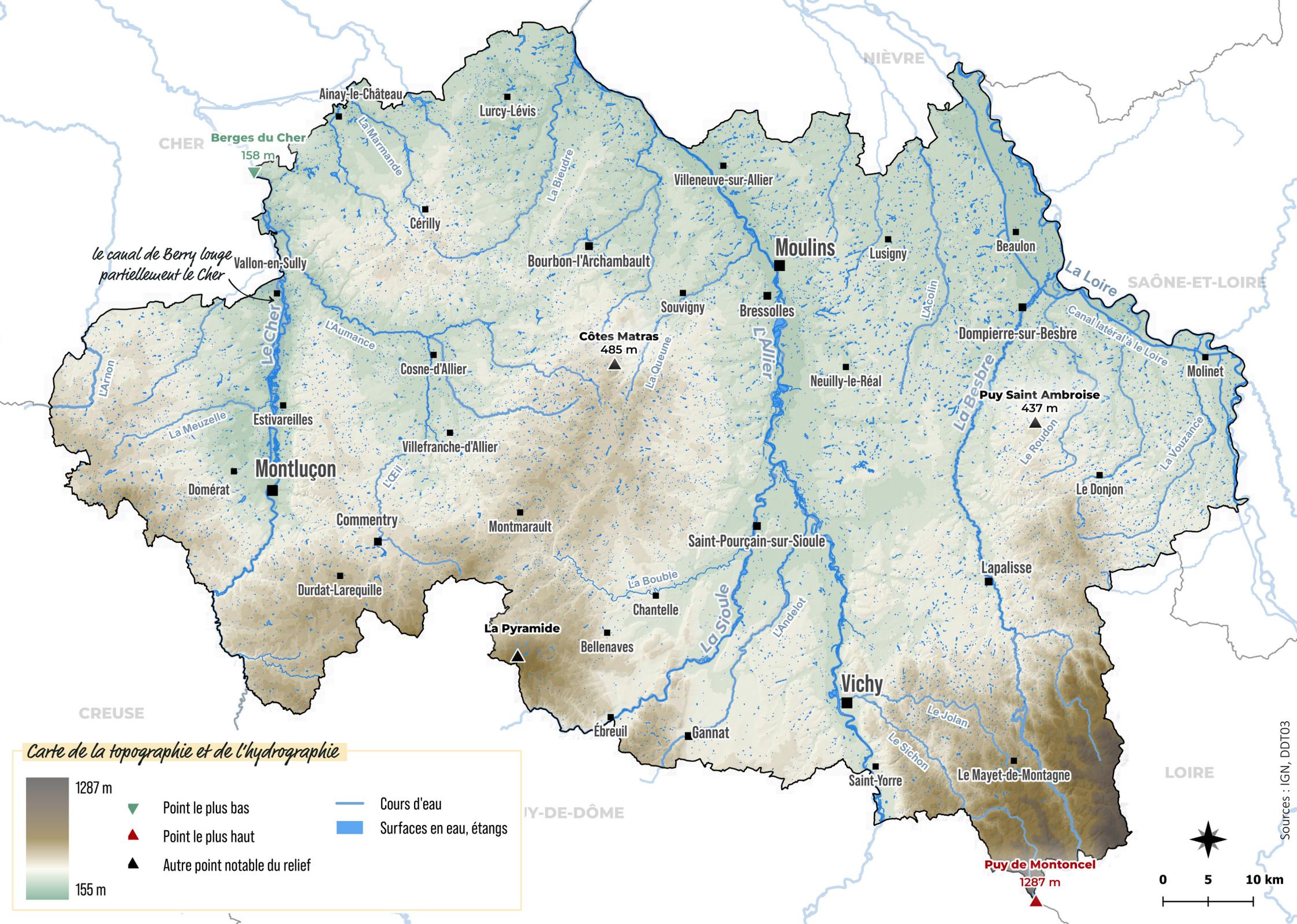
De nombreux **cours d'eau secondaires** irriguent et maillent le territoire, comme la Sioule, qui se jette dans l'Allier en traversant la Limagne, la Besbre qui prend sa source dans la Montagne bourbonnaise et se jette dans la Loire, l'Aumance, la Bouble ou encore l'Acolin.

Plus de 4000 **étangs** naturels ou créés par l'homme ponctuent le département, la moitié se situe en Sologne bourbonnaise. En plus de leur intérêt paysager, ces milieux sont particulièrement propices à la biodiversité. Leur préservation est importante, leur nombre ayant déjà été divisé par deux depuis le milieu du XX^{ème} siècle.

L'eau est un élément particulièrement emblématique du territoire bourbonnais, créant des paysages diversifiés et identitaires (les larges vallées fluviales de l'Allier et de la Loire, les gorges du Haut Cher, de la Sioule et de la Bouble, les étangs de la Sologne, l'étroite vallée de la Besbre, le canal de Berry...). Elle participe à l'attractivité paysagère du département.



Etang à Lapalisse (Val de Besbre)



Carte de la topographie et de l'hydrographie

<p>1287 m</p> <p>155 m</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▼ Point le plus bas ▲ Point le plus haut ▲ Autre point notable du relief 	<ul style="list-style-type: none"> — Cours d'eau Surfaces en eau, étangs
----------------------------	---	---

Sources : IGN, DDT03

0 5 10 km

Synthèse

Le département de l'Allier est caractérisé par une multiplicité de typologies géomorphologiques (collines, vallons, plateaux, plaines, montagnes...) qui participe à la variété des paysages bourbonnais. Les nombreuses rivières animent et structurent ces paysages, ainsi que les étangs et mares qui ponctuent pratiquement l'ensemble du territoire.

La topographie naturelle a influencé l'occupation des sols et donc les paysages. A ce titre, les trois plus grandes villes sont implantées le long des rivières majeures, l'Allier et le Cher. Les zones de plaines sont généralement réservées aux grandes cultures de céréales, alors que les espaces vallonnés sont dédiés à l'élevage. Les pentes les plus raides, comme en Montagne bourbonnaise, sont boisées, car trop contraignantes à cultiver.

Aujourd'hui de nouvelles dynamiques paysagères sont en cours en lien avec le changement climatique et le développement des énergies renouvelables. Les paysages fluviaux peuvent être amenés à se transformer plus brutalement sous l'effet de phénomènes naturels extrêmes plus fréquents (crues, sécheresses). Par ailleurs, l'implantation d'éoliennes, dans le cadre de la transition écologique, vient s'imposer dans le paysage et modifier les horizons et les lignes de crêtes.

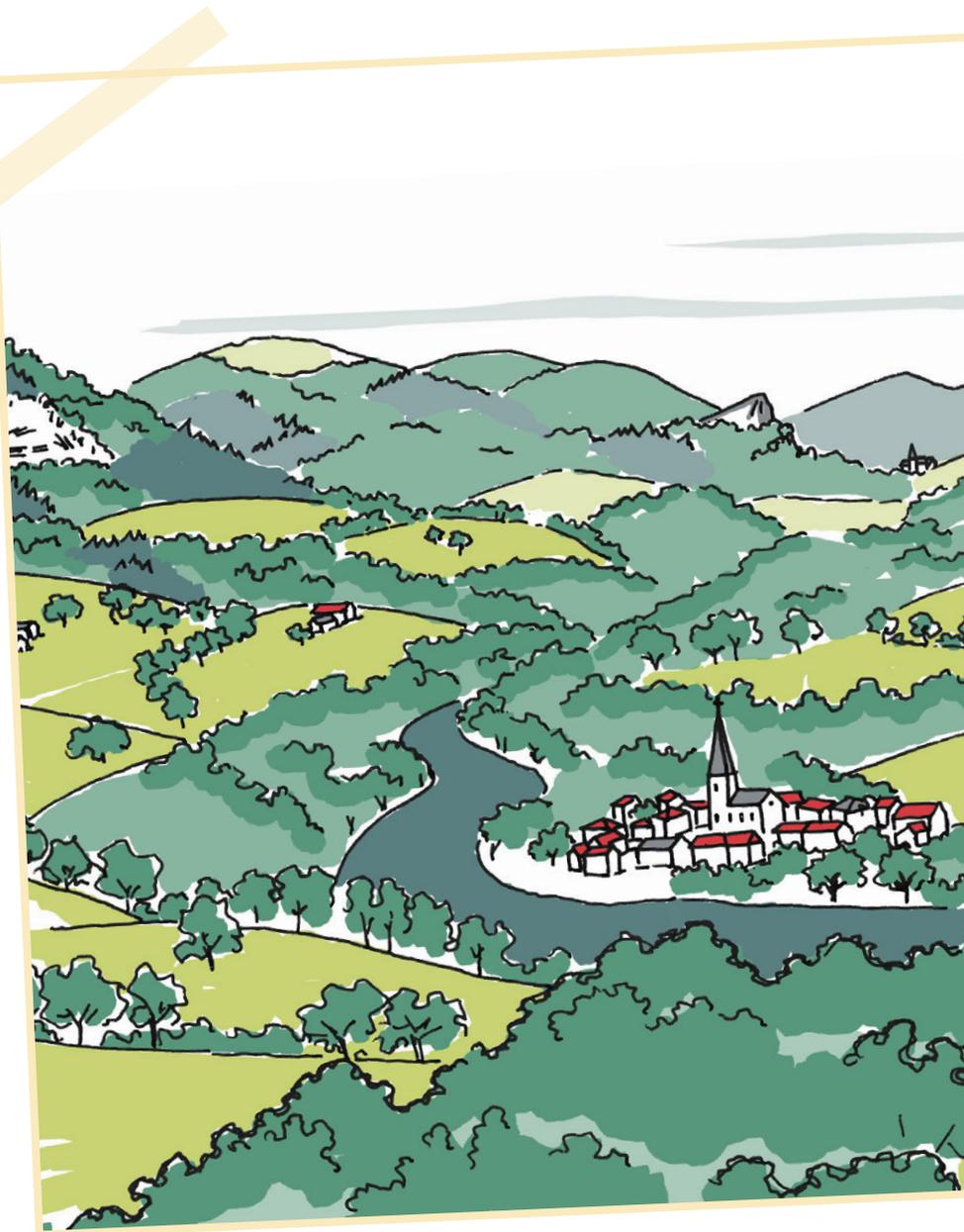
Valeurs paysagères thématiques



UNE TOPOGRAPHIE VARIÉE, AUX NOMBREUSES SUBTILITÉS : PLATEAUX, VALLÉES, COLLINES, PLAINES, GORGES, MONTAGNES



UN PAYSAGE STRUCTURÉ PAR TROIS RIVIÈRES ET LEURS VALLÉES EMBLÉMATIQUES





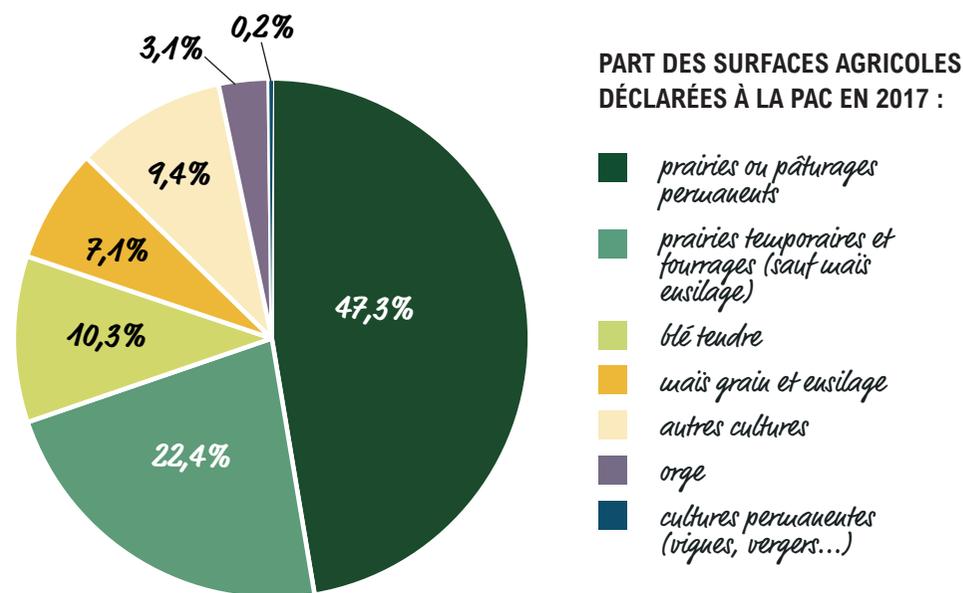
Topographie légèrement vallonnée, comportant une mare dans un creux du relief, à Rocles (Bocaux)

La dominance des prairies bocagères, la présence ponctuelle des cultures

Les paysages bourbonnais sont fortement marqués par l'agriculture dont la surface couvre environ **70% du département** (d'après les données Corinne Land Cover en 2018), la moyenne nationale étant de 45%, attestant de l'**identité rurale** du département.

L'activité agricole dominante est l'**élevage bovin** (viande et lait), traduite par la prépondérance des surfaces « toujours en herbe ». Avec 530 000 bovins viande en 2016, l'Allier se place au 2^{ème} rang national après la Saône-et-Loire. **Les prairies verdoyantes où paissent des vaches charolaises constituent un motif emblématique sur le territoire bourbonnais.**

Les **cultures** sont présentes sur l'ensemble du département, en alternance avec les prairies ponctuant le bocage. Le blé, le maïs et le colza constituent les principales productions végétales. Majoritaires en Limagne, dans le Val d'Allier et en Forterre, les cultures s'étendent à perte de vue sur ces territoires à la topographie plane et aux terres très fertiles, créant des paysages de vastes parcelles céréalières. Les territoires au relief plus marqué, en particulier la Montagne bourbonnaise, ne présentent pratiquement pas de parcelles cultivées, la pente ne permettant pas la mécanisation.



Haies qui soulignent les ondulations du relief, même les plus subtiles

Prairies bocagères à Arpheuilles-Saint-Priest (Combraille)

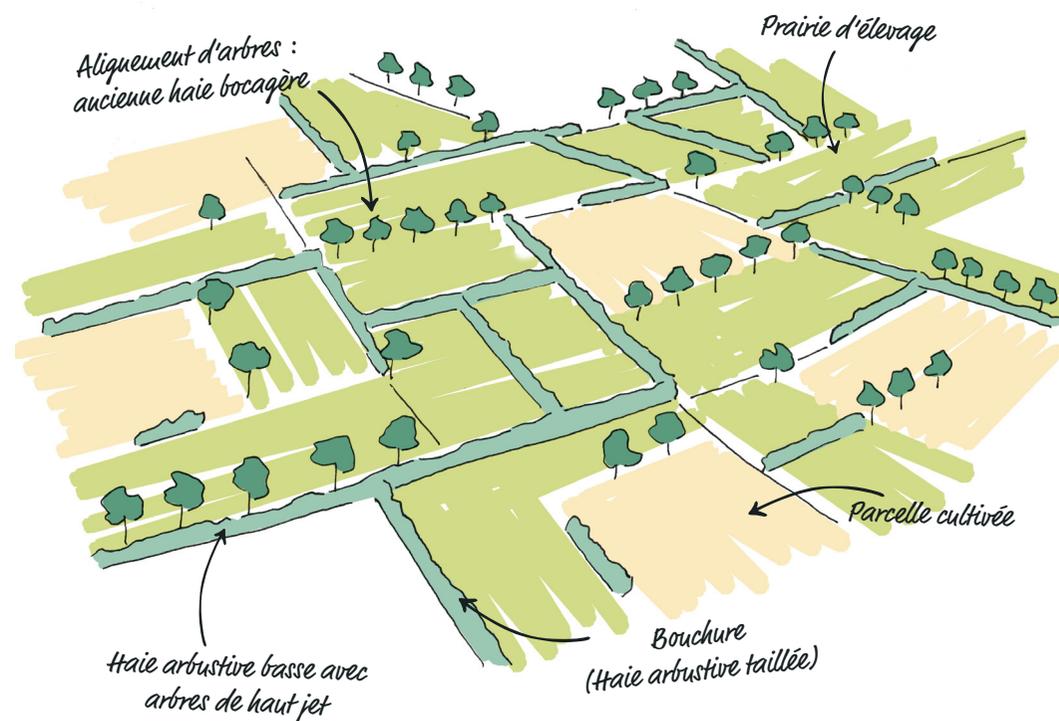


Mosaïque de parcelles cultivées à Escurolles (Limagne)

Les exploitations sont particulièrement vastes (89 ha, soit une moyenne deux fois plus élevée que celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes) constituées de parcelles assez grandes (3,85 ha en moyenne contre 3,09 en France). Ces parcelles forment une mosaïque à la trame plus ou moins large, à la colorimétrie variant selon les saisons. Souvent, des haies soulignent cette trame, cloisonnant les prés et les champs : le **bocage** est un motif particulièrement emblématique et identitaire de l'Allier.

Présente seulement autour de Saint-Pourçain-sur-Sioule sur environ 600 ha hectares, la **viticulture** marque une spécificité locale, protégée par une AOC depuis 2009. Occupant les coteaux de la rive gauche du Val d'Allier, les **petites parcelles striées de rangs de vignes**, rectilignes et parallèles entre eux, dessinent des paysages uniques au sein du département.

Les bâtiments agricoles ponctuent le paysage : fermes patrimoniales, granges, hauts silos, vastes stabulations, cabanons de vignes ou encore d'abattoirs... Si certains participent à l'identité paysagère du territoire, d'autres, souvent plus récents, posent question quant à leur intégration au paysage.



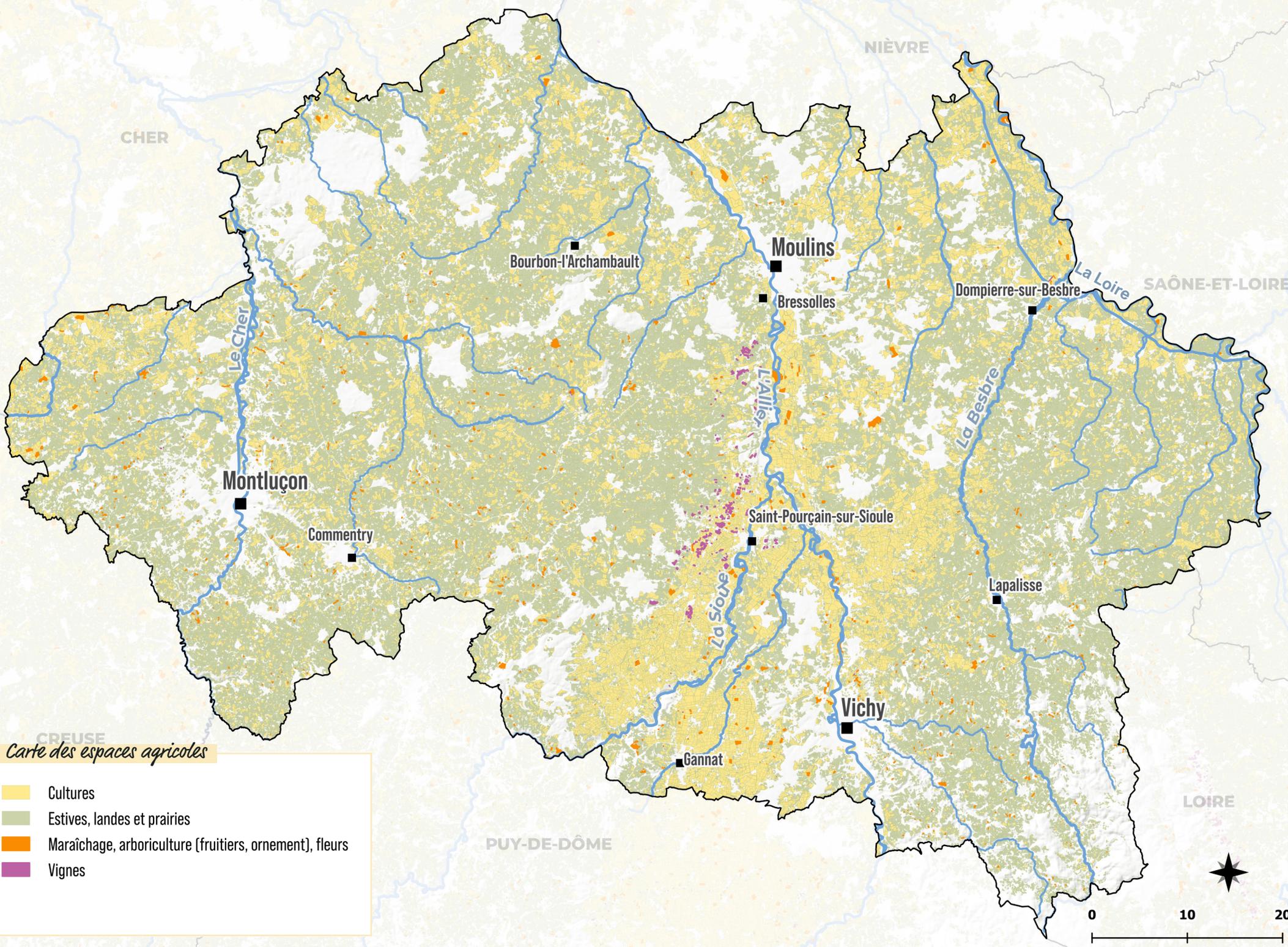
Prairies bocagères à Rocles (Bocage bourbonnais)



Parcelle viticole sur les coteaux de Saint-Pourçain-sur-Sioule

DE NOMBREUX LABELS DE QUALITÉ

- * Label rouge/IGP Bœuf charolais du Bourbonnais
- * Label rouge/IGP Agneau du Bourbonnais
- * AOC Poulet du Bourbonnais
- * AOC Charolais (fromage)
- * AOC Saint Pourçain (vin)



CREUSE
Carte des espaces agricoles

- Cultures
- Estives, landes et prairies
- Maraîchage, arboriculture (fruitiers, ornement), fleurs
- Vignes

Sources : IGN, DDT03

Le bocage bourbonnais, un motif emblématique des paysages de l'Allier



Trame bocagère à mailles lâches vers Neuilly-le-Réal (vue drone) (Sologne bourbonnaise)

Le bocage, du latin « boscus », bois ou bosquet, désigne un « paysage agricole composé d'une **mosaïque de prairies** et de cultures de tailles et formes variables, **délimitée par des haies**, avec ou sans talus, souvent associées à des bois et des réseaux de mares » (OFB), parfois de fossés et de chemins creux. Les haies doivent être suffisamment nombreuses et interconnectées pour que l'on puisse parler de réseau bocager (Mission Haies AURA). Ce paysage se retrouve principalement dans le quart nord-ouest et au centre de la France.

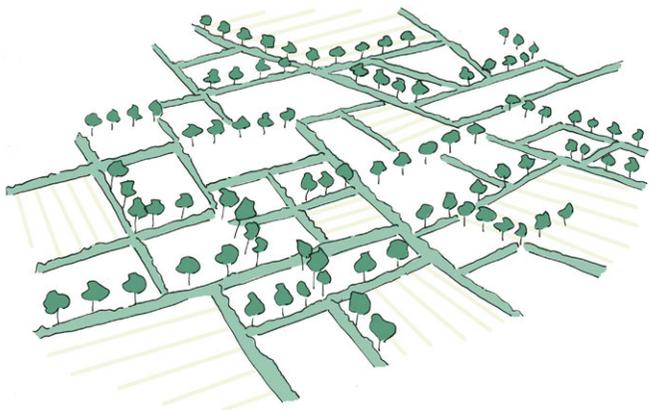
Historiquement, le bocage est issu de la plantation et de **l'entretien de haies pour délimiter les parcelles, protéger les cultures et parquer les animaux**. À la fin du Moyen-Âge, les haies sont déjà très présentes. À partir du XVI^{ème} siècle elles se répandent créant petit à petit le bocage bourbonnais. Après la seconde guerre mondiale, les nouvelles pratiques agricoles, qui visent à augmenter fortement les rendements ont favorisé leur arrachage pour faciliter la mécanisation et permettre le **remembrement des parcelles**.

Le cloisonnement issu du bocage forme un **paysage d'aspect jardiné**, aux **ambiances intimistes**, notamment là où le maillage est le plus dense. Les points de vue varient selon le degré d'ouverture de ce paysage, lié à la densité du maillage bocager. Cette variabilité, dépendante des saisons, joue sur l'insertion paysagère des infrastructures et de l'urbanisation.



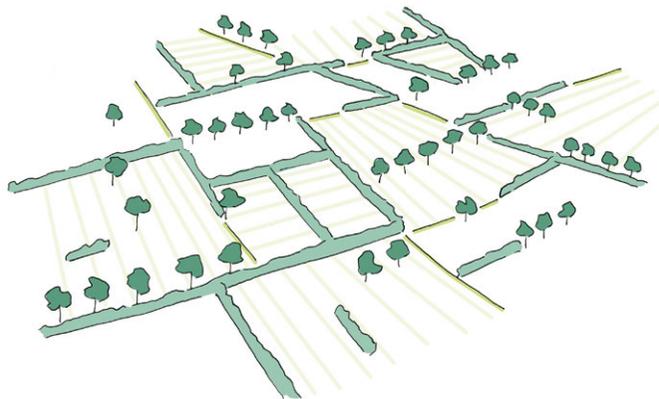
Trames bocagères à mailles serrées et à mailles denses à Theneuille (Bocage bourbonnais)

Diversité des états de conservation du bocage (d'après le CAUE 03)



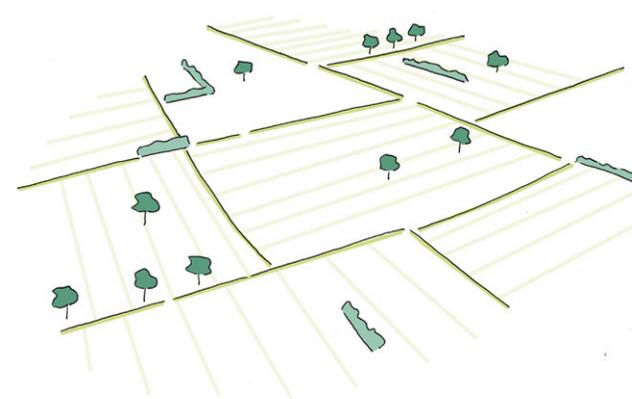
LE BOCAGE DENSE, À MAILLES SERRÉES

Parcelles de petite taille, inférieures à 4 hectares, situées généralement sur les zones où le relief est marqué, ne permettant pas de grandes cultures (sur certaines zones du Bocage bourbonnais ou en Combraille par exemples)



LE BOCAGE À MAILLES LÂCHES

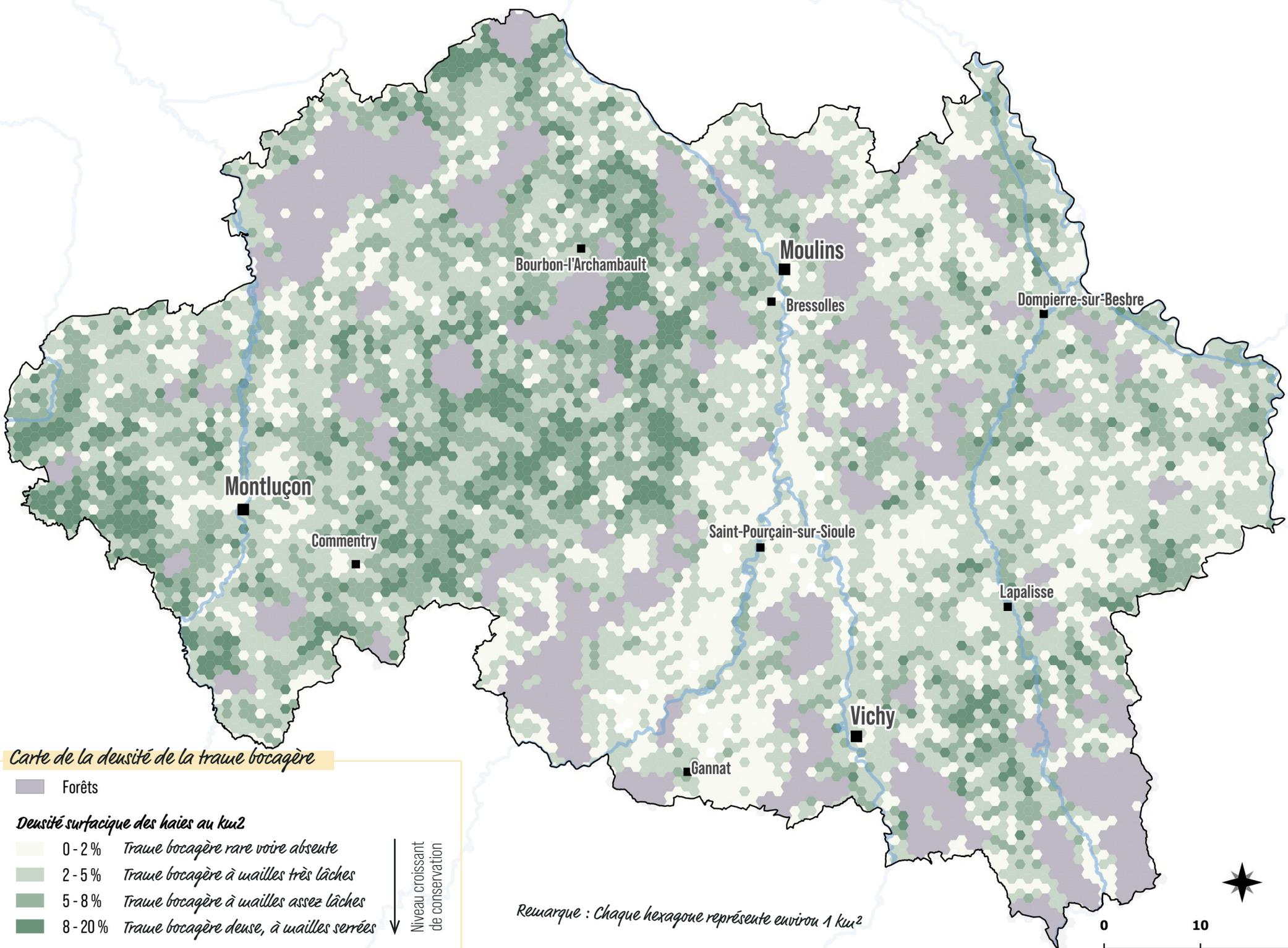
Parcelles de 4 à 10 hectares, où seules quelques haies sont conservées, révélant la trame initiale du bocage, situé notamment sur la majeure partie du Bocage bourbonnais



LE BOCAGE DÉSTRUCTURÉ, À MAILLES OUVERTES

Parcelles supérieures à 10 hectares, où seuls quelques arbres alignés ou isolés subsistent comme reliquats du bocage, les haies ayant été massivement arrachées. A ce stade, la nature même de bocage est compromise et le territoire change fondamentalement d'identité paysagère.

→ Selon cet état de conservation, les ambiances paysagères changent. Les perceptions sont plus intimistes et l'identité est marquée dans les secteurs où le bocage est dense. Dans les secteurs où le bocage est déstructuré, ces perceptions sont plus «ouvertes» et l'identité est généralement moins affirmée.



Carte de la densité de la trame bocagère

	Forêts	
<i>Densité surfacique des haies au km²</i>		
	0 - 2 %	Trame bocagère rare voire absente
	2 - 5 %	Trame bocagère à mailles très lâches
	5 - 8 %	Trame bocagère à mailles assez lâches
	8 - 20 %	Trame bocagère dense, à mailles serrées
		↓ Niveau croissant de conservation

Remarque : Chaque hexagone représente environ 1 km²

0 10 20 km



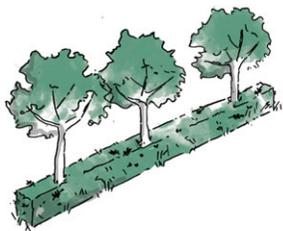
Variété de typologie de haies (d'après la Mission Haie AURA)

50 600 km de haies ont été référencées sur le département par la DREAL, avec des typologies variées (Mission Haies AURA). Ce motif paysager, emblématique de l'Allier, doit être conservé, voire restauré selon les endroits. En plus de sa qualité paysagère, ses **bénéfices** sont nombreux, notamment vis-à-vis de l'adaptation au changement climatique :

- * véritable écosystème en lui-même, le bocage est un réservoir de biodiversité, formant une mosaïque de milieux ouverts, fermés et intermédiaires ;
- * il augmente les rendements, protège les animaux et les cultures face au vent, aux intempéries, au soleil ou encore aux produits phytosanitaires ;
- * il stabilise les sols, les enrichit, régule l'épuration et la circulation des eaux ;
- * il stocke du carbone et permet la production de bois, de fourrage et de fruits (selon les essences).

Cette pratique patrimoniale, qui a disparu dans de nombreuses régions françaises, apparaît aujourd'hui comme l'une des solutions locales face au changement climatique : **un paysage issu du passé qui devient un paysage pour le futur.**

HAIES BASSES TAILLÉES PONCTUÉES DE GRANDS ARBRES



« Ces petites haies basses carrées (< 2 m de haut), ponctuées d'arbres de haut-jet, sont typiques [...] du Bourbonnais. La partie basse des haies est constituée d'arbustes qui acceptent une taille annuelle (noisetier, hêtres, charme, prunellier, houx, ...) et les arbres sont essentiellement des chênes pédonculés. » Traditionnellement, ces haies étaient utilisées pour le bois de chauffage. Aujourd'hui, l'entretien à l'épareuse entraîne un dépérissement de la haie basse, avec certaines essences qui supportent mal cette taille sévère et qui sont remplacés progressivement par la ronce et le prunellier, invasives. Les chênes subissent, eux, les sécheresses et les maladies, menaçant la partie haute de la haie. Ces haies représentent 30% du linéaire de bocage du département de l'Allier.

HAIES BASSES TAILLÉES, SANS ARBRES NOMMÉES BOUCHURES

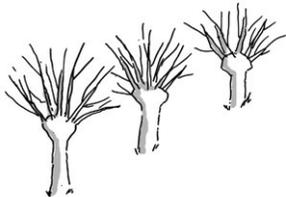


Différent de la typologie précédente de par l'absence d'arbres, des haies se composent uniquement de la partie basse et arbustive. Du fait de la disparition de la strate arborée, cette typologie devient relativement courante dans le bocage bourbonnais, représentant aujourd'hui 35% du linéaire de bocage.



GRANDES HAIES PLURISTRATIFIÉES

« Constituées d'un mélange intime d'arbres et arbustes en croissance libre », ces haies peuvent monter jusqu'à 10m de haut, créent des ambiances paysagères « intimistes » et sont particulièrement intéressantes en terme de biodiversité. De nombreuses essences composent ces haies : « noisetiers, viornes, aubépines, prunelliers, sorbiers, érables champêtres ou planes, merisiers, alisiers blancs, pruniers sauvages, chênes, frênes, peupliers noirs, saules, etc. » Traditionnellement, ces haies étaient recépées (coupées à ras) tous les 20-30 ans. Elles « étaient sources de bois de chauffage et faisaient office de brise-vent », ce qui est toujours le cas, dans une moindre mesure, aujourd'hui. Les pratiques ont cependant changé et ces haies sont menacées par le pâturage sans clôtures, avec les animaux qui dégradent le bas de la haie, ainsi que par la production sylvicole qui privilège l'abattage d'arbres de gros diamètres. Ces haies représentent 15% du linéaire de bocage.



ALIGNEMENT D'ARBRES ÉMONDES/TÉTARDS

Issue de pratiques traditionnelles, « la forme typique de l'émonde est totalement anthropomorphique et du point de vue paysager fortement identitaire et patrimoniale. » L'émondage consistait en effet à supprimer les branches le long du tronc et à la cime pour favoriser la production de feuillage, destiné au bétail à la fin de l'été, lorsque l'herbe venait à manquer. Aujourd'hui, cette pratique devenant plus rare, les arbres perdent peu à peu leur forme caractéristique. Les essences utilisées étaient principalement le frêne et le chêne.

D'autres alignements d'arbres « simples » se retrouvent dans le paysage bocager, ainsi que des arbres isolés issus de la disparition des haies. Au total, ces alignements (y compris d'arbres émondés) et les arbres isolés représentent 5% du linéaire du bocage.



RIPISYLVES

Ce type de haie se différencie des autres par son caractère généralement naturel, avec une influence minimale de l'homme. Il s'agit d'alignements multistrates situés au bord de cours d'eau, qui évoluent librement (même si ils peuvent parfois être exploités). Particulièrement favorable à la biodiversité du fait de la continuité écologique qu'elle constitue, les ripisylves ont un intérêt écologique fort. Elles représentent 15% du linéaire du bocage.

Synthèse

La composante agricole est particulièrement importante dans la définition des paysages de l'Allier, au point que le nom de certains territoires sont issus de ce vocable, comme le Bocage bourbonnais, ou la Limagne.

Ces paysages sont majoritairement marqués par l'élevage, caractérisé par des prairies entourées par une trame bocagère. La diversité de typologies et de densités des haies crée une multitude d'ambiances et un motif paysager identitaire de ce département. La présence de parcelles cultivées vient parfois nuancer localement le paysage, créant une mosaïque aux couleurs changeantes au fil des saisons. Certains secteurs du département sont caractérisés par des spécificités comme les grandes cultures céréalières de la Limagne ou les coteaux viticoles de Saint-Pourçain.

L'agriculture telle que pratiquée aujourd'hui fait face à des menaces liées au changement climatique (manque d'eau, aléas climatiques plus fréquents, remise en question de la consommation de viande vis-à-vis de l'impact environnemental...), qui pourraient, à terme, modifier fortement les paysages bourbonnais. Dans le même temps, l'agriculture constitue un levier pour accompagner l'adaptation au changement climatique : le bocage, par exemple, constitue un levier particulièrement intéressant, vis-à-vis de la gestion de l'eau et de la préservation de la biodiversité notamment.

Valeurs paysagères thématiques



UNE DOMINANCE DE L'ÉLEVAGE ET DU BOCAGE, MOTIF PAYSAGER IDENTITAIRE DU BOURBONNAIS



UNE MOSAÏQUE AGRICOLE, UN PAYSAGE CLOISONNÉ ET « JARDINÉ »



Trame bocagère vue depuis le Puy Saint Amboise à Saint-Léon (Basses Marches)

Des forêts omniprésentes et diversifiées

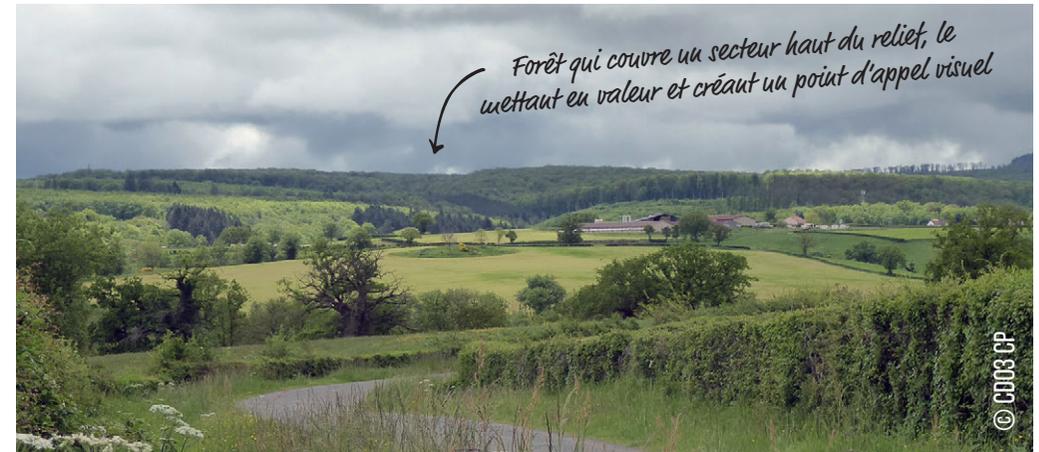
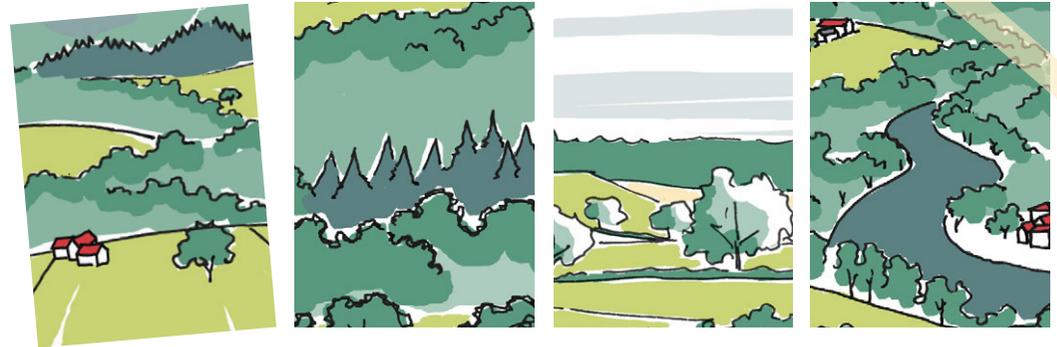
La surface boisée occupe **plus de 20%** de la surface du département de l'Allier (pour comparaison, environ 40% du territoire français est boisé). Ainsi, entre les vastes forêts domaniales (Tronçais, les Prieurés, Colettes...), les boisements de taille moyenne et les petits bosquets, une grande **diversité de structures boisées** ponctue le département. Seules les régions céréalières de la Limagne et de la Forterre sont pratiquement dépourvues de boisements significatifs.

La majorité de ces boisements sont **privés** (80%), même si les plus grandes forêts sont publiques et que 14 forêts domaniales peuvent être identifiées. Ces grandes forêts sont caractéristiques du territoire bourbonnais, formant des entités paysagères à elles seules. Certaines sont particulièrement emblématiques comme la **forêt de Tronçais** ou la **forêt des Colettes**.

Au sein de ces grandes forêts, les ambiances sont **fermées** et le visiteur peut perdre rapidement tout repère. Elles sont souvent traversées par de **longues routes (ou chemins) rectilignes**, ainsi que par des sentiers, propices à la promenade et à la contemplation de l'infini arboré.

D'autres boisements sont plus confidentiels, en particulier ceux qui **accompagnent les cours d'eau** en suivant leurs méandres (dans le val d'Allier notamment) ou en couvrant les versants pentus de vallons encaissés. Difficilement accessibles et souvent jeunes, ces ripisylves rendent lisibles la présence de l'eau pour les initiés.

Ces boisements, quel que soit leur type, soulignent certaines particularités topographiques (lignes de crêtes, vallons), en marquant des points de repères et en créant des séquences « fermées » au sein de paysages agricoles plutôt ouverts, en apportant ainsi de la diversité dans les ambiances paysagères.



Forêt des Colettes vue depuis Coutansouze (Combraille)



Forêt de Munet vers Aurouër (Sologne)



Chênaie à Sainte-Thérance (Val de Cher)

D'anciennes forêts de feuillus, des plantations de conifères

Ces boisements sont peuplés principalement de **feuillus** (82%), les seuls résineux étant plantés pour la sylviculture ou se trouvant sur les reliefs de la Montagne bourbonnaise. Deux tiers de l'exploitation forestière sont destinés à la construction. De plus, une particularité de l'Allier est la production de bois de **chêne de haute qualité** destinée à la fabrication de tonneaux pour les grands crus vinicoles.

Les **plantations de conifères** aux couleurs sombres et aux formes triangulaires se remarquent dans le paysage d'autant plus que leur feuillage apparaît identique toute l'année. Elles tranchent visuellement avec les feuillus dont les feuillages et leurs couleurs évoluent au fil des saisons.

Près de la moitié des boisements sont considérés comme « **anciens** », c'est-à-dire ayant été continuellement boisés depuis au moins 200 ans. Ces forêts sont peuplées de chênes sessiles, de charmes et de hêtres. Ces hauts-lieux de biodiversité abritant des espèces rares sont particulièrement nombreux dans l'Allier, notamment dans la Sologne, le Val d'Allier vichyssois et le Bocage bourbonnais. Leur préservation constitue un enjeu à échelle nationale. Certains de ces boisements anciens témoignent de l'histoire du Duché de Bourbon, constituant autrefois les **réserves de chasse** associées à de vastes domaines.



Ripisylve du Ruisseau de Loddès vers le Donjon (Basses Marches)



Succession de boisements à Saint-Plaisir (Bocage)



Bois Noirs à Saint-Nicolas-des-Biefs (Montagne bourbonnaise)

Les **Bois Noirs de la Montagne bourbonnaise** se distinguent du reste des boisements du département. Ce territoire de l'Allier de plus haute altitude comprend un **étage de végétation montagnard** (au-dessus de 900 m d'altitude) où dominent les **hêtraies-sapinières**. Il est particulièrement boisé (**près de 50%**) avec une forte présence de plantations de résineux (sapins, pins sylvestres, épicéas, douglas...). Les deux tiers de ces boisements sont relativement récents, issus d'enfrichements (dus à l'abandon des cultures en pente) ou de plantations.

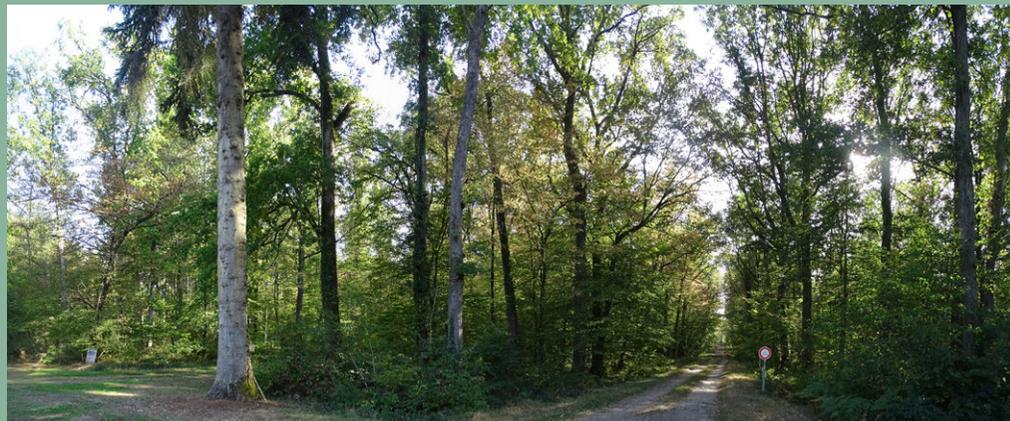
ZOOM / la forêt de Trouçais

Cette forêt domaniale emblématique, d'une surface de **11 000 hectares** (soit environ la surface de la ville de Paris intramuros), est située au nord-ouest du territoire bourbonnais et est principalement constituée de **chênes sessiles conduits en futaie**. Elle est souvent considérée comme la « **plus belle chênaie d'Europe** ».

Elle est aménagée au **XVII^{ème} siècle** par Colbert, ministre d'Etat de Louis XIV, avec pour objectif de produire du bois pour les chantiers de la marine. Un siècle plus tard, lors de la révolution industrielle, deux tiers des futaies sont abattus pour fournir les forges du département. Trois étangs sont également créés (Tronçais, Saloup et Morat) afin d'alimenter ces forges avec l'énergie hydraulique. Par la suite, et encore aujourd'hui, l'Office National des Forêts se charge de la gestion de la forêt, labellisée en 2018 « **Forêt d'exception©** » pour son patrimoine forestier et naturel remarquable.

Exploitée depuis plus de 400 ans, la forêt fournit du bois pour le chauffage (bois peu nobles), la tonnellerie et l'ébénisterie. Plus récemment, des chênes d'exception, hauts de 35 à 40 m et d'au moins 200 ans, ont été sélectionnés pour participer à la reconstruction de la flèche de Notre-Dame de Paris.

Certains chênes ont plus de 350 ans (généralement ceux dont la forme empêchait leur exploitation) et 19 sont reconnus comme « **arbres remarquables** ».



Sentier de randonnée depuis le Rond Gardien au centre de la forêt



Etang de Saint-Bonnet



Route rectiligne traversant la forêt qui semble alors infinie



Carte des espaces boisés

- Forêts de conifères
- Forêts domaniales
- Forêts de feuillus, forêts mixtes

ZOOM / Espaces naturels et biodiversité

MILIEUX NATURELS EMBLÉMATIQUES

Les espaces naturels du département de l'Allier se dévoilent dans les interstices laissés par l'homme, que ce soit à l'échelle d'une grande vallée fluviale comme celle de l'Allier ou d'une simple ripisylve au cœur du bocage bourbonnais. **Plusieurs habitats naturels** sont particulièrement intéressants vis-à-vis de la biodiversité, tout en constituant des paysages remarquables dans le même temps :



LE BOCAGE

Particulièrement présent dans l'Allier, le bocage est un milieu de plus en plus rare en France depuis l'intensification de l'agriculture. Cette mosaïque de milieux ouverts (culture, prairies...), de milieux fermés boisés (haies anciennes, bosquets...), de milieux intermédiaires (haies arbustives, fourrés...) et de milieux aquatiques (rivières sinueuses, mares, zones humides...) est essentielle pour la trame verte et bleue et pour le maintien de la biodiversité. Les haies vont permettre le déplacement des espèces faunistiques et vont également constituer des refuges afin de les abriter et les nourrir.



LES FORÊTS ANCIENNES

Le département de l'Allier est composé d'une proportion importante de forêts présumées anciennes (47%) principalement situées dans la plaine de la Sologne bourbonnaise, le Val d'Allier vichyssois et le bocage bourbonnais. Les forêts anciennes sont définies comme continuellement boisées depuis au moins 200 ans et n'ayant pas subi de défrichement depuis. Ces forêts, constituées essentiellement de chêne sessile, de charme, de hêtre et de manière dominante en montagne bourbonnaise avec le Hêtre et le Sapin blanc, possèdent une très forte biodiversité à préserver.

Le projet SYLVAE, porté par les Conservatoires d'espaces naturels Auvergne et Allier, consiste à acheter des parcelles de vieilles forêts pour les laisser en libre évolution.



LES TOURBIÈRES

Les tourbières, caractérisées par une accumulation depuis plusieurs millénaires de matière organique, constituent un réservoir de carbone. Elles sont généralement recouvertes de mousses nommées sphaignes, qui poussent en continu par leur extrémité apicale et meurent par leur base, formant ainsi la tourbe. Ce milieu plutôt rare est menacé par le drainage, la hausse des températures et un apport excessif d'azote. Dans le département, cet habitat est situé principalement en Montagne bourbonnaise.

La Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) est une espèce remarquable inféodée à ce milieu. Carnivore, elle est encore plutôt bien représentée en montagne, contrairement en plaine où elle a fortement régressé du fait de la destruction de son habitat.



LES FALAISES D'ÉROSION

La dynamique fluviale de l'Allier façonne ses rives créant des falaises d'érosion, milieux naturels particuliers. Elles sont un habitat idéal pour l'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) et le très coloré Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*). En effet, ces deux espèces font partie des rares espèces d'oiseaux qui y creusent leur nid afin de s'y reproduire.



QUELQUES ESPÈCES REMARQUABLES



Adonis annuel (*Adonis annua*)

Cette espèce messicole, appelée aussi Goutte de sang, se trouve dans les champs de céréales au sol calcaire. En danger de disparition en Auvergne, on la trouve principalement dans la Limagne et La Forterre. Elle subsiste difficilement en raison de l'intensification et des modifications apportées aux pratiques agricoles (amendements, herbicides, tri et traitement des semences).



Vulpin faux-roseau (*Alopecurus arundinaceus*)

Cette espèce des prairies humides et des fossés vaseux est classé vulnérable sur la liste rouge française et dans la région Auvergne. Elle est en effet connue uniquement dans la Limagne dans les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme.



Campanule cervicaire (*Campanula cervicaria*)

Présente en plaine et en montagne, la campanule cervicaire croît généralement en lisière de boisement. En déclin, cette espèce est vulnérable en France et en danger critique de disparition en Auvergne. Elle n'est actuellement connue que dans le sud de l'Allier, dans des lisières forestières à Bas-et-Lézat.



Dicrane vert (*Dicranum viride*)

Le Dicrane vert est une espèce de mousse, protégée nationalement, emblématique des grands massifs forestiers du département. En effet, concernant cette espèce, l'Allier abrite une très grande majorité des populations de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Comme l'ensemble des autres espèces forestières remarquables, elle est menacée par l'intensification des pratiques sylvicoles.



Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*)

Cette petite tortue aquatique d'eau douce, devenue rare en France métropolitaine, est une espèce protégée réglementairement. Elle fréquente les étangs et les mares du bocage et de la Sologne bourbonnaise, ainsi que les boires et les bras morts du val d'Allier. Cette espèce carnivore fait l'objet d'un plan national d'actions.



Grand-duc (*Bubo bubo*)

En fort déclin dans les années 1970, on comptait en France, moins d'une trentaine de couple de Grand-duc. Une cinquantaine de couples a été estimée dans le département de l'Allier. Ce grand rapace nocturne niche principalement dans les falaises, pouvant aussi se contenter de petites barres rocheuses, de simples éboulis voire d'un bloc rocheux isolé dans une pente boisée. En plaine, les carrières sont parfois occupées.



Grand murin (*Myotis myotis*)

Le Grand murin est l'une des plus grande chauve-souris d'Europe avec une envergure allant jusqu'à 43 cm. Le département de l'Allier abrite une des plus grandes colonies connues en Europe de l'Ouest avec environ 2000 individus recensés. Cette colonie est située dans la forêt de Tronçais, qui abrite également de nombreuses autres espèces de chauve-souris.



Loutre (*Lutra lutra*)

Ce mammifère d'eau douce possède une fourrure très dense afin d'être imperméable. La loutre se nourrit essentiellement de poisson mais consomme également d'autres types de proies (invertébrés aquatiques, mammifères, amphibiens, oiseaux, ...).

Synthèse

Représentant environ 20% de la surface du département, la forêt se décline en différents motifs variant selon la taille et la nature du boisement (forêts alluviales, forêts domaniales historiques, bois plantés...). Ponctuant les espaces agricoles ouverts, les boisements apportent de la variété dans les ambiances paysagères. Ces boisements, en particulier les plus anciens, sont une richesse du département pour le paysage, l'économie, la biodiversité ou encore le patrimoine. Certains sont constitutifs de l'identité de certains ensembles paysagers comme la Forêt de Tronçais ou les Bois Noirs de la Montagne bourbonnaise.

Par ailleurs, le département de l'Allier possède des milieux naturels particuliers qui, au-delà de leur intérêt paysager, abritent une flore et une faune spécifiques : vallées fluviales, forêts anciennes, haies bocagères, tourbières, coteaux calcaires...

Le changement climatique influence de nombreux aspects des paysages boisés et naturels de l'Allier. Par exemple, la limite des étages de végétation a tendance à remonter en altitude avec l'augmentation des températures, menaçant potentiellement les hêtraies-sapinières de la Montagne bourbonnaise. De plus, certaines essences sont plus sensibles aux sécheresses ou aux maladies, induisant une adaptation des pratiques sylvicoles qui modifiera, à moyen terme, les paysages.

Valeurs paysagères thématiques



UNE DIVERSITÉ DE MOTIFS PAYSAGERS
FORESTIERS (GRANDES FORÊTS, RIPISYLVES,
BOSQUETS)



Reliefs boisés (Montagne bourbonnaise)

Une trame urbaine structurée, discrète et répartie sur l'ensemble du territoire

Réputé pour être un département « peu peuplé » (46 habitants/km² en 2020), l'Allier possède une **trame urbaine peu dense mais répartie et présente sur l'ensemble du territoire**. Du fait de la topographie peu prononcée, l'urbanisation a été peu contrainte à l'échelle départementale, se diffusant de façon relativement homogène. Exceptions à ce principe, les trois grands pôles urbains de l'Allier (Montluçon, Vichy et Moulins) qui, se développant au bord du Cher ou de l'Allier, se distinguent du reste du territoire par leur forte densité et leur identité urbaine forte.

Les paysages bourbonnais sont marqués par une **identité rurale forte** : les paysages urbains sont **quasiment représentés exclusivement par les trois villes majeures (plus de 20 000 habitants, sans les communes périphériques)**, tandis que, sur la grande majorité du territoire, l'urbanisation se fait généralement discrète, avec quelques villes, de nombreux villages et hameaux disséminés sur le territoire, qui s'intègrent harmonieusement dans la topographie et dans la trame naturelle, agricole et forestière.

Plus de la **moitié des communes bourbonnaises ont moins de 500 habitants**. Certaines **petites villes** (entre 3000 et 6000 habitants) se trouvent à l'interface de ces paysages urbains et ruraux : Commentry, Gannat, Saint-Pourçain-sur-Sioule, Saint-Germain-des-Fossés, Varennes-sur-Allier, Lapalisse, Dompierre-sur-Besbre.



Village patrimonial d'Hérisson (Bocage)



Bourgs et hameaux vus depuis Charroux (Limagne)



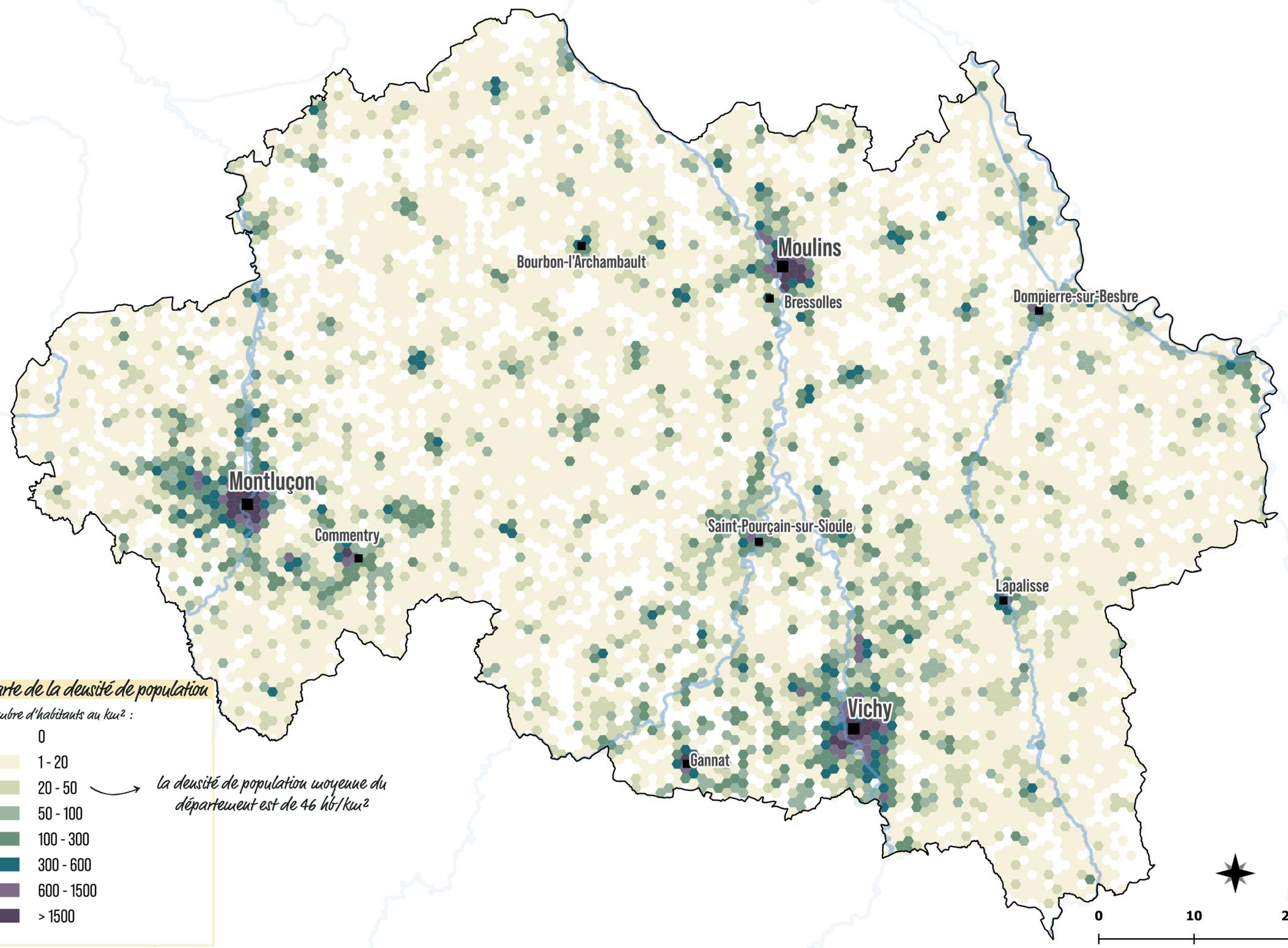
Hameaux dispersés à Trezelle (Val de Besbre)

Carte de la densité de population

Nombre d'habitants au km² :

- 0
- 1 - 20
- 20 - 50
- 50 - 100
- 100 - 300
- 300 - 600
- 600 - 1500
- > 1500

la densité de population moyenne du département est de 46 hb/km²



Typologies d'espaces bâtis

VILLES

Véritables centres névralgiques de l'Allier, Montluçon, Vichy et Moulins concentrent les deux tiers de la population du département et structurent les grands axes de communication



VILLAGES

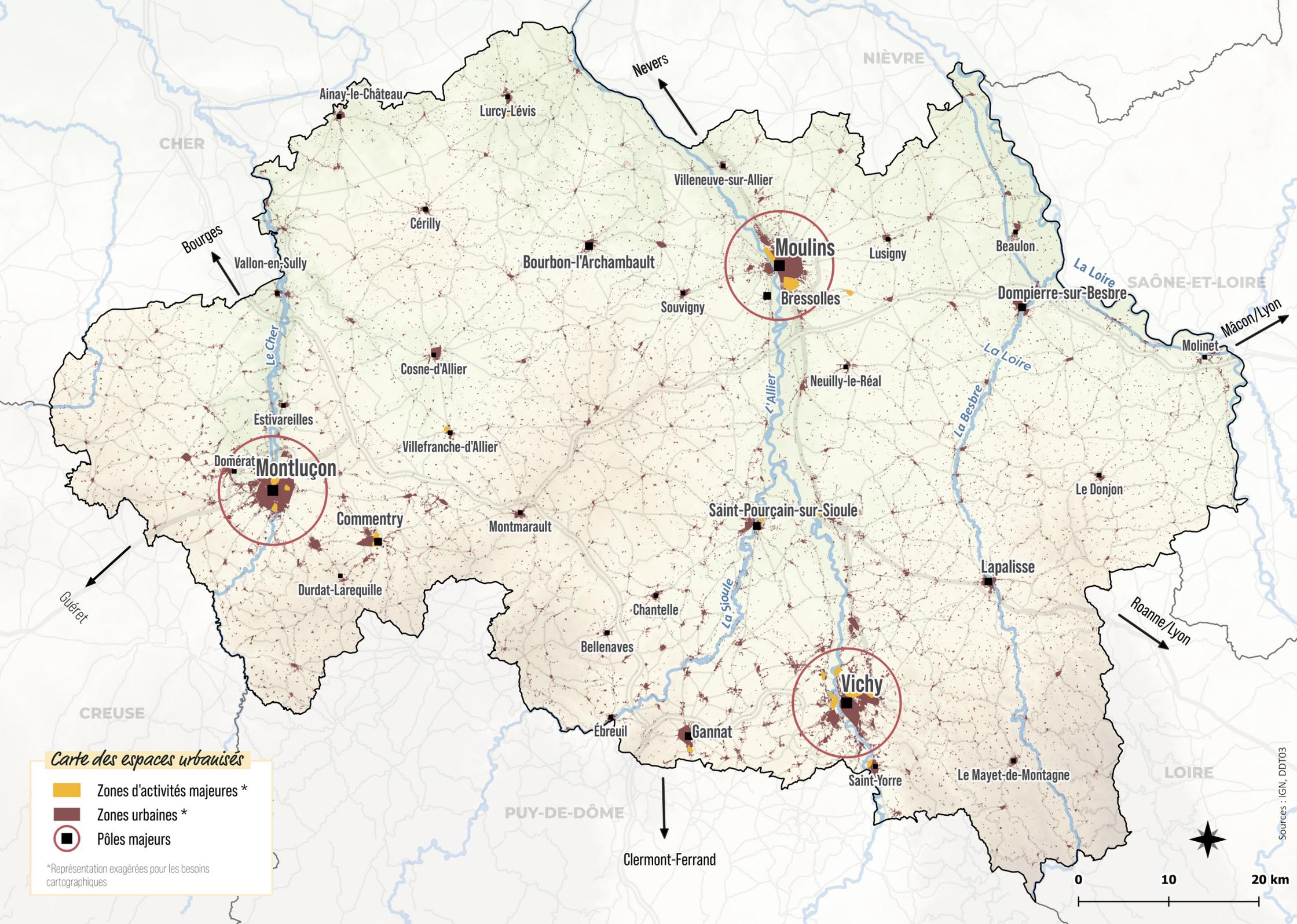
Ces pôles secondaires sont de bien moindre importance que les trois grandes villes, avec une typologie généralement plus rurale qu'urbaine, et marquent des points repères dans le paysage, notamment avec les clochers de leurs églises



HAMEAUX

Dispersés sur l'ensemble du département, ces groupements bâtis sont issus de pratiques agricoles traditionnelles et ponctuent les paysages





Carte des espaces urbanisés

- Zones d'activités majeures *
- Zones urbaines *
- Pôles majeurs

*Représentation exagérée pour les besoins cartographiques

ZOOM / Trois villes majeures

MONTLUÇON

Cité médiévale, ville industrielle



Plus grande ville de l'Allier et située au cœur du Bocage bourbonnais, Montluçon offre des visages multiples, principalement marqués par les époques du Moyen-Age et de la révolution industrielle.

La ville s'est construite en rive droite du Cher autour du **château des ducs de Bourbon** perché sur un piton rocheux. La cité médiévale comporte des rues étroites et des maisons à colombage. Au-delà se déploie la ville bâtie au XIX^{ème} siècle, associée à un essor de la population et de l'économie, caractérisée par les grands boulevards et bâtiments typiques de la **période industrielle**, ainsi que par les usines et hauts fourneaux.

Aujourd'hui, la trame urbaine s'étend largement au-delà, avec un tissu résidentiel et quelques grandes « barres » d'immeubles.

Vichy est appelée « **reine des villes d'eaux** », pour ses nombreuses **sources**, utilisées dès l'Antiquité. Avant l'essor du thermalisme, Vichy était surtout tournée vers le commerce et la batellerie ; une dualité existait alors entre Vichy-Ville, cernée par des remparts et tournée vers l'Allier, et Vichy-Bains, située près des sources.

C'est au XIX^{ème} siècle que le **thermalisme** prend de l'ampleur, sous l'impulsion de Napoléon III, influençant ainsi l'architecture (**Palais des Congrès, Thermes des Dômes...**), initiant la création de grands parcs et développant la renommée de la ville.

En 2021, Vichy a été inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO parmi 11 Grandes villes d'eaux d'Europe (Vichy étant la seule ville française).

Aujourd'hui, l'agglomération forme une conurbation étalée, s'étendant sur les **deux rives de l'Allier**, entre la **Limagne et la Montagne bourbonnaise**.

Fondée au X^{ème} siècle, en **rive droite de l'Allier**, Moulines connaît son apogée entre le XIV^{ème} et le XVI^{ème} siècle, devenant la capitale du duché du Bourbonnais. L'imposant château des Bourbons est construit à cette époque, dont seuls subsistent aujourd'hui le pavillon Anne-de-Beaujeu et la **tour de la Mal-Coiffée**. D'autres monuments sont emblématiques de Moulines comme le **Pont Régemortes** (mis en service en 1763), l'église du Sacré-Cœur (achevée en 1869) ou la **Cathédrale Notre-Dame** (construite entre le XV^{ème} et le XIX^{ème}).

La ville s'est étendue autour de ce centre historique, autrefois fortifié, progressant principalement vers l'est et la **Sologne bourbonnaise**.



Agglomération de Vichy (Val d'Allier)

Une architecture traditionnelle variée

L'architecture rurale dans sa diversité reflète les évolutions historiques de l'exploitation agricole et des modes de vie : maison vigneronne, métairie associée aux granges-étables, locaterie... Elle s'appuie sur la spécificité géographique de chaque territoire et des matériaux de construction :

- * maisons en pierre calcaire ou grès dans le Bocage bourbonnais
- * maisons à pans de bois, torchis et briques en Sologne
- * maisons en pisé dans le val d'Allier et en Limagne
- * maisons en granit en Montagne bourbonnaise et Combraille

Cette cohérence entre lieu de construction et matériaux utilisés est perceptible dans les paysages, renforçant l'identité de ces territoires.

Le nord du département est sous influence berrichonne, avec des toitures à forte pente en petites tuiles plates, alors que le sud est sous influence occitane, avec des toitures à faible pente, de tuiles canal et avec corniches à génoise.



Maison rurale à l'entrée de Moulins (Sologne)

Diversité des matériaux



Calcaire



Brique polychrome



Pans de bois



Granit



Grès rouge



Pisé



Eglise de Cognat-Lyonne (Limagne)

Dans les villes, les maisons traditionnelles sont placées densément et en alignement de la rue ou de la place. Souvent mitoyennes, elles s'élèvent sur deux voire trois niveaux, selon l'importance de la ville avec traditionnellement, un commerce en rez-de-chaussée. Les façades sont souvent symétriques très travaillées, avec des modénatures parfois très élaborées, des garde-corps en fer forgés, de larges portes décorées, des toitures mansardées... **Dans les villages**, ces maisons deviennent généralement plus modestes, moins hautes et moins ornées.

En campagne, les maisons sont isolées ou groupées en hameaux, implantées au cœur de paysages agricoles ou naturels. Elles ne possèdent généralement qu'un seul niveau. Conçues avec un objectif premier de fonctionnalité, les façades sont asymétriques et peu ornées. Le bâti principal peut être complété d'annexes (granges, écuries, appentis) qui complexifient les formes architecturales. Les spécificités de ces bâtiments sont principalement liées à la simplicité technique, la fonctionnalité et l'économie de construction. L'ancrage territorial est fort et transparait dans l'architecture.

Le département de l'Allier est caractérisé par la grande diversité de son patrimoine bâti et de son identité rurale-patrimoniale à préserver. Le patrimoine architectural constitue l'un des atouts paysager du Bourbonnais.



Maisons « de ville » à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Limagne)



Village de Châtel-Montagne (Montagne bourbonnaise)



Maison à pans de bois rénovée à Beaulon (Sologne)



Maison en grès rouge à Liernolles (Bocage)



Hameau à Murat (Bocage)

ZOOM / De nombreux châteaux, héritage du Bourbonnais

Une particularité du département est le grand nombre de châteaux, qu'ils soient isolés en pleine campagne ou au centre des villages. Ils créent des points de repères dans le paysage (lorsqu'ils ne sont pas dissimulés par des boisements), participent à l'identité patrimoniale du département et rappellent l'histoire du Duché de Bourbon. Ces châteaux présentent une grande variété d'apparences, selon leur époque de construction, leur style architectural et leur état de conservation.



© ABA - OT Entr'Allier Besbre et Loire

Château de Lapalisse (Val de Besbre)



Château de Chevagnes (Sologne)



Château de Bourbon-l'Archambault (Bocage)



Château de Nassigny (Val de Cher)



Château de Hérisson (Bocage)



© ABA - Luc Olivier

Château des ducs à Montluçon (Val de Cher)



Château de Fourchauld (Bocage)



© ABA - Prod03

Château de l'Augère à Agonges (Bocage)

ZOOM / Une multitude d'églises

Bâtiments emblématiques des villages, avec leurs clochers permettant de les repérer de loin, parfois bien avant les premières habitations, les églises sont des marqueurs paysagers forts, participant à l'ambiance rurale-patrimoniaire du territoire bourbonnais. Les styles architecturaux de ces églises sont particulièrement variés, que ce soit dans les matériaux utilisés, les types de clochers et de toitures ou les formes des ouvertures, donnant à chacune d'entre elles, et donc à chaque village, une identité propre.



Le Montet (Bocage)



Charmeil (Val d'Allier)



Chemilly (Val d'Allier)



Saulcet (Limagne)



Paray-le-Frésil (Sologne)



Lavoine (Montagne bourbonnaise)



Saint-Menoux (Bocage)



Coulanges (Val de Loire)

Une identité rurale-patrimoniaire localement menacée par l'urbanisation récente...

Localement et en particulier à proximité des villes, l'identité rurale-patrimoniaire est perturbée par un développement plus récent de la trame urbaine. Des habitations ou des zones résidentielles ont été construites en prolongement des bourgs anciens, souvent le long d'axes routiers. Ce tissu bâti, moins dense et en rupture avec les structures urbaines traditionnelles, perturbe la lecture de ces structures anciennes et peut dégrader les entrées de bourgs.

Par ailleurs, ces constructions récentes se sont parfois éloignées des codes architecturaux traditionnels. Ainsi, les façades en pierre ou pisé ont été remplacées par des murs en béton enduits de couleurs variées, les menuiseries bois sont devenues des menuiseries en PVC, les ouvertures ne sont plus verticales, les toitures sont pyramidales ou plates... Les implantations diffèrent également du modèle traditionnel, avec des habitations souvent individuelles avec jardin, sans rapport avec l'habitat mitoyen des villages ou des hameaux. Manquant d'ancrage au territoire, ces habitations tendent à la banalisation des paysages.

Ce phénomène concerne également le bâti agricole : des extensions récentes (souvent des hangars) se rajoutent aux hameaux agricoles patrimoniaux et dénotent des caractéristiques du bâti local. « Les bâtiments agricoles contemporains sont plus grands et ne s'inscrivent pas toujours bien dans les paysages : volumes conséquents en crêtes ou dans les perspectives, couleurs et matériaux peu qualitatifs » (Plan de Paysage CC Bocage bourbonnais, 2024).



Rupture entre bâti traditionnel et contemporain à Sanssat (Forterre)



Périurbanisation de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Limagne)



Hameaux agricoles à Saint-Etienne-de-Vicq (Montagne bourbonnaise)



Hameau agricole avec hangars en extension (Combraille)



Maisons pavillonnaires à Quinssaines (Bocage)

*Hangar récent à la toiture
photovoltaïque*



Hameau agricole avec des extensions récentes à Archignat

... et par des aménagements industriels, économiques et énergétiques

Ponctuellement, les paysages sont impactés par des aménagements divers, liés à l'économie et à la production, principalement les **zones d'activités, industrielles ou commerciales**, les **carrières et mines** ainsi que les **équipements liés à l'énergie** (lignes électriques, éoliennes, parcs photovoltaïques...). Anciens ou très récents, toujours en fonctionnement ou abandonnés, ces équipements posent question quant à leur intégration dans le paysage, qu'ils viennent bien souvent perturber.

L'Allier est un territoire où les sols ont été exploités historiquement, en témoignent les noms de communes avec le suffixe « les Mines » (Buxières, Deneuilles, Montcombroux...). Certains gisements sont toujours exploités, quand d'autres ont été abandonnés (par exemples, les mines de charbon). Les **carrières**, exploitations à ciel ouvert, modifient localement fortement le paysage. Cependant, elles sont parfois peu perceptibles du fait d'une topographie douce (ne permettant pas de vues directes) ou du boisement qui peut les entourer et les masquer. Les équipements associés (bâtiments, engins, dépôts, clôtures, enseignes...) peuvent, eux, être très visibles, s'apparentant parfois à des zones industrielles.

Les **zones d'activités**, souvent situées en périphérie directe des villes, constituent des espaces bâtis, avec une forte dominante urbaine, aménagés avec un objectif de fonctionnalité (grands axes routiers, parkings, peu de végétation, clôtures basiques, signalétique multiple et anarchique...), sans considération de qualité et ni de cohérence avec le territoire.

Ces zones constituent parfois les entrées de ville, donnant une première image dégradée et non représentative. Aussi, les lisières de ces zones, souvent en connexion avec un environnement naturel ou agricole, sont rarement travaillées, créant des transitions brutales et ne permettant pas d'intégrer ces espaces au contexte dans lequel il s'est implanté. A l'échelle du département, ces zones d'activités sont cependant assez rares.



Zone commerciale de la Mothe, au sud de Moulins (Val d'Allier)



Zone industrielle de Combraille (Combraille)



Zone industrielle en périphérie de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Limagne)

« Depuis toujours, il existe un lien étroit entre le paysage et l'énergie. La production, le stockage et l'acheminement de l'énergie contribuent depuis des milliers d'années à l'évolution et la transformation des paysages. Ils marquent l'histoire de nos territoires et forgent leurs identités : aqueducs, canaux, moulins, barrages, gestion de la forêt, terroirs, raffineries, stations essence, centrales [...], lignes à haute tension, biocarburants, panneaux solaires et photovoltaïques, éoliennes... » (« Imagier paysage énergie », chaire paysage et énergie, 2022)

Les **lignes électriques**, notamment les imposantes lignes à haute tension, peuvent être très marquantes dans le paysage et perturbent visuellement et auditivement les ambiances rurales. Pour les lignes plus modestes, c'est leur accumulation qui peut dégrader particulièrement le paysage.

Depuis quelques années, de nouveaux équipements apparaissent dans les paysages bourbonnais, liés au développement des énergies renouvelables : **parcs photovoltaïques, méthaniseurs ou éoliennes**. Début 2023 se trouvaient sur le département 17 parcs photovoltaïques, 9 méthaniseurs et 27 éoliennes regroupées en 6 parcs, et de nombreux projets potentiels sont en cours de construction ou d'instruction. Le paysage de l'Allier, du fait de son caractère pittoresque et patrimonial, de son échelle et de son ambiance jardinée, est **particulièrement sensible à ces installations hors d'échelle**.

Certains grands projets d'aménagement intègrent aujourd'hui une prise en compte du paysage, au travers de démarches comme, par exemples, des **Plans de Paysages pour la transition énergétique (Vichy Communauté) ou des dossiers « 1% paysage, développement et cadre de vie » (A79)**.



Lignes électriques autour de Saint Pourçain-sur-Sioule (Limagne)



Éoliennes du plateau de Savenat en premier plan, à Quinssaines (Bocage)



Parc photovoltaïque à Quinssaines (Bocage)

Des infrastructures de déplacement comme portes d'entrée ou itinéraires de découverte

Le département est maillé de façon homogène par un réseau routier de départementales et autres axes secondaires propices à la découverte du territoire. Par ailleurs, plusieurs **axes d'importance nationale** traversent l'Allier, reliant entre elles les grandes villes bourbonnaises et les connectant aux villes extérieures au département. La relation au paysage de ces dernières est difficile et leur insertion paysagère non aboutie.

Le plus ancien de ces axes est sans doute la **Route Nationale 7**, ayant relié Paris à Menton à son apogée. Traversant le département du nord au sud, la RN7 passe par Moulins et rejoint Vichy en longeant la rive droite de l'Allier. Des travaux d'élargissement et de déviations ont été entrepris dans l'Allier dès 2015, modifiant profondément les paysages et le fonctionnement des bourgs. Plusieurs initiatives ont été mises en place pour gérer cet impact sur le paysage avec un Observatoire photographique et deux Plans de Paysages (déviation de Varennes-sur-Allier, en 2019, et Nord Allier RN7, en 2020). Un projet « 1% paysage, développement et cadre de vie » est en cours.

Récemment, un autre projet majeur a concerné le département : la construction de l'**autoroute A79** entre Montmarault et Paray-le-Monial (situé en Saône-et-Loire) permettant d'assurer la continuité autoroutière de la RCEA (Route Centre-Europe Atlantique), qui traverse le centre de la France d'est en ouest. Cet aménagement d'ampleur a été accompagné par un **atelier des territoire et un dispositif « 1% paysage, développement et cadre de vie »**.

En plus de la RN7 et de l'A79, l'**A71** est le troisième axe majeur qui traverse le département, reliant Bourges à Clermont-Ferrand et desservant indirectement les agglomérations de Montluçon et Vichy.



RN7 élargie à 2X2 voies vers Villeneuve-sur-Allier (Val d'Allier)



A79 - Péage de Deux-Chaises au nord-est de Montmarault (Bocage)



Route traversant la campagne (Val de Cher)



Petite route menant au village de Mesples (Bocage)

Plusieurs **lignes ferroviaires** régionales (réseau TER) permettent de rejoindre et de circuler au sein du département, reliant principalement Moulins, Montluçon et Vichy. Les gares de Moulins (d'ailleurs appelée Moulins-sur-Allier) et de Vichy sont desservies par les lignes Intercités Nantes-Lyon et Paris-Clermont-Ferrand, leur conférant une certaine importance à l'échelle nationale.

Du fait de sa situation au centre de la France, de nombreux automobilistes et voyageurs passent dans l'Allier lors de leur traversée du territoire national. Les autoroutes, nationales et voies ferrées offrent ainsi des aperçus (trop) rapides sur le paysage bourbonnais. L'enjeu est de faire s'arrêter ces potentiels visiteurs et de les inviter à découvrir les paysages et les richesses du territoire.

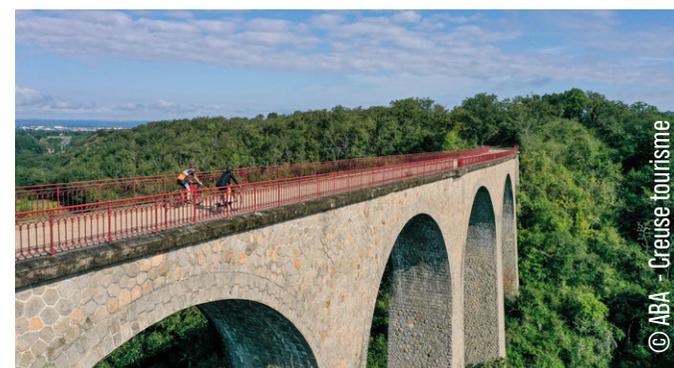
Plus propices à la contemplation du paysage, de nombreux itinéraires cyclables et sentiers de randonnée jalonnent le département. Véritables atouts touristiques avec le développement des activités de pleine nature, certains de ces itinéraires sont particulièrement emblématiques :

- * Allier V87 qui relie Montluçon à Montech (canal du midi)
- * l'itinéraire Eurovélo 6 Bâle-Nevers qui longe la Loire et qui relie plus largement l'Atlantique à la Mer Noire,
- * la Via Allier V70 qui traverse le département du nord au sud en longeant la rivière, en passant notamment par Vichy, Saint-Pourçain-sur-Sioule et Moulins,
- * la véloroute V46 qui relie le canal de Berry et le Val de Cher
- * la véloroute V75 qui traverse le département d'est en ouest et se raccorde avec l'Eurovélo 6
- * les itinéraires cyclables et piétons du canal latéral à la Loire et du canal de Berry
- * la Grande Traversée du Massif Central à VTT reliant le Morvan à la Méditerranée en passant par Moulins et Charroux,
- * le GR300 faisant partie des Chemins de Compostelle, qui traverse l'Allier du nord au sud en passant par Souvigny et Saint-Pourçain-sur-Sioule notamment,
- * le GRE3 qui relie la Mer Noire à la côte portugaise et qui traverse l'est de l'Allier,
- * et d'autres nombreux sentiers balisés comme le GR41 Vallée du Cher, inauguré fin 2022, le GRP (sentier de Grande Randonnée de Pays) Sur les pas des Maîtres Sonneurs (à l'ouest de Montluçon, dans le Bas Berry) ou encore le GRP Val de Sioule.

Ces itinéraires empruntent parfois d'**anciens tracés comme des voies ferrées**, avec un enjeu de mise en valeur de ce patrimoine inégalement abouti. Certaines véloroutes dont la logique s'apparente à des «autoroutes à vélo» gagneraient à travailler leur relation avec les bourgs et les patrimoines traversés. La mise en valeur et le maintien des richesses des paysages de l'Allier en dépend.



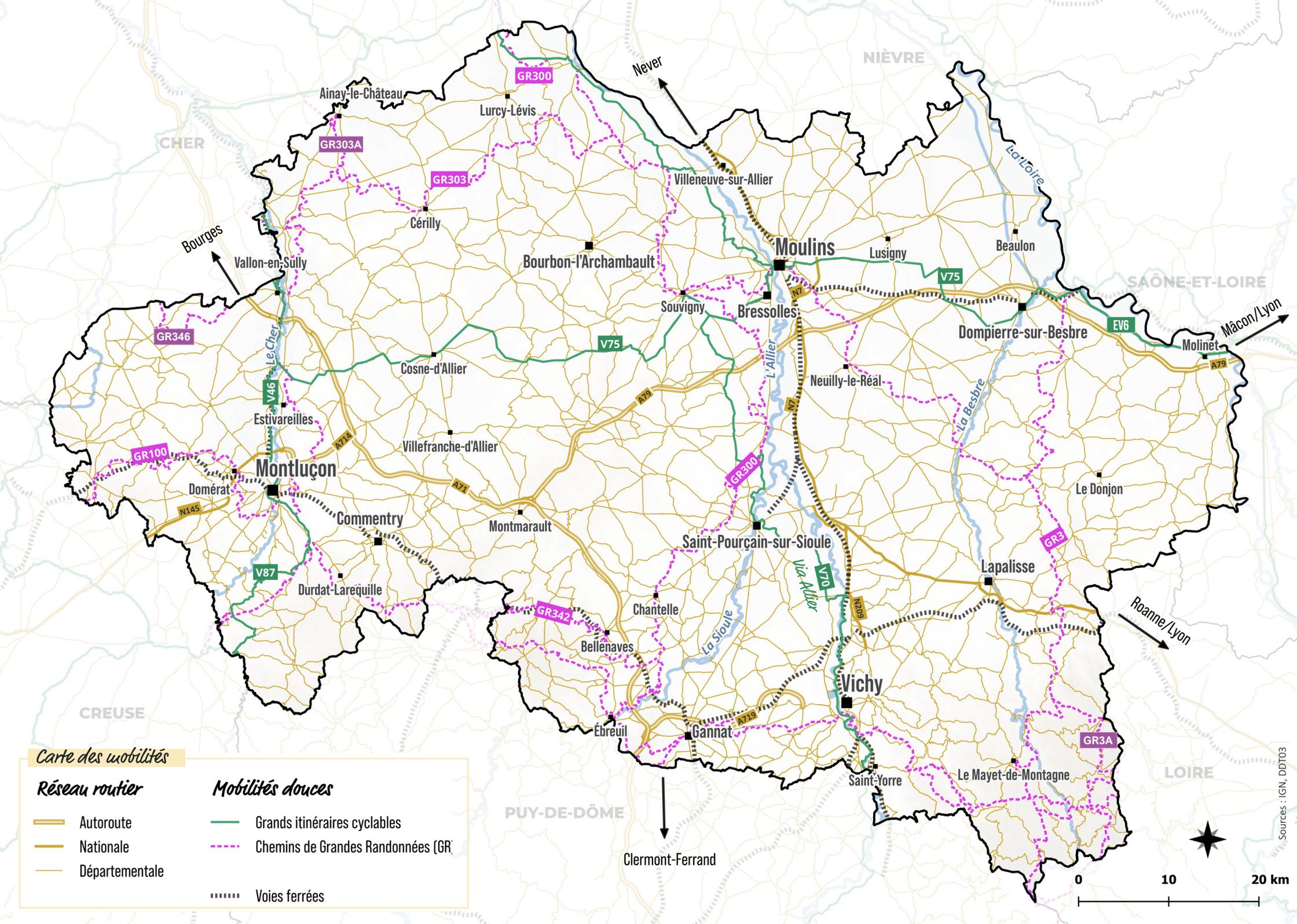
Véloroute V46 le long du canal de Berry à Audes (Val de Cher)



La Vagabonde, véloroute V87 sur un ancien tracé ferroviaire (Combraille)



GRP Val de Sioule et itinéraire de Compostelle (Limagne)



Carte des mobilités

Réseau routier

-  Autoroute
-  Nationale
-  Départementale

Mobilités douces

-  Grands itinéraires cyclables
-  Chemins de Grandes Randonnées (GR)
-  Voies ferrées

Synthèse

Les paysages de l'Allier se caractérisent par une identité rurale et patrimoniale forte : la trame bâtie, à la densité faible, est constituée de bourgs et hameaux anciens répartis sur l'ensemble du territoire, qui animent et s'inscrivent en harmonie dans les paysages à dominante agricole. La préservation du patrimoine architectural, remarquable, constitue l'un des atouts majeurs du département.

Les emblématiques villes historiques de Vichy, Moulins et Montluçon offrent des paysages dont le caractère urbain et la densité tranchent radicalement avec le reste du territoire. Leurs abords sont sujets à un développement récent d'habitat résidentiel ou de zones d'activités, qui dégrade l'identité rurale-patrimoniale et banalise les paysages.

Le réseau routier secondaire et les voies douces sont propices à la découverte des paysages et à la mise en valeur des tracés anciens (canaux, voies ferrées). Les travaux d'élargissement récents des grandes infrastructures routières nationales réalisées en dehors des logiques paysagères identitaires de ce département s'y intègrent difficilement.

Face au changement climatique et dans le cadre de la transition énergétique, de nouveaux équipements hors d'échelle apparaissent dans le paysage, notamment des éoliennes ou des panneaux photovoltaïques, dont l'intégration paysagère pose question dans ce paysage pittoresque et jardiné, au riche patrimoine bâti.

Valeurs paysagères thématiques



**TROIS VILLES MAJEURES ET STRUCTURANTES :
MOULINS, VICHY, MONTLUÇON**



**UNE TRAME BÂTIE RURALE-PATRIMONIALE PEU
DENSE DE VILLAGES ET HAMEAUX**



**UNE TERRE DE CHÂTEAUX ET UN PATRIMOINE
VERNACULAIRE EXCEPTIONNEL**





PARTIE 3 :

Valeurs, dynamiques et objectifs

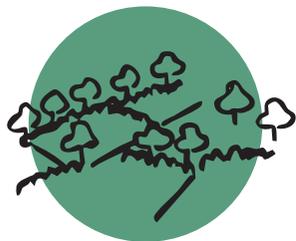
Valeurs paysagères

→ *Caractéristique ou singularité du territoire, qui participe à fonder l'identité de ce dernier, qui le rend familier pour ceux qui l'habitent et/ou attractifs pour ceux qui le visitent.*



UNE TOPOGRAPHIE VARIÉE, AUX NOMBREUSES SUBLIMITÉS

Une grande diversité de reliefs, socles du paysage : collines de la Combraille, vallons du Bocage, plaines de la Limagne, sommets de la Montagne bourbonnaise... et une disparité géologique lisible dans les paysages



UNE DOMINANCE DE L'ÉLEVAGE ET DU BOCAGE, MOTIF PAYSAGER IDENTITAIRE DU BOURBONNAIS

Une trame bocagère presque omniprésente, qui donne à l'espace agricole une apparence « jardinée », encadre les prairies, souligne les reliefs et offre des perceptions remarquables, forgeant l'identité du territoire



UN PAYSAGE STRUCTURÉ PAR TROIS RIVIÈRES ET LEURS VALLÉES EMBLÉMATIQUES

Trois cours d'eau majeurs (Allier, Cher et Loire) et une multitude d'affluents qui ont creusé des vallées, ont conditionné l'installation humaine et animent le paysage



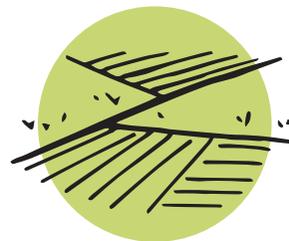
UNE TRAME BÂTIE RURALE-PATRIMONIALE PEU DENSE DE VILLAGES ET HAMEAUX

Des villages et des hameaux répartis sur l'ensemble du département, au patrimoine architectural qualitatif, qui ponctuent la campagne bocagère, créant une multitude de repères dans le paysage



TROIS VILLES MAJEURES ET STRUCTURANTES : MOULINS, VICHY, MONTLUÇON

Villes aux motifs urbains variés (du cœur ancien, aux faubourgs, jusqu'aux quartiers résidentiels récents ou zones d'activités) qui concentrent la population et dont les extensions se diffusent peu à peu, transformant les paysages ruraux en paysages périurbains



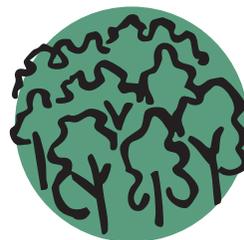
UNE MOSAÏQUE AGRICOLE, UN PAYSAGE CLOISONNÉ ET « JARDINÉ »

Une dominance des prairies bocagères, parfois en alternance avec des cultures, qui créent de vastes paysages ouverts et marquent l'identité rurale du territoire ; des spécificités locales



UNE TERRE DE CHÂTEAUX ET UN PATRIMOINE VERNACULAIRE EXCEPTIONNEL

Héritage du duché de Bourbon, une multitude de châteaux, à la densité rare et aux architectures variées, créant des points de grande qualité dans le paysage, ainsi qu'un patrimoine vernaculaire riche et varié (chapelles, moulins, calvaires, anciennes mines...)



UNE DIVERSITÉ DE MOTIFS PAYSAGERS FORESTIERS (GRANDES FORÊTS, RIPISYLVES, BOSQUETS)

De vastes forêts, des bosquets et des ripisylves, à la densité variable selon les secteurs (parfois dominants comme en Montagne bourbonnaise, parfois absents comme en Limagne), qui créent du contraste dans les perceptions, fermant et séquençant le paysage

Dynamiques d'évolution des paysages

Les paysages ont évolué, parfois de façon considérable, notamment depuis le milieu du XX^{ème} siècle. Certaines de ces évolutions se poursuivent actuellement, d'autres apparaissent, notamment sous l'effet du développement urbain, du changement climatique et de la transition énergétique. Ainsi, de grandes dynamiques peuvent être constatées globalement, à l'échelle du département :

- * **Dégradation voire disparition du bocage**, induisant une perte de l'identité paysagère et de biodiversité, avec la rupture de continuités écologiques, en lien notamment avec le **remembrement des parcelles agricoles** et aujourd'hui le changement climatique
- * **Progression modérée de l'urbanisation** (phénomène concentré autour des trois grandes agglomérations), avec une perte de l'identité architecturale traditionnelle
- * **Extension des hameaux agricoles patrimoniaux**, en rupture avec les logiques urbaines et les codes architecturaux traditionnels
- * **Construction, élargissement et déviation d'axes majeurs de circulation routière, d'équipements de production d'énergie** (barrages, éoliennes, parcs photovoltaïques...) ou **de zones d'activités, zones industrielles et plateformes logistiques**
- * **Mobilité des cours d'eau**, notamment de l'Allier dont le tracé est constamment en mouvement
- * Progression du boisement, notamment de résineux, en Montagne bourbonnaise, induisant la fermeture des paysages et une perte de la biodiversité

→ Ces dynamiques sont détaillées spécifiquement pour chaque territoire dans les carnets d'ensemble, à l'échelle de chaque unité

Illustrations de quelques exemples de dynamiques



2007 (Observatoire photographique de la RN7)



2019 (Observatoire photographique de la RN7)

Déviation et élargissement d'un axe routier majeur
Point de vue depuis le GR3 à Droiturier



2005 (Observatoire photographique du Massif central)



2005 (Observatoire photographique du Massif central)



2023

Progression du boisement / fermeture des points de vue
Village de Châtel-Montagne



2023

Vieillesse et disparition du bocage
Parcelles agricoles à Lenax

ZOOM / Évolution des paysages de l'Allier face au changement climatique

Le changement climatique induit de nombreux bouleversements, certains impactant les paysages et ses différentes composantes. Ces évolutions sont déjà perceptibles aujourd'hui et d'autres risquent de se développer à l'avenir. Certaines conséquences dépendent de nos modes de vie et de la mobilisation des acteurs face à ce phénomène.

AGRICULTURE

L'agriculture telle que pratiquée aujourd'hui est menacée par le changement climatique (manque d'eau, plus grande fréquence d'aléas climatiques, remise en question de la consommation de viande vis-à-vis de l'impact environnemental...), qui pourraient, à terme, modifier fortement les paysages bourbonnais. Dans le même temps, l'agriculture constitue un levier pour accompagner l'adaptation au changement climatique : le bocage, par exemple, motif paysager caractéristique et patrimonial de l'Allier, semble particulièrement intéressant, constituant des réservoirs de biodiversité et stockant du carbone notamment. Ce maillage est également un levier historique de régulation du cycle de l'eau.

BOISEMENTS

Autre composante caractéristique des paysages bourbonnais, la forêt est au cœur des enjeux climatiques, étant à la fois menacée (feux plus fréquents, sécheresses, maladies...) et faisant partie des solutions (stockage du carbone, réservoir de biodiversité, source d'énergie « verte »...). Le visage de ces paysages boisés pourrait ainsi fortement évoluer : l'enjeu est de réussir à conserver l'identité de ces boisements, en particulier les plus anciens, tout en adaptant la forêt et les pratiques sylvicoles au changement climatique.

URBANISATION

Les paysages urbains sont également sujets à ces adaptations, avec des impacts positifs ou négatifs sur le paysage. Ainsi, l'artificialisation des sols pose de plus en plus question, remettant en question le perpétuel étalement urbain, l'imperméabilisation des sols dans les espaces publics et modifiant les formes urbaines (par exemple en privilégiant un développement en hauteur des

bâtiments pour « rentabiliser » l'espace au sol consommé). La construction de certains équipements, nécessitant la destruction d'espaces agricoles, forestiers ou naturels, est parfois même entièrement remise en cause.

Aussi, de nouvelles typologies architecturales apparaissent visant l'adaptation au changement climatique (matériaux plus performants, toitures végétalisées, panneaux solaires, coloris à fort albédo...), sur des bâtiments anciens (rénovations énergétiques) ou de nouvelles constructions. Le risque est de perdre les codes architecturaux traditionnels qui participent à l'identité du territoire bourbonnais.

ENERGIE

Le paysage est, depuis toujours, marqué et transformé par les moyens énergétiques utilisés : ainsi, la transition énergétique entraîne l'apparition, et la multiplication, de nouveaux équipements visibles, notamment des éoliennes, des panneaux photovoltaïques (sur les toitures, au sol ou en ombrière) ou encore des méthaniseurs. Ces équipements posent tout de même question et sont sujets à controverse : ils ne sont en effet pas anodins dans les paysages, en particulier les éoliennes qui, selon leur hauteur et leur implantation, peuvent être visibles sur plusieurs kilomètres à la ronde.

Pour accompagner ces évolutions et éviter une uniformisation des projets à l'échelle nationale sans prise en compte des spécificités locales, il s'agit de sortir de la démarche aménagiste du XX^{ème} siècle. En effet, cette démarche a souvent « consisté à équiper le territoire et à réduire le paysage à une conséquence secondaire plus ou moins fortuite de l'aménagement », créant des « conflits et des blocages entravant de ce fait la mutation des cadres et modes de vie, indispensable pour concrétiser la transition énergétique et écologique. »

Pour cela, la démarche de paysage, menée par un paysagiste concepteur et mise en place par les territoires, est une alternative pour réussir l'adaptation au changement climatique en conciliant la préservation et la valorisation des paysages (« Imagier paysage énergie », chaire paysage et énergie, 2022).



Éoliennes à l'arrière-plan dans la campagne bocagère à Quinssaines (Val de Cher)

Grands objectifs de qualité paysagère de l'Allier

*Ces objectifs sont ici traités à l'échelle du département.
D'autres objectifs plus détaillés seront spécifiés dans les carnets
d'ensemble, à l'échelle de chaque unité.*

PAYSAGES AGRICOLES, FORESTIERS ET NATURELS

- > Préservation (voire restauration) du bocage
- > Intégration paysagère des nouvelles pratiques agricoles, notamment des équipements agricoles récents
- > Préservation des spécificités locales, comme le vignoble de Saint Pourçain
- > Préservation des forêts anciennes et renouvellement dans le respect de l'identité paysagère locale
- > Affirmation des corridors écologiques, notamment via les nombreuses ripisylves, et préservation des milieux naturels
- > Préservation des étangs, mares et rivières
- > Adaptation au changement climatique : ressource en eau, types de cultures, gestion des forêts, développement de zones protégées, adaptation des espèces végétales dans les haies ou les boisements...

PAYSAGES BÂTIS

- > Affirmation des codes architecturaux traditionnels et lutte contre l'uniformisation des matériaux modernes (tuiles mécaniques noires, huisseries métalliques, PVC...) ?
- > Requalification des centre-bourgs (traversées routières, dévitalisation...) dans le respect des logiques paysagères de l'Allier
- > Maîtrise de la progression de l'urbanisation, notamment au détriment des espaces agricoles et en particulier en périphérie des trois pôles urbains majeurs
- > Requalification des entrées de villes et de villages
- > Préservation ou réhabilitation du patrimoine en friche/en ruine
- > Adaptation au changement climatique : limitation de l'artificialisation des sols, nouvelles formes architecturales et rénovations énergétiques des bâtiments anciens, îlots de fraîcheur dans les espaces publics...

PAYSAGES DE GRANDS ÉQUIPEMENTS

- > Intégration des zones d'activités et zones industrielles
- > Renforcement de l'insertion paysagère des aménagements récents de la RCEA et de la RN7
- > Adaptation au changement climatique et la transition énergétique : stratégie d'intégration paysagère des ENR, préservation des surfaces agricoles et naturelles

VALORISATION ET DÉCOUVERTE DES PAYSAGES

- > Valorisation de l'identité Allier / Pays bourbonnais et de ses paysages face à un « déficit d'image »
- > Valorisation des richesses locales (patrimoine bâti, patrimoine minier, milieux naturels remarquables, curiosités géologiques...), aujourd'hui confidentielles, voire menacées
- > Identification et mise en valeur des perceptions paysagères
- > Valorisation et aménagement des itinéraires de découverte (petites routes, sentiers balisés, véloroutes) dans le respect de l'identité paysagère locale

GOUVERNANCE

- > Renforcer la compétence paysage au sein des différents services, notamment au sein des EPCI
- > Sensibiliser le public à la thématique du paysage, ainsi qu'au métier de paysagiste concepteur et à sa plus-value pour la qualité de vie du territoire
- > Faire vivre l'Atlas des paysages auprès des différents acteurs du territoire, identifier des relais et des porteurs dans les différentes instances



PARTIE 4 :

Eusembles et unités paysagères

Ce découpage et ces dénominations sont issus d'un travail de synthèse recroisant les données existantes (Atlas régional, inventaire départemental de 1998, Plans de Paysages...), l'expertise des paysagistes et la concertation des élus du territoire.

1 BOCAGE BOURBONNAIS ENTRE COMBRAILLE ET BERRY

- 1.1 Plateaux du pays d'Huriel et vallée de la Meuzelle*
- 1.2 Collines du pays d'Huriel et vallée de la Magieure*

2 VALLÉE DU CHER

- 2.1 Vallée campagne du Cher*
- 2.2 Plaine de la Meuzelle*
- 2.3 Vallée urbaine du Cher*
- 2.4 Gorges du Cher*

3 COMBRAILLE BOURBONNAISE

- 3.1 Rebords de Combraille*
- 3.2 Cœur de Combraille*
- 3.3 Forêt des Colettes et vallée de la Bouble

4 FORETS ET BOCAGE BOURBONNAIS

- 4.1 Forêt et pays de Tronçais*
- 4.2 Pays de Bourbon-l'Archambault et de Lurcy-Lévis
- 4.3 Vallée de l'Aumance, forêt des Prieurés de Grosbois
- 4.4 Pays de Villefranche-d'Allier*
- 4.5 Vallées de la Queune, du Douzenan et du Venant
- 4.6 Pays de Commentry-Montmarault*

5 VAL D'ALLIER

- 5.1 Tresses du Val d'Allier
- 5.2 Val d'Allier moulinois
- 5.3 Méandres du Val d'Allier
- 5.4 Val d'Allier vichyssois
- 5.5 Forêts et bocage du Val d'Allier**

D'après la méthode nationale des Atlas de paysages (DGALN, 2024), « **une unité paysagère désigne une partie continue de territoire homogène au regard de ses caractéristiques géomorphologiques, écologiques, d'occupation du sol et de perception que les habitants et acteurs du territoire lui portent.** Ce « paysage donné » est **caractérisé par un ensemble de structures paysagères et d'éléments de paysage qui lui procurent sa singularité.** Une unité paysagère est distinguée des unités paysagères voisines par des limites qui peuvent être nettes ou « floues ». »

6 VALLÉE DE LA SIOULE, LIMAGNES ET VIGNOBLES

- 6.1 Limagne de Bellenaves, Charroux et Chantelle
- 6.2 Gorges de la Sioule**
- 6.3 Coteaux de Limagne**
- 6.4 Limagnes de Gannat et de Saint Pourçain**
- 6.5 Coteaux viticoles de Saint-Pourçain

7 SOLOGNE BOURBONNAISE

- 7.1 Sologne du Val d'Allier
- 7.2 Sologne ligérienne et vallée de l'Acolin

8 LOIRE BOURBONNAISE

- 8.1 Loire de la Sologne
- 8.2 Loire des Basses Marches

9 VALLÉE DE LA BESBRE

10 FORTERRE

- 10.1 Plateau de Montaigu-le-Blin
- 10.2 Plateau de Saint-Gérand-le-Puy

11 BOCAGE DES BASSES MARCHES DU BOURBONNAIS

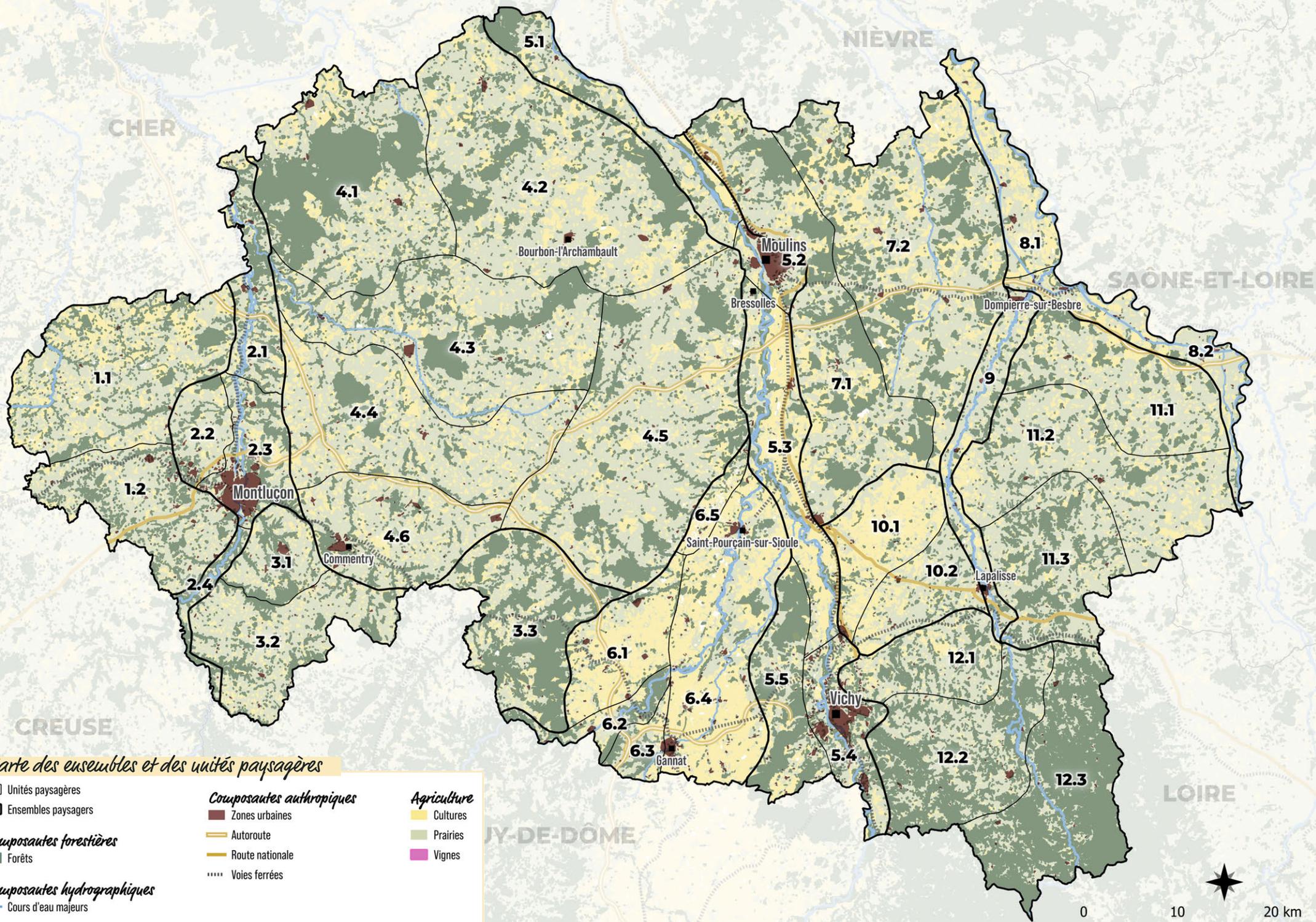
- 11.1 Côtes de la Loire
- 11.2 Basses Marches du Donjon et de Saint-Léon
- 11.3 Contreforts nord de la Montagne bourbonnaise

12 MONTAGNE BOURBONNAISE

- 12.1 Piémont de la Montagne et vallée du Mourgon
- 12.2 Contreforts de la Montagne bourbonnaise
- 12.3 Montagne, Bois Noirs et haute vallée de la Besbre

** Unité dont le périmètre et le toponyme sont directement issus de documents existants (Plan de Paysage...)*

*** Unité issue d'un ensemble de l'Atlas régional*



Bibliographie

Documents paysagers sur le département

- * Atlas régional des Paysages d'Auvergne, DREAL Auvergne, 2011, dont « guides – enquêtes sur les relations hommes-milieus »
- * Inventaire des paysages de l'Allier, 1995
- * Plan de Paysage « Vallée du Cher et Combraille bourbonnaise » et extension, 2021 et 2023
- * Plan de Paysage « Nord Allier RN7 », 2020
- * Plan de Paysage « RN7 Varennes-sur-Allier », 2019
- * Plan de Paysage et Transition écologique « Vichy Communauté », 2023
- * Plan de Paysage de la Communauté de communes du Bocage Bourbonnais, 2024

Atlas départementaux et régionaux limitrophes

- * Puy-de-Dôme : Inventaire des paysages, 1997
- * Carnets de paysage, CAUE 63, 2023
- * Loire : Atlas des paysages, 2002
- * Atlas régional de Rhône-Alpes, 2005
- * Saône-et-Loire : Atlas des paysages, 2019
- * Nièvre : Atlas des paysages, 2011
- * Cher : Atlas des paysages, 2002
- * Carte des unités paysagères de la région Centre (non datée)
- * Creuse : Atlas régional du Limousin, 2006

Documents d'urbanisme sur le département

- * PLUi Entr'Allier Besbre et Loire, 2023
- * PLUiH Montluçon Communauté, 2023
- * PLUi Grand Charolais, en cours

- * PLUi Commentry Nérès Montmarault Communauté, 2023
- * PLUi Pays de Lapalisse, 2009, révision en cours
- * PLUi (valant SCoT) Montagne bourbonnaise, 2022
- * SCoT Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, 2022
- * SCoT Moulins Communauté, 2011, révision en cours
- * SCoT Saint Pourçain sur Sioule, 2022
- * SCoT Vichy Val d'Allier, 2012
- * SCoT Pays Charolais Brionnais, 2011

CAUE03

- * Dossier pédagogique « Ressources du sol », CAUE 03, 2018
- * Dossier pédagogique « le Bocage bourbonnais », CAUE 03, 2014
- * Dossier pédagogique « Architecture rurale », CAUE 03, 2014
- * Dossier pédagogique « Patrimoine civil », CAUE 03, 2014
- * Dossier pédagogique « Architecture thermique », CAUE 03, 2014
- * « La maison rurale en Bocage bourbonnais », CAUE03, 2005
- * <https://www.pepit03.fr>

Conseil Départemental de l'Allier

- * <https://www.allier.fr/124-son-environnement.htm>
- * <https://www.allier-auvergne-tourisme.com/>

Chambre d'agriculture de l'Allier

- * <https://aura.chambres-agriculture.fr/notre-agriculture/agriculture-de-lallier/>
- * Portrait agricole de l'Allier, Agreste Auvergne-Rhône-Alpes, juillet 2018
- * Memento 2020, Agreste Auvergne-Rhône-Alpes

Mission Haies Auvergne Rhône-Alpes

- * « Typologie des haies & agroforesteries en Auvergne », Mission Haie AURA
- * « Estimation de la productivité du bocage dans le département de l'Allier », Mission Haie AURA

Conservatoire Botanique National du Massif Central

- * <https://projets.cbnmc.fr/regions-naturelles/14-allier/territoire>
- * <https://projets.cbnmc.fr/regions-naturelles/14-allier/vegetations>
- * « Forêts anciennes de l'Allier...un patrimoine d'avenir », CBNMC, 2016

Patrimoine/biodiversité

- * Ecopôle Val d'Allier (<https://ecopolevaldallier.fr/biodiversite/les-differents-milieus/>)
- * Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier (<https://cen-allier.org/patrimoine-naturel-de-l-allier/les-tourbieres-milieus-extremes/>)
- * « Sur les traces de l'Allier », CEN Allier, Estelle Cournez, 2015
- * Office Français de la Biodiversité (<https://www.ofb.gouv.fr/haies-et-bocages-des-reservoirs-de-biodiversite>)
- * Inventaire National du Patrimoine Naturel (<https://inpn.mnhn.fr/>)
- * LPO (<https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/espaces-naturels/rnn-val-d-allier/>)
- * Allier Bourbonnais (<https://www.allier-auvergne-tourisme.com/nature/espaces-naturels-25-1.html>)
- * Réserves naturelles de France (<https://www.reserves-naturelles.org/val-de-loire-bourbonnais>)

Patrimoine/histoire

- * « Archéologie de l'agriculture en Bourbonnais : paysages, outillages et travaux de la fin du Moyen Âge à l'époque contemporaine », Antoine Paillet, 1996

- * Archives départementales (<https://archives.allier.fr/>)
- * <https://archives.allier.fr/archives-et-histoire/le-bourbonnais-et-le-departement-de-lallier-de-1851-a-nos-jours>
- * Cheminements Littéraires en Bourbonnais (<https://cleb.fr/>)
- * <https://monbourbonnais.com/histoire/histoire-du-bourbonnais/>
- * <http://micbourbonnais.free.fr/histo.htm>
- * « Variations de la population dans le département de l'Allier de 1836 à 1926 », Annales de Géographie, Mauve E., 1927
- * « Le bourbonnais », Augustin Bernard, Camille Gagnon, 1954
- * « Navigation et péages sur l'Allier à Moulins à la fin du Moyen Âge », Teyssot Josiane, 2004.
- * « Pour une histoire des zones humides en France (XVIIe-XIXe siècle) - des paysages oubliés, une histoire à écrire », Jean-Michel Derex, 2001
- * « Présentation du bassin houiller de la Queune », IRSP, 2016
- * <https://www.officiel-thermalisme.com/2021/12/04/lhistoire-du-thermalisme-de-lantiquite-a-nos-jours/>
- * « L'industrie à Montluçon », Fernand Baraud, 1934
- * « Le Néolithique en Bourbonnais », Henri de Pardieu, 1937
- * « Le métayage dans le département de l'Allier », A. Leguai, 1949
- * « Le culte des sources rurales en Bourbonnais », revue archéologique du Centre de la France, Maurice et Andrée Piboule, 1982

Autres

- * « Une autoroute au service des territoires [...] - l'arrivée de l'A79 dans l'Allier », Atelier des territoires, 2021
- * Dossier « 1% paysage, développement et cadre de vie », agence Folléa-Gautier, DREAL, 2023
- * « Imagier paysage énergie », Chaire paysage et énergie, 2022
- * « Le Bourbonnais - département de l'Allier », Marie-Claire Ricard, 2014



Atlas départemental
des paysages de l'Allier

Conseil départemental de l'Allier | Préfecture de l'Allier | Epode paysagistes-concepteurs | 2025